

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Organisations, sociétés,
éducation

Université d'Artois

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Michel COSNARD, Président

Au nom du comité d'experts² :

Carine DOMINGUEZ-PERY, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Organisations, sociétés, éducation* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Administration économique et sociale
- Licence Droit
- Licence Economie et gestion
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
- Licence professionnelle Activités juridiques: assistant juridique
- Licence professionnelle Commercialisation de produits et services
- Licence professionnelle Commerce et distribution
- Licence professionnelle E-commerce et marketing numérique
- Licence professionnelle Métier de la gestion et de la comptabilité: responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise
- Licence professionnelle Métiers de la gestion des ressources humaines : assistant
- Licence professionnelle Métiers du tourisme: commercialisation des produits touristiques
- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Master Droit des collectivités territoriales
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Justice, procès et procédures
- Master Entreprenariat et management de projets
- Master Management sectoriel
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé

PRÉSENTATION

Le champ *Organisations, sociétés, éducation (OSE)* regroupe des formations universitaires en sciences humaines et sociales de l'Université d'Artois. Cette dernière est l'une des cinq universités de la région des Hauts-de-France avec l'Université du Littoral-Côte-d'Opale, l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, l'Université Catholique de Lille et l'Université de Lille. L'Université d'Artois partage un MA *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* co-accrédité avec l'Université de Lille et deux masters en métiers de l'éducation co-accrédités avec l'École supérieure de professorat et d'éducation (ESPE) de Lille. Ce champ est l'un des quatre champs de l'Université d'Artois qui représente un quart de ses étudiants, soit environ 3000 étudiants.

OSE regroupe quatre licences, sept licences professionnelles (LP), dix masters (MA) (cinq en gestion ; quatre en droit ; un en STAPS). Ce champ comprend par ailleurs deux Diplômes universitaires de technologie (DUT) (domaine gestion), un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) et deux masters de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) (co-accrédités à l'échelle régionale). Le champ associe une thématique d'organisation (droit, économie, gestion) et une thématique sociétale large (collectivités, protection, santé, sport, éducation, etc.) afin de proposer des compétences croisées aux étudiants de ces deux thématiques. La seconde thématique sociétale (collectivités, protection, santé, sport, éducation) est plus limitée ; elle inclut les formations STAPS (licence et MA), les masters MEEF (*Economie et gestion* et *Education physique et sportive*). L'objectif principal du champ est d'offrir des formations professionnalisées permettant une insertion réussie des diplômés.

L'ensemble des formations proposées par le champ OSE vise à répondre aux besoins de proximité des étudiants dans un contexte économique local qui fait parfois face à une certaine pauvreté. OSE a développé des relations privilégiées avec le secteur socio-économique en formalisant plus d'une vingtaine de conventions avec des entreprises, des institutions publiques ou des associations. Le rapport de champ mentionne que la constitution du champ OSE est récente (sans toutefois préciser de date).

Le rattachement du champ OSE à la recherche se fait principalement par l'adossement des masters avec le Domaine d'intérêt majeur (DIM) de niveau 3 (DIM3) qui porte sur les *Recompositions du lien social : mesurer, expliquer, intervenir*. Ce DIM réunit des chercheurs de l'Université d'Artois qui sont rattachés à cinq laboratoires : Centre droit éthique et procédures (CDEP), Lille économie et management (LEM), Recherche interdisciplinaire en management et économie (RIMElab), Unité de recherche pluridisciplinaire sport santé société et Recherche en éducation compétences interactions formations éthique des savoirs. Le dossier ne précise pas les rattachements avec les écoles doctorales.

AVIS GLOBAL

D'une façon générale, le format adopté pour les fiches d'autoévaluation (sous forme de questions/réponses) ne facilite pas la compréhension des modalités des formations et leur évaluation, d'autant plus qu'un certain nombre de fiches d'autoévaluation sont insuffisamment renseignées ou n'ont pas une présentation adaptée pour pouvoir différencier les parcours, par exemple : la licence *Administration Economique et Sociale (AES)*, les MA *Entrepreneuriat et Management de projets* ou *Droit de l'entreprise*.

Le champ OSE présente un potentiel stratégique fort en raison des liens étroits développés avec des institutions et le monde professionnel, ce qui se traduit par l'implication de professionnels reconnus dans les enseignements et la volonté de continuer à développer les formations en alternance et en formation continue.

Le champ bénéficie de divers partenariats socio-économiques en région. Ceux-ci mériteraient d'être renforcés en nouant par exemple des partenariats avec les pôles de compétitivité tels que les technologies de l'environnement appliquées aux matériaux (Team2).

Les composantes du champ ont développé plusieurs accords de coopération à l'international. Le MA *Droit de l'entreprise* a conclu une convention de délocalisation à Agadir au Maroc et développe un projet de délocalisation à Lomé au Togo. Certaines conventions ne sont effectives que sur des périodes limitées. Par exemple, pour le MA *Monnaie Banque Finance Assurance*, la convention signée pour quatre ans avec Lomé (Togo) n'a fonctionné qu'en 2015/2016. Pour le MA *Entrepreneuriat et management de projets*, la convention de double diplôme avec Bucarest en Roumanie a été arrêtée sur la période 2013-2018 et le dossier mentionne

une réouverture prévue en 2018/2019. D'autres accords sont en cours de construction, notamment pour le MA *Justice, procès et procédures* (avec Calabre en Italie).

Dans l'ensemble, l'offre de formation présente une structure cohérente et lisible entre les différents niveaux et une forte complémentarité entre les diplômes de type généraliste et les diplômes de type sectoriel. La quasi-totalité des formations du champ proposent des enseignements en lien avec la recherche.

L'Université d'Artois a récemment restructuré le pilotage des formations afin de favoriser une réflexion par champ. Elle a ainsi créé un responsable de champ dont le rôle est de veiller à une meilleure cohérence et complémentarité des formations (mutualisations, développement d'activités communes). Ce dernier réunit annuellement un « conseil de champ » comprenant les directeurs de composante et les responsables de mention pour informer et être force de proposition auprès du Conseil des directeurs de composante. Ce pilotage par champ devrait à terme promouvoir trois initiatives : favoriser les échanges d'idées et bonnes pratiques au sein du champ, encourager les actions communes entre équipes pédagogiques, ainsi que, les pratiques pédagogiques innovantes. Ce pilotage pourrait ainsi contribuer à justifier la structuration du champ en deux thématiques qui semblent aujourd'hui plus juxtaposées que motivées par la présence d'enseignements pluridisciplinaires croisés (très marginaux dans les maquettes des formations). La mise en place récente du pilotage par champ, et son articulation avec les autres instances de l'Université d'Artois, ne permet pas d'en apprécier les effets.

L'Université d'Artois a mis récemment en place plusieurs dispositifs afin de conforter le pilotage des formations, notamment : en 2017, des conseils de perfectionnement par formation, le portefeuille d'expériences et de compétences et l'évaluation des enseignements ; en janvier 2018, un Observatoire stratégique des formations pour le suivi des effectifs et des diplômés. Cependant, les dossiers ne rendent pas systématiquement compte de l'effectivité de leur fonctionnement.

L'obtention en janvier 2018 d'un financement pour un projet de licence *Compétences en réseau* à travers le Plan d'investissements d'avenir (PIA3) témoigne d'une volonté d'améliorer le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences. Ce projet devrait permettre également d'améliorer la coordination des équipes pédagogiques et de développer l'axe stratégique du numérique dans le champ.

La capacité de coordination existe à l'intérieur des composantes. La recherche très poussée de mutualisation dans les masters semble avoir pour conséquence une spécialisation tardive des étudiants seulement à partir de la deuxième année de master (M2), notamment pour les quatre masters en droit (*Justice, procès et procédures, Droit de l'entreprise, Droit des collectivités territoriales et Droit de l'environnement et de l'urbanisme*) et pour quatre masters de gestion (*Gestion des ressources humaines, Entrepreneuriat et management de projets, Marketing, vente et Monnaie, banque, finance, assurance*).

La capacité de coordination et/ou de mutualisation reste à développer à l'intérieur de l'ensemble des formations du champ et fait l'objet d'axes de développement spécifiques. Enfin, le nouveau pilotage des formations, avec un responsable de champ, devrait favoriser le dialogue et des actions communes entre les équipes pédagogiques du champ (mutualisation des meilleures pratiques, passerelles entre formations, émergence de nouveaux projets) et promouvoir des pratiques pédagogiques innovantes.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les objectifs scientifiques et professionnels des formations sont relativement bien détaillés, mais moins explicites dans certaines formations : la LP *Métiers de la gestion des ressources humaines (GRH)*, les MA *Droit des collectivités Territoriales et Entrepreneuriat et management de projets*. Les formations permettent d'acquérir les connaissances attendues. La présence d'un même parcours (*Métiers du Management*) dans les deux licences AES et *Economie-Gestion* pose question. Il semble ainsi judicieux de s'interroger sur la pertinence de maintenir ce parcours dans les deux licences localisées sur le site d'Arras.

Pour la majorité des formations, les connaissances et les compétences sont clairement exposées et semblent permettre aux étudiants d'occuper des emplois en adéquation avec les formations ou de poursuivre leurs études en MA. Globalement, l'offre des formations atteint ses objectifs de professionnalisation.

Les débouchés et les métiers sont relativement bien renseignés et correspondent aux formations. Certaines formations ne renseignent pas suffisamment les débouchés : la licence *Métiers de la GRH*, les masters *Entrepreneuriat et management de projets* et *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*. Les contenus des formations sont cohérents, sauf exceptions : nombre d'heures dédiées aux prérequis insuffisant dans la LP *Activités juridiques*, peu de cours sur le droit de l'urbanisme dans le MA *Droit de l'environnement et de*

l'urbanisme. La mutualisation trop poussée des parcours en première année de master (M1) conduit à un manque de spécialisation des MA.

Très peu de formations sont délocalisées. Seul le MA *Droit de l'entreprise* est délocalisé à Agadir au Maroc, et a un projet de délocalisation à Lomé en 2019. D'autres masters ont un projet de délocalisation, notamment le MA *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* à Lomé (Togo) et le MA *Entrepreneuriat et Management de projet* avec l'Académie d'études économiques de Bucarest. Les informations concernant les délocalisations restent toutefois peu détaillées.

Les quatre champs qui structurent l'offre de formation, sont clairement différenciables et représentatifs d'une offre diversifiée, pluridisciplinaire et équilibrée. Quatre des cinq sites de l'Université sont associés au champ OSE. Le caractère multipolaire et transversal de ce champ, permet une implantation territoriale équilibrée de l'offre de contenu, au bénéfice des étudiants. Cependant, les dossiers des formations du champ OSE ne détaillent pas suffisamment les formations similaires dans la région Hauts-de-France, ce qui ne permet pas de mettre en évidence d'éventuelles coopérations et/ou d'éventuels chevauchements.

Les champs de formation sont construits de façon à être couplés avec les DIM qui structurent la recherche. Ainsi, le champ de formation OSE est lié au DIM3. L'articulation avec la recherche se fait plus particulièrement à travers les enseignants-chercheurs (EC), l'organisation de présentations de laboratoires, la participation d'étudiants à des manifestations scientifiques ou des travaux de recherche. Par exception, l'articulation avec la recherche ne se fait pas compte tenu de l'absence d'EC dans l'équipe pédagogique, notamment pour certaines LP.

Les formations du champ OSE ont une attractivité certaine, même si le recrutement se fait essentiellement au niveau local. Elles répondent aux besoins spécifiques du bassin d'emploi et tentent d'améliorer les liens avec les milieux socio-professionnels, en accentuant notamment le développement de l'alternance et de la formation continue. Cette initiative devrait être renforcée, par la conclusion de partenariats avec les grands acteurs de la région. Plus globalement, la description et l'analyse prospective de l'environnement économique sont succinctes. Une démarche d'anticipation des évolutions futures des diplômés du champ, en lien avec les évolutions des secteurs d'activités et des entreprises, est à construire.

Une volonté d'ouverture internationale existe et la répartition des partenariats obtenus est homogène entre les différentes composantes du champ. L'Université d'Artois est partenaire de 26 universités ou d'écoles étrangères (mobilité, conventions de délocalisation ou de double diplôme). Cet axe de différenciation fait d'ailleurs partie des priorités stratégiques de l'Université d'Artois. Cependant, à part les délocalisations en cours (MA *Droit de l'entreprise*) ou en projet, ces partenariats ne semblent pas se traduire par une mobilité étudiante ou d'EC permettant de diversifier et dynamiser les enseignements ou la recherche.

En synthèse, le positionnement du champ par rapport à la recherche et l'environnement socio-économique, est satisfaisant. Ce positionnement pourrait être amélioré par une analyse de l'offre de formation en région et par le développement à l'international, axe stratégique de l'Université d'Artois.

La spécialisation progressive pourrait être renforcée en améliorant le positionnement des parcours (en particulier en *Droit, économie, gestion*) et en redéfinissant le contenu des cours de tronc commun ou mutualisés en master. Une logique de portail dans les licences, contribuerait à faciliter les passerelles et les parcours pluridisciplinaires. Les validations d'acquis de l'expérience (VAE) et les formations continues ne sont développées que dans la plupart des LP. L'approche par compétences est impulsée dans l'Université d'Artois, notamment avec le projet PIA3 licence *Compétences en Réseau*, ce qui devrait avoir des retombées positives pour les quatre licences du champ.

La professionnalisation est soutenue dans l'ensemble des formations, notamment dans les cinq masters (faculté EGASS) et les six LP (IUT) ouvertes en alternance (contrat de professionnalisation et/ou contrats d'apprentissage). Toutes les formations proposent des stages, y compris les licences générales, qui disposent toutes d'un module de préparation d'un projet professionnel. Plusieurs formations du champ organisent des journées de bourses de stages et d'alternance (« job dating » dans le MA *Gestion des Ressources Humaines* et les LP), des visites d'entreprises (MA *Monnaie banque finance assurance*) ou des réponses à des commandes d'entreprises (MA *Marketing vente*). Les services centraux de l'université (Observatoire de la vie étudiante et service d'aide à l'orientation et l'insertion, le service CapAvenir) sont en appui de la professionnalisation des étudiants, un Career center est aussi évoqué dans certains cursus.

Les formations sont adossées à au moins un des cinq laboratoires de recherche. En dehors de l'intervention des EC dans l'enseignement et l'encadrement de mémoires, les étudiants de plusieurs masters participent à des manifestations scientifiques ou à certains travaux de recherche.

Le champ OSE donne au numérique une place spécifique, mais son importance est variable selon les formations. L'acquisition de compétences numériques générales est assurée en licence, celui d'outils professionnels en master. L'innovation pédagogique est un axe stratégique de l'Université d'Artois et plusieurs formations du champ ont obtenu des bourses ou des labels internes à l'Université. Des outils d'apprentissage spécifiques sont utilisés dans certains parcours : des jeux d'entreprise et des simulations (LP et certains masters en gestion), la formation à des logiciels professionnels spécifiques (MA en gestion), des cours interactifs avec boîtiers de vote en licence AES, des outils d'analyse vidéo en STAPS, un concours de plaidoirie dans les masters de droit.

En ce qui concerne la place de l'international dans la pédagogie, toutes les formations du champ comportent un enseignement de langue étrangère (anglais la plupart du temps). Les étudiants sont incités à passer le Test of English for International Communication (TOEIC) et le certificat de Compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), avec l'appui de la Maison de langues de l'université qui propose un service de suivi individualisé et gratuit. Plusieurs formations proposent des enseignements en anglais, à la fois au niveau licence et master. Les effectifs de mobilité internationale entrante et sortante ou mobilité enseignante ne sont pas détaillés, ou faibles lorsque le dossier apporte une précision.

En synthèse, la transformation pédagogique et les pédagogies innovantes ouvrent de nouvelles perspectives et la dynamique existante dans le champ doit être amplifiée.

Le pilotage des formations du champ OSE est globalement satisfaisant. Les équipes pédagogiques sont dans l'ensemble de très bonne qualité. Les profils mobilisés sont particulièrement riches et traduisent une grande ouverture sur le monde extérieur. La plupart des licences et des masters associent des EC et professionnels du domaine. Néanmoins, quelques formations font exception, avec un nombre très limité d'enseignements assurés par des EC (20 heures dans la LP *Commerce et distribution*), voire aucun EC en sciences de gestion dans différentes LP : *E-Commerce et marketing numérique*, *Métiers du tourisme* et *Métiers de la gestion et de la comptabilité*.

L'implication des responsables de formation est bonne dans la quasi-totalité des formations. Les modalités de réunion des équipes pédagogiques sont relativement variables en fonction des diplômes : elles sont généralement bisannuelles, mais leur organisation apparaît, à la lecture des dossiers, relativement peu formalisée et structurée ; la raison régulièrement invoquée étant la taille modeste de l'université.

La décision d'instaurer un conseil de perfectionnement au sein des formations est récente puisqu'elle résulte du vote d'un texte de cadrage par les conseils centraux de l'université en 2017, ce qui ne permet pas d'en apprécier de façon pertinente les effets. Les dossiers de présentation des formations sont d'ailleurs pour l'essentiel assez laconiques sur ce point et se contentent de préciser qu'un conseil de perfectionnement a été, ou parfois va être, mis en place. Malgré la démarche entamée en termes d'évaluation des formations sous l'impulsion de l'établissement, seules certaines formations indiquent disposer d'évaluation des enseignements par les étudiants. La démarche paraît trop récente pour être totalement intégrée par l'ensemble des équipes et impacter réellement les pratiques.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont diversifiées et portées à la connaissance des étudiants. Les règles de délivrance des crédits ECTS sont explicitées et, dans l'ensemble, cohérentes avec les volumes des enseignements. La composition et le fonctionnement des jurys d'examen sont conformes aux pratiques habituelles et cohérentes dans le champ. Les compétences attendues de l'étudiant sont explicitées, notamment grâce aux documents classiques : fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et Supplément au diplôme (SD). Enfin, l'approche par compétences et la certification professionnelle des compétences, ont vocation à devenir un atout majeur pour l'Université d'Artois. Aujourd'hui initiée au sein du champ OSE par l'existence d'un portefeuille d'expériences et de compétences, elles ont vocation à se développer via une collaboration avec le service SUPArtois et grâce au PIA3 pour la mise en place d'une licence *Compétences en Réseau*. De nombreuses formations proposent des certifications complémentaires, principalement dans le domaine du numérique (C2i/PiX) et celui des langues étrangères (CLES).

Les dispositifs d'aide à la réussite sont variables selon les formations. Le lien avec les autres formations du supérieur est fort, avec de nombreuses passerelles pour les étudiants de DUT, du Brevet de technicien supérieur (BTS) et des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Le tutorat pédagogique est

généralisé au niveau licence. La réorientation des étudiants est favorisée, notamment au second semestre de première année de licence et à l'issue de la première année de master.

Le pilotage doit veiller à améliorer quelques faiblesses. Certaines équipes pédagogiques de LP du domaine gestion ne comprennent aucun EC en sciences de gestion, ou même aucun EC. Ces équipes pédagogiques devraient être renforcées afin de préserver le caractère universitaire de ces formations. La démarche entamée en termes d'évaluation des formations et de conseils de perfectionnement sous l'impulsion de l'établissement mérite d'être appropriée et assimilée par l'ensemble des formations du champ qui sont à cet égard, aujourd'hui, à des stades variables.

Les formations offertes par le champ OSE jouissent d'une assez grande attractivité, en raison des liens importants avec le milieu socio-professionnel dans lequel elles évoluent. Cependant, deux masters (*Droit des collectivités territoriales*, *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*) ont depuis deux ans, moins d'une dizaine d'étudiants en M2 (voire aussi en M1), ce qui pose la question de leur pertinence. Les effectifs dans le MA *Droit des Collectivités Territoriales* sont très faibles, respectivement 6 et 15 inscrits pédagogiques en M1 sur les deux dernières promotions ; 4, 10 et « non déterminé » (3 inscrits administratifs) en M2 sur les trois dernières promotions. Le MA *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* a au maximum une dizaine d'étudiants tant en M1 qu'en M2 (6 en M1 en 2016/2017 et non déterminé en 2017/2018 pour le M2).

Les enquêtes sur le devenir des diplômés sont quasiment systématiques et assurées, pour l'essentiel, par l'Observatoire de la vie étudiante de l'établissement. Cependant, les résultats ne sont pas toujours facilement exploitables : faible nombre de réponses, résultats limités à l'insertion professionnelle à 30 mois, manque d'information sur les emplois occupés. Ces enquêtes à 30 mois révèlent un taux d'insertion professionnelle supérieur à 80 % pour les masters et LP du champ. Ces enquêtes révèlent un taux de poursuites d'études dans les masters de l'Université d'Artois qui pourrait être amélioré.

Des réflexions sont régulièrement menées, notamment sur la professionnalisation des formations et les pratiques pédagogiques innovantes, ce qui contribue à améliorer l'offre de formation et leur attractivité. Les efforts doivent, toutefois, être accentués pour avoir une vision plus précise du devenir des diplômés.

POINTS D'ATTENTION

La volonté du champ de mutualiser un nombre conséquent d'enseignements en M1 conduit à un manque de lisibilité et de spécialisation des formations, notamment pour les quatre masters en droit et les quatre masters en gestion.

Il semble judicieux de s'interroger sur la pertinence de maintenir le parcours *Métiers du management* dans les deux licences, *AES* et *Economie-gestion*, toutes deux localisées sur le site d'Arras.

En plus des points faibles relevés dans chacune des fiches des formations, le comité a identifié deux formations sur lesquelles il souhaiterait attirer l'attention de l'établissement :

Le MA *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* présente des effectifs en forte baisse depuis plus de deux ans, avec moins d'une dizaine d'étudiants (en M1 et M2), ce qui nécessite d'interroger sa pertinence. La mention manque de cohérence, les enseignements ne correspondent pas à l'intitulé de la formation pour la partie droit de l'urbanisme. Cependant, préconiser le développement d'enseignements en droit de l'urbanisme présenterait alors le risque de chevauchement avec le(s) master(s) en droit de l'environnement de la COMUE Lille Nord de France.

Le MA *Droit des Collectivités Territoriales* en raison de la forte baisse des effectifs en M1 (6 et 15 les deux dernières années) et M2 (4, 10 et non déterminé les 3 dernières années) doit conduire l'établissement à mettre en place des actions visant à développer son attractivité. L'évolution envisagée vers l'apprentissage n'est possible que s'il existe de réels besoins non couverts par l'offre de formation en région.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Administration économique et sociale* (AES) proposée au sein de la Faculté d'Economie, gestion, administration et sciences sociales (EGASS), a pour objectif d'acquérir des connaissances et des compétences pour poursuivre des études ou exercer des fonctions d'encadrement dans les métiers du management dans les secteurs privé ou public. Elle comprend six semestres et deux parcours (à partir de la deuxième année de licence (L2)) avec des options : *Métiers du management* et *Métiers de la fonction publique*. La formation se déroule en formation initiale présentielle et à temps plein, sous la forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). La formation est proposée sur le site universitaire d'Arras.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont bien détaillés. Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées et semblent globalement permettre aux étudiants de poursuivre des études en master ou d'occuper des emplois de cadres suite à un master. Les métiers et poursuites d'études possibles sont bien renseignés et sont cohérents avec la formation. Certains intitulés de parcours (<i>Métiers du management</i>) ou d'option ne correspondent pas à des enseignements en gestion (par exemple l'option <i>Ressources humaines</i> correspondant à des cours de démographie, économie et sociologie du travail).
Positionnement dans l'environnement
La licence AES se situe dans le champ <i>Organisations, sociétés, éducation</i> (OSE) de l'Université d'Artois qui propose trois licences générales dans le domaine <i>Droit, économie, gestion</i> (AES, Droit et Économie-Gestion). Trois licences AES sont proposées dans la région des Hauts de France, mais les parcours sont bien différenciés (<i>Journalisme</i> à Lille ; <i>Développement local</i> et <i>Affaires internationales</i> à Valenciennes ; <i>Métiers du management</i> et <i>Métiers de la fonction publique</i> à Arras). Cette licence est la seule proposée dans le département du Nord-Pas-de-Calais. Les complémentarités existent par le biais de nombreuses passerelles et de l'accueil d'étudiants de diplôme universitaire de technologie (DUT) en L2 ou en troisième année de licence (L3), et d'étudiants (en droit notamment) en réorientation au deuxième semestre. L'articulation avec la recherche se fait au niveau du champ OSE (thématique des recompositions du lien social) et par la composition de l'équipe pédagogique de la licence (47 % d'enseignants-chercheurs). L'articulation avec le monde socio-économique passe par la

faculté EGASS. Cette dernière possède un réseau d'entreprises qui facilite l'accueil en stage des étudiants de L3 et a développé de nombreux partenariats, dont certains sont formalisés (Crédit Agricole, Banque de France, Centre Hospitalier d'Arras, et BGE réseau d'aide à la création d'entreprise). Le comité note cependant le faible nombre de stages dans les domaines visés par les conventions passées avec les partenaires socio-économiques.

Huit partenariats ont été conclus avec des universités européennes (programme Erasmus) et un avec le Québec (Canada). Par ailleurs, la licence bénéficie des programmes internationaux auxquels participe l'Université d'Artois, ce qui favorise la mobilité des étudiants et des personnels. La maison des langues créée par l'Université peut renforcer l'apprentissage des langues ou aider à la préparation d'un stage ou d'une mobilité internationale. Le comité note cependant le faible taux de mobilité étudiante sortante (trois mobilités sortantes par an pour 21 places possibles).

Organisation pédagogique

La structure de la formation est équilibrée et progressive entre tronc commun et spécialisation, mais les parcours sont très peu différenciés (compétences acquises identiques dans le supplément au diplôme (SD) contenu d'enseignement identique à l'exception de quatre modules). La formation est proposée en présentiel, en formation initiale et continue, et en validation des acquis de l'expérience. Un dispositif d'accueil est prévu pour les étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés ou adultes en reprise d'études.

Outre les conventions et relations de la faculté et de l'établissement avec le monde socio-économique, la formation prévoit un stage obligatoire de six semaines en L3 et des stages facultatifs possible chaque semestre pouvant donner le droit à un bonus (seuls 35 stages facultatifs depuis 2014). La professionnalisation est aussi renforcée par les interventions de professionnels et un module de construction du projet professionnel (UCPP) est proposé aux étudiants de L2. Les étudiants de l'Université ont accès à la plateforme *Career center* depuis 2016, sans avoir d'éléments dans le dossier pour apprécier son utilité et son utilisation. Un module *Esprit d'Entreprendre* est proposé en L2, parcours *Métiers du management* et le *HubHouse*, accueille des étudiants porteurs de projets de création d'entreprise ou d'association (présenté lors de la pré-rentree). Chaque étudiant a accès au guide du stage et est suivi par un enseignant-tuteur dès la fin de premier semestre pour l'accompagner, l'informer et l'évaluer. Le stage permet d'obtenir trois ECTS (L3) ou un bonus (première année de licence (L1) et L2). Par contre, l'aide à la préparation des concours est peu abordée. Les étudiants passent la certification informatique et internet (C2i) et sont informés de la possibilité de passer certaines certifications (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur, Test of English for International Communication) par le biais de la maison des langues.

Les enseignants-chercheurs (47 % des enseignements) permettent de faire des liens entre l'enseignement et la recherche, et entre les connaissances et les compétences développées en licence et les attentes en master (diffusion de connaissances disciplinaires actualisées, respect des savoir-faire académiques, développement d'une mise à distance et d'objectivation). L'encadrement de chaque étudiant tout au long du semestre six par un tuteur universitaire permet de l'accompagner dans la recherche de données et de l'initier à des pratiques de rédaction conformes à celle de la recherche.

La faculté EGASS met à disposition des outils numériques interactifs pour les pratiques pédagogiques : accès à la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle à partir de l'environnement numérique de travail (ENT), salle active (avec tableau numérique interactif, murs d'expression, mobilier modulaire, etc.), utilisation de boîtiers de vote pour renforcer et mesurer la compréhension et l'implication des étudiants notamment en CM.

L'anglais est obligatoire tout au long de la licence. Un cours est aussi proposé en anglais en L3 (*communication fundamentals*). Les étudiants ont en outre la possibilité de suivre une deuxième langue vivante au sein de la maison des langues avec une valorisation sous la forme de bonus dans l'unité d'enseignement optionnelle semestrielle. La mobilité étudiante entrante et sortante (trois par an) est faible.

La maquette dans le dossier est très peu lisible et rend son appréciation difficile, notamment au niveau des modules de spécialité. Une présentation claire par année ou semestre avec les choix possibles, serait utile.

Pilotage

L'équipe pédagogique assure le pilotage stratégique de la licence, sur la base des échanges avec les professionnels partenaires et intervenants et des retours des étudiants formulés dans le cadre des commissions semestrielle d'évaluation. Ces commissions animées par le responsable de la formation sont constituées des deux étudiants représentants, du Doyen ou vice-Doyen, ainsi que de la responsable administrative : à partir des questionnaires anonymes d'évaluation, remplis par les étudiants et des remarques portées oralement par leurs représentants, l'évaluation de la formation et des enseignements est mise en débat. Un compte rendu est

rédigé à l'issue de chaque commission et est diffusé lors des réunions pédagogiques suivantes.

La responsable de la licence a un rôle d'animation pédagogique, d'organisation des études et de communication sur la formation qui est clairement formalisé. L'équipe pédagogique est composée pour moitié d'enseignants permanents de la faculté (40 % d'enseignants-chercheurs et 11 % d'enseignants du secondaire) et pour moitié d'intervenants extérieurs (19 % d'enseignants et 30 % de cadres de la fonction publique ou du secteur privé). Trois postes de professeurs associés (PAST) sont associés à la formation : ils n'interviennent pas en licence mais participent à l'accompagnement et l'orientation des étudiants (jury et participation à des événements).

Deux réunions sont organisées par an avec l'équipe pédagogique, des personnels administratifs et des étudiants, en septembre (accueil des intervenants extérieurs, coordination entre CM et TD, information sur les modalités de contrôle des connaissances, harmonisation des pratiques) et en juin (bilan de l'année, identification des difficultés, propositions de solutions, calendrier pédagogique de l'année suivante). Un cadrage des conseils de perfectionnement a été voté au niveau de l'établissement. Ceux-ci devraient se déployer prochainement. Les jurys sont composés de membres de l'équipe pédagogique et sont nommés par arrêté du Président de l'Université, sans plus de précisions sur leur composition exacte, leur rôle ou leurs modalités de réunions (calendrier annuel voté par le conseil de l'unité de formation et de recherche (UFR).

Les modalités de contrôle de connaissances sont mises à jour chaque année et sont validées par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Les informations concernant les règles d'attribution des crédits ECTS et du diplôme ne sont pas mentionnées dans le dossier. Le guide des études de la licence précise les objectifs d'apprentissage. La possibilité de mobiliser un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) pour valoriser les compétences est mentionnée, mais le comité ne dispose pas d'information sur le nombre d'utilisateurs.

Les compétences sont détaillées dans la maquette et dans le SD. Toutefois, une approche par les compétences pourrait être envisagée pour améliorer leur formulation et leur différenciation entre les parcours (projet Plan d'Investissements d'Avenir (PIA3) niveau 3) déposé par l'Université). La formation prévoit des dispositifs de mise à niveau et d'aide à la réussite par le biais de la valorisation du contrôle continu, de séances de méthodologie, d'oraux en contrôle terminal, et du tutorat (un référent pour chaque étudiant). De nombreuses passerelles sont mises en place pour accueillir des étudiants de DUT en L2 ou L3, ou de droit en réorientation au deuxième semestre, mais les modalités d'admission et d'équivalence ne sont pas présentées. Plus largement, les modalités de recrutement ne sont pas présentées (notamment les attendus sur Parcoursup).

Résultats constatés

La formation semble attractive. L'effectif de la promotion de L1 est en progression durant les trois dernières années et le nombre de dossiers en L2 et L3 se situe autour de 200. Les taux de réussite et d'abandon ne sont pas donnés pour la licence, ni analysés. Les données sur le devenir des étudiants concernent les masters de la faculté EGASS. Les résultats sont plutôt encourageants (76 sur 81 répondants sont en emploi après 30 mois, 43 ont trouvé un emploi en moins de six mois, et ils occupent pour la plupart des postes de cadre ou profession intermédiaire). Les tableaux sont cependant incomplets au niveau des modalités et des temps d'accès au premier emploi, et de l'adéquation de l'insertion professionnelle au regard des objectifs de la formation. Les taux de diplômés de la licence qui poursuivent leurs études dans les masters de l'établissement sont relativement faibles, et l'évolution plutôt défavorable (baisse continue depuis 2012, passant de 66 % en 2012 à 27 % en 2016-2017). Ces résultats sont cependant contrebalancés par le fait que la moitié des diplômés de licence s'inscrirait dans un autre établissement après leur licence. Des enquêtes plus poussées sont en train d'être mises en place : l'enquête licence définie par l'établissement et l'évaluation des formations prévue à la rentrée 2018 selon une procédure harmonisée et centralisée, par le biais d'un questionnaire commun, diffusé et exploité par l'Observatoire de la vie étudiante.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un positionnement clair et stratégique dans le paysage universitaire et territorial.
- Une offre de passerelles pour les étudiants de L1, L2 et DUT pertinente.
- Un accompagnement individualisé et professionnalisant (stages obligatoires notamment).

Principaux points faibles :

- Faible lisibilité et différenciation des parcours.
- Le suivi et l'analyse du devenir des étudiants et des résultats insuffisamment développés dans les masters de de l'Université d'Artois ou d'autres universités.
- Retombées trop faibles des partenariats socio-économiques et internationaux pour les étudiants (stages et mobilité étudiante sortante).
- Taux de poursuite d'études en master dans l'établissement en baisse (50 % en moyenne, 27 % en 2017-2018).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les trois perspectives envisagées sont cohérentes et pertinentes, à savoir : un réajustement de la maquette pour une meilleure lecture des deux parcours de spécialisation et une nouvelle dénomination des deux parcours, une évolution de la formation sur la base des retours de l'Observatoire de la vie étudiante, et la création d'un dispositif de soutien à destination de certains étudiants identifiés par le dispositif Parcoursup). L'effort engagé en termes de suivi des étudiants et des résultats (guide de poursuite d'études, comité de perfectionnement, enquêtes, etc.) doivent être poursuivis. Plus précisément, l'analyse des taux de réussite et d'abandon devrait permettre d'améliorer le recrutement et l'encadrement des étudiants dès le début de L1, ainsi que la poursuite d'études dans les masters de l'Université. Enfin, des actions pour améliorer le nombre de stages et la mobilité internationale sont à développer, par exemple : un projet étudiant de type « bourse aux stages » pour développer les stages obligatoires et facultatifs ou des actions de communication sous forme de témoignages autour des programmes internationaux.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE DROIT

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Droit* a pour objectif de former des juristes généralistes en vue de leur poursuite d'études en master spécialisé. Le but de la licence est d'initier les étudiants à toutes les branches de la discipline juridique. La première année de licence (L1) est dédiée à l'initiation et l'acquisition d'une culture disciplinaire. La deuxième année de licence (L2) est consacrée à l'acquisition de compétences techniques fondamentales. La troisième année de licence (L3) est consacrée à la diversification et l'approfondissement, dans les principales branches du droit. La formation est délivrée en présentiel sur le campus de la faculté de Douai. Elle totalise 1 600 heures d'enseignement (environ 22 heures par semaine), sous forme de cours magistraux et travaux dirigés (TD).

ANALYSE

Finalité
La finalité principale de la formation consiste à préparer les étudiants par l'acquisition de connaissances fondamentales, pour la poursuite d'études dans un master en <i>Droit</i> . Le contenu du cursus est bien détaillé, et construit selon une progression logique et cohérente. La formation remplit les objectifs d'une licence dans le contexte d'une faculté de proximité.
Positionnement dans l'environnement
<p>Au sein de l'université, la licence <i>Droit</i>, par sa spécificité, n'entre pas en concurrence avec les autres formations proposées au sein de l'Université d'Artois. L'établissement est sensible aux synergies entre ses différentes formations (<i>Droit et gestion</i>, <i>Droit et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)</i>, <i>Droit et Lettres</i>) et permet l'accueil d'étudiants venant de la licence <i>Lettres, histoire, droit</i>, dispensée à l'UFR de Lettres.</p> <p>Par rapport aux universités voisines, l'Université de Valenciennes, l'Université de Lille, l'Université du littoral Côte d'Opale, et l'Université d'Amiens dispensent une licence en <i>Droit</i>. L'ouverture d'une licence <i>Droit</i> par l'Université d'Artois se justifie dans une logique de proximité, puisque la totalité des étudiants a une origine régionale. La formation est proposée dans un bassin de recrutement de forte densité urbaine (agglomérations de Douai-Lens, 11^{ème} aire urbaine de France 552 694 habitants). Chaque année, la formation accueille en L1 près de 500 étudiants. Le comité note toutefois une tendance à la diminution des effectifs de L1 passés de 582 en 2013, à 447 en 2017 (baisse de 23 %).</p>

Dans son environnement socio-économique, il convient de noter que l'établissement accueille une classe préparatoire intégrée de l'École nationale de la magistrature avec qui il est en partenariat. L'établissement a conclu une convention avec le lycée Rimbaud pour l'accueil des brevet de technicien supérieur (BTS) en faculté de droit et pour l'accueil d'étudiants de la faculté de droit en BTS en réorientation à l'issue du premier semestre de la première année. Depuis 2013, l'établissement a conclu une convention avec le lycée Albert Châtelet (Douai) pour l'accueil des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) avec mise en place d'un jury commun.

La formation a mis en place une politique volontariste d'encouragement de la mobilité internationale par l'organisation de réunions d'information dans le cadre de la semaine internationale de la mobilité, de campagnes de candidature à la mobilité, et de vidéos de témoignage pour valoriser les retours d'expérience des étudiants.

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation semble pertinente au regard de l'objectif d'une formation généraliste. Néanmoins, à défaut de spécialisation en troisième année, comme c'est le cas dans la plupart des établissements, il serait possible de suggérer à l'établissement des choix optionnels, liant par exemple deux enseignements, au sein d'un même semestre (par exemple : *Droit civil et Droit commercial*, ou *Droit civil et Droit social*). Une réflexion peut également être menée sur l'articulation entre les cinquièmes et sixièmes semestres, soit pour assurer la continuité du choix des options suivies en TD, soit au contraire pour privilégier la diversification (par exemple commercial puis social). Par ailleurs, la lisibilité de la maquette pourrait être améliorée sur certains points de détails :

- L'intitulé de certains cours est particulièrement large (*Droit civil et Droit administratif*) ;
- Le placement de la procédure pénale en « Unité de compétences transversales et ouverture » est surprenant de même que la disparition de la langue vivante au sixième semestre ;
- Le volume horaire des semestres peut être rééquilibré.

La formation est structurée en tronc commun. Les matières optionnelles sont limitées. Le comité peut saluer l'accent mis sur l'acquisition d'un socle solide de culture générale, l'enseignement des langues étrangères et des enseignements en langues étrangères (par exemple, Problèmes du monde contemporain), en lien avec le développement des mobilités internationales. Le dispositif de professionnalisation se déploie sur les trois années de licence (suivi individuel, conférences obligatoires, ateliers). La préparation du Certificat informatique et internet (C2i) est proposée au troisième semestre. En revanche, la place du numérique dans les pratiques pédagogiques demeure marginale.

Pilotage

La diversité de l'équipe pédagogique est très satisfaisante. Le niveau d'encadrement est un atout pour une faculté de petite taille. Le volume horaire attribué à des professionnels extérieurs est marginal mais il assure une ouverture intéressante sur la pratique. L'évaluation des connaissances se fait de façon classique. La transcription des unités en compétences n'est pas encore effective, même si l'établissement adhère au portefeuille électronique de compétences. Il n'existe pas de passerelles spécifiques et systématiques vers d'autres formations.

Il existe un comité de perfectionnement pour la formation. La direction est assurée par un directeur des études chargé de la coordination des actions pédagogiques et par un responsable d'année (deux semestres), président de jury, chargé d'évaluer l'efficacité de la formation, de veiller au bon fonctionnement des jurys. Le pilotage repose également sur les réunions organisées par sections de spécialités et entre chargés de cours et chargés de TD pour chaque matière.

La formation a mis en place un portefeuille de compétences. La transcription en compétences reste néanmoins facultative. Le supplément au diplôme ainsi que la fiche RNCP sont parfaitement lisibles et détaillés.

Les dispositifs d'aide à la réussite s'appuient sur le tutorat d'accompagnement pour les étudiants en difficulté.

Résultats constatés

Les effectifs de la L1 depuis 2013 oscillent entre 445 et 562 étudiants. Le taux de réussite en L1 varie entre 36 % et 43 %. Ce taux de réussite est calculé en ne tenant pas compte des étudiants n'ayant aucune note sur l'ensemble des examens, soit environ 25 % des effectifs. Le taux de réussite en L2 varie entre 53 % et 63 %. Le taux de réussite en L3 varie entre 63 % et 70 %. En ce qui concerne la poursuite d'étude en master, les suivis de cohorte sont réalisés dans l'établissement. Selon les années, entre 39 % et 47 % des étudiants diplômés de L3 poursuivent en M1 dans l'établissement.

Pour la première fois en 2018, l'établissement a enquêté sur les diplômés de licence 18 mois après l'obtention de leur diplôme. L'enquête a été publiée en juillet 2018, mais ses résultats ne semblent pas avoir été communiqués par l'établissement. Les statistiques de l'Observatoire de la vie étudiante relatives au devenir des étudiants sont qualifiées « d'insuffisantes » par l'établissement. Le dossier ne fournit aucun résultat en matière d'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Renforcement du socle de culture générale et disciplinaire dans une perspective de lutte contre les inégalités sociales.
- Bon enseignement des langues vivantes et les cours disciplinaires en langues étrangères.
- Accueil d'une classe préparatoire intégrée de l'École nationale de la magistrature.
- Encouragement volontariste de la mobilité internationale.

Principaux points faibles :

- Manque de précision de certains intitulés de cours.
- Manque de lisibilité du parcours en L3 en vue de pré-spécialiser les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence en *Droit* de l'Université d'Artois offre une formation classique et solide, avec des propositions pédagogiques originales et intéressantes pour l'acquisition d'une culture disciplinaire (Culture générale, Philosophie du droit, Problèmes du monde contemporain en anglais, par exemple). En outre, la politique de promotion active de la mobilité internationale doit être poursuivie, peut-être par un encouragement à l'année de césure. L'orientation internationale peut encore être approfondie par l'augmentation des cours en langues étrangères, notamment au cours du sixième semestre. Par son ambition, la formation remplit pleinement sa mission de proximité, pour favoriser l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur. Néanmoins, l'organisation pédagogique et la lisibilité du parcours des étudiants pourraient être améliorées à la marge en proposant des parcours type.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Économie et gestion* a pour objectif d'acquérir des connaissances et des compétences pour exercer des fonctions d'encadrement dans le monde de l'entreprise, de la banque et de l'assurance ou, poursuivre des études en master d'économie ou de gestion. La licence est proposée en formation initiale classique à Arras, au sein de la Faculté d'Economie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS). Elle est organisée à partir de la deuxième année de licence (L2) en deux parcours : *Métiers du management* et *Economie quantitative*.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>Économie et gestion</i> par son contenu et ses objectifs vise à faire acquérir aux étudiants les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de fonctions d'encadrement dans le monde de l'entreprise, de la banque, de l'assurance. Le contenu de la formation s'articule autour d'un socle de disciplines fondamentales en sciences économiques, en sciences de gestion ou encore en management auxquelles s'ajoutent des disciplines transversales (langue vivante, informatique, etc.). Il paraît ainsi que l'intitulé de la formation est en adéquation tant avec ses objectifs qu'avec ses contenus.</p> <p>Les six semestres sont organisés de manière cohérente en vue de favoriser l'entrée des étudiants en master. Des passerelles et des dispositifs pédagogiques adaptés sont mis en place pour assurer la réussite des étudiants tout au long des six semestres.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le diplôme est bien positionné dans l'offre de formation de l'Université d'Artois. Il existe une synergie avec la licence <i>Administration Economique et Sociale (AES)</i>, principalement au niveau de la première année de licence (L1). Les effectifs sont importants, même si ce diplôme est également proposé dans de nombreuses universités de la région (universités du Littoral, de Lille, de Valenciennes, etc.).</p> <p>La formation présente potentiellement une articulation forte avec la recherche du fait de la présence de trois laboratoires de recherche et du nombre important d'enseignant-chercheur (EC) qui y interviennent (plus de la moitié des intervenants).</p> <p>Le responsable développe la coopération avec des organisations (entreprises, hôpitaux, etc.) et des</p>

organisations professionnelles (BGE - réseau d'appui aux entrepreneurs). Il y a une volonté d'intégrer des professionnels dans l'équipe pédagogique.

Des accords de partenariat existent avec huit universités partenaires (Espagne, Pologne, Allemagne) dans le cadre d'échange Erasmus et également avec des universités Québécoises. Malgré ces accords, la mobilité est relativement faible au regard du nombre important de places offertes : un à trois étudiants partent chaque année en échange sur les 21 places proposées par les universités partenaires.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est cohérente. Les deux parcours de la licence sont initiés dès la L2 pour une spécialisation progressive, avec une préparation pour les masters organisée dans le cinquième semestre (S5). Des modules optionnels sont organisés (deuxième langue vivante (LV2)) mais sont à renforcer pour accompagner davantage les étudiants. Il existe des possibilités de reprises d'études (en validation des acquis de l'expérience et validation des acquis professionnels) mais en nombre très limité. Aucun chiffre n'est d'ailleurs mentionné.

La formation donne une place importante à la professionnalisation, notamment à partir de la troisième année de licence (L3). Les stages en L1 et L2 restent optionnels et assez peu réalisés par les étudiants, ils donnent lieu à un bonus. Un stage de six semaines est obligatoire en L3. Il existe une unité d'enseignement (UE) de professionnalisation (job dating, formations aux CV, etc.) et des intervenants du monde socio-économique (dont trois PAST) enseignent dans la formation.

Plus de la moitié (53 %) des intervenants de la formation sont des EC en sciences économique et en sciences de gestion qui appartiennent aux trois laboratoires Lille, Economie et Management (LEM) qui est une Unité Mixte de Recherche, Recherche en Management et Economie (RIME Lab) et Textes et Cultures qui sont deux équipes d'accueil. Les enseignements dédiés à la recherche sont limités : un seul cours de modélisation économique au cours des trois années dans le parcours *Économie quantitative*.

La mise en place de Moodle permet aux enseignants de déposer leurs cours. Les étudiants sont formés à la bureautique et dispose d'un environnement numérique de travail, notamment un accès à Moodle. Il existe assez peu d'innovations pédagogiques de type classe inversée dans la formation.

L'enseignement de l'anglais est obligatoire sur les six semestres. La LV2 est optionnelle. Un cours d'économie est en anglais.

Pilotage

Le pilotage de la formation est structuré autour d'une équipe composée de nombreux EC. Trois professeurs associés (PAST) et cinq professeurs certifiés (PRCE) et professeurs agrégés (PRAG) complètent l'équipe. La formation dispose de trois postes de PAST qui participent notamment à l'orientation des étudiants. Le responsable de formation assure la coordination de l'équipe, l'organisation des études et la communication auprès des étudiants.

Deux réunions pédagogiques sont organisées par an (septembre et juin). Prochainement, il est envisagé de constituer un conseil de perfectionnement pour chacune des formations au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) EGASS.

L'accompagnement de l'étudiant dans son parcours d'études se fait dès son entrée en L1. Tous les étudiants sont informés des conditions d'évaluation dans les « modalités de contrôle des connaissances ». Deux jurys d'examen ont lieu pour chaque année de licence. L'ensemble des enseignants participent à ces jurys.

Il existe des dispositifs d'aide à la réussite : chaque étudiant de L1 a un tuteur pédagogique. La réorientation est possible en AES pour les étudiants de L1. Des passerelles ont également été mises en place pour les étudiants de diplôme universitaire de technologie (DUT) issus des départements Techniques de commercialisation et Gestion comptable et financière et de brevet de technicien supérieur (BTS). Les étudiants de DUT rentrent directement en L3, ceux de BTS en L2.

Résultats constatés

Les effectifs sont en croissance depuis 2013. Le public de la licence est majoritairement régional. Il paraît diversifié (BAC professionnel, BAC technologique). Les effectifs en L1 sont autour de 120 étudiants, et même 170 pour la promotion 2017/2018. Les effectifs en L2 sont plus réduits, de l'ordre de 70 étudiants. Les effectifs

étudiants de L3 augmentent grâce aux flux de BTS et d'Institut universitaire de technologie (IUT) : de l'ordre de 70 étudiants et même 100 étudiants pour la promotion 2017/2018. Plus de 50% des étudiants de L3 sont issus des filières BTS et des IUT. L'attractivité de la formation permet une augmentation du nombre d'inscrits depuis 2013, essentiellement en L1 et L3.

Le taux de réussite est faible en L1, moins de 50% (38 % en 2016/2017). Il augmente en L2 à près de 70 % pour atteindre 80 % en L3.

Les étudiants de L3 sont accompagnés pour permettre leur entrée dans les masters de l'Université d'Artois. Toutefois, le comité note que le taux de poursuite d'études au sein des masters de l'Université d'Artois n'est que de 50 %. Le dossier ne donne aucune explication quant à ce taux.

Le suivi des diplômés n'est pas effectué en L3. Par ailleurs, les mentions et parcours de masters de l'Université d'Artois qui accueillent les étudiants de la L3 ne sont pas identifiés. Faute d'information, il n'est pas possible d'évaluer le devenir de près de la moitié des étudiants qui ne poursuivent pas leurs études dans des masters de l'Université d'Artois.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La cohérence entre les objectifs et les moyens.
- Les dispositifs d'aide à la réussite en L2 et L3, notamment l'accompagnement individualisé de chaque étudiant.
- Les partenariats internationaux avec des universités partenaires.

Principaux points faibles :

- Le suivi du devenir des diplômés en L3 hors de l'Université d'Artois, ou de façon détaillée au sein des masters de l'Université d'Artois.
- Le faible taux de poursuite d'études au sein des masters de l'Université d'Artois.
- L'absence d'innovations pédagogiques.
- La faible mobilité internationale des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le diplôme est cohérent tant sur les objectifs que les moyens proposés. La dimension innovation pédagogique mérite d'être développée. Le pilotage de la formation gagnerait à mettre en place un suivi des diplômés et à favoriser la mobilité internationale au regard des opportunités offertes par les partenariats avec huit universités à l'étranger.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)* vise, par un enseignement universitaire classique, l'acquisition de connaissances permettant la compréhension des pratiques physiques et sportives. Cette formation généraliste propose trois parcours : *Activités physiques adaptées et santé (APAS)*, *Education et motricité (EM)*, *Entraînement sportif (ES)*. La mention conduit aux métiers de l'intervention et de l'encadrement des pratiques physiques et sportives. Le cursus est proposé en formation initiale par l'unité de formation et de recherche (UFR) *STAPS* de Liévin (Faculté des sports et de l'éducation physique).

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de cette licence sont exposés précisément et correspondent aux objectifs généraux classiquement trouvés au niveau national dans une licence <i>STAPS</i>. La mention s'appuie sur la pluridisciplinarité en visant l'acquisition des connaissances scientifiques ainsi que des connaissances techniques et pratiques, nécessaires à la compréhension de l'activité physique en sciences du sport. Les enseignements proposés sont en adéquation avec les objectifs affichés de la formation : former des spécialistes de l'intervention par les activités physiques, sportives et artistiques. Les objectifs, connaissances et compétences sont bien détaillés et s'appuient sur les fiches du répertoire national de certification professionnelle (RNCP). Les débouchés et métiers sont identifiés de manière précise au niveau des fiches RNCP et la possibilité de poursuite d'études en master est clairement indiquée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est positionnée de manière cohérente dans le champ de formation de l'établissement <i>Organisations, sociétés, éducation</i>. Elle répond à un besoin local en termes de formation et complète ainsi l'offre en <i>STAPS</i> des universités des Hauts-de-France. L'articulation avec d'autres formations régionales mériterait d'être précisée.</p> <p>Cette licence est adossée à un laboratoire de recherche reconnu (Sherpas - URePSS - équipe d'accueil 7369) à laquelle sont rattachés la plupart des enseignants-chercheurs intervenants dans la formation dont les travaux alimentent les contenus d'enseignement.</p>

La formation présente un bon ancrage avec les milieux socio-professionnels en ayant développé des partenariats et conventions nombreux et variés dans les secteurs de l'éducation, du médico-social et du mouvement sportif, contribuant à la professionnalisation. L'implantation de l'UFR STAPS au sein du pôle d'excellence sportif et le partenariat avec le cluster Vivalley, Sport Santé Bien-Être constituent des atouts.

Elle bénéficie des programmes d'échanges internationaux classiques et de dispositifs mis en place par l'établissement. Cependant la mobilité marginale demanderait à être confortée.

Organisation pédagogique

L'architecture du cursus est assez classique en STAPS, en cohérence avec l'arrêté licence, permettant une orientation progressive en deuxième année de licence (L2) à partir d'une première année de licence (L1) commune. La spécialisation s'effectue réellement en troisième année de licence (L3) avec trois parcours séparés. Deux parcours sélectifs sont également proposés, pour les sportifs de haut-niveau et pour la préparation au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de Cachan. Les modalités d'aménagements pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont bien décrites. Les dispositifs de validation d'acquis sont détaillés.

Le cadrage de la formation est bien précisé dans les fiches RNCP. La formation est structurée de manière lisible en blocs d'enseignements pour les trois parcours, avec un bon équilibre entre connaissances scientifiques pluridisciplinaires, connaissances méthodologiques, compétences techniques, compétences additionnelles. La reconnaissance dans la formation de l'engagement étudiant est à souligner (dispense de stage ou d'enseignement pour toute forme d'engagement en rapport avec la formation, avec l'accord du responsable pédagogique).

Le dossier montre la volonté de professionnalisation des étudiants, qui se manifeste notamment par l'existence d'unités d'enseignements de découverte des milieux professionnels et de construction du projet professionnel, la possibilité de certifications en langue et informatique, et la mise en stage dès la L1 (stages de découverte en L1), ce qui constitue un point fort. Les modalités d'accompagnement et d'évaluation des stages d'intervention en L2 et L3 sont précisées et cet aspect de la formation est bien valorisé par le poids en crédits européens (ECTS) attribués. La formation à et par la recherche est également très présente dans la formation, que ce soit par des enseignements de méthodologie, des séminaires ou par la réalisation du mémoire de L3.

Les étudiants bénéficient d'une plate-forme numérique et la formation propose l'utilisation de différents outils. L'équipe pédagogique s'est engagée de manière volontariste dans le développement d'innovations pédagogiques (pédagogie inversée, modalités d'évaluation innovantes), donnant lieu à un label par l'établissement et de projets innovants conduisant à un bonus qualité.

L'enseignement de langues est présent tout au long du cursus. Le dossier mentionne une mobilité étudiante très faible.

Pilotage

L'équipe pédagogique est variée, composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du secondaire, de professionnels. Le dossier indique que 30 % des enseignements dans le cursus sont assurés par des intervenants extérieurs, mais l'absence d'un tableau récapitulatif précisant leurs fonctions et qualités ne permet pas d'apprécier leur niveau de participation dans les différents parcours.

Le pilotage est assuré par une équipe dont les responsabilités sont clairement définies et les réunions sont nombreuses. Suivant le cadrage de l'établissement, un conseil de perfectionnement par parcours, auquel participent des étudiants et des professionnels, semble contribuer également à l'évaluation régulière de la formation. Le manque d'informations quant à la composition précise et le contenu de ces conseils empêche de pouvoir en apprécier l'opérationnalité réelle. Mais le dossier présenté, avec des bilans et une analyse en « forces, faiblesses, opportunités, menaces » montre une démarche volontaire d'autoévaluation et de propositions pour améliorer encore la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont variées et clairement indiquées et les dates de jurys sont inscrites au calendrier. L'approche par compétence vient d'être initiée et doit être poursuivie. Les modalités de l'utilisation du portefeuille d'expériences et de compétences pour le suivi de l'acquisition des compétences sont peu détaillées.

L'évaluation par les étudiants de la formation est actuellement organisée au niveau de l'UFR. Cette procédure est récente, et il manque des informations pour apprécier la manière dont ces informations sont concrètement prises en compte dans le pilotage de la mention. Une harmonisation du dispositif au niveau de l'établissement

est en cours ainsi que pour l'autoévaluation.

Des dispositifs d'aide et d'accompagnement ont été mis en place, démontrant un suivi des étudiants devant favoriser leur orientation et réussite. Aucune information n'est donnée concernant les passerelles et réorientations.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants (314 en L1, 181 en L2, 169 en L3 pour l'année 2017-18) ce qui témoigne de l'attractivité de la formation. Les taux de réussite sont en hausse en L1 (35 % en 2014 ; 56 % en 2017) et en L2 (78% en 2014 ; 89 % en 2017 pour l'ensemble) et sont satisfaisants en L3 (87 % en 2017 pour l'ensemble). Les effectifs en L3 parcours EM semblent en forte augmentation mais le comité ne dispose pas d'information sur la poursuite d'études et l'insertion de ces diplômés.

Une majorité (70 %) des étudiants des parcours APAS et EM poursuivent en master, en adéquation avec leur parcours, principalement dans la formation correspondante de l'établissement. Les informations sont très succinctes pour le parcours ES.

Le suivi est assuré par des enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante de l'établissement et par des enquêtes internes à la composante STAPS. Le dossier manque de renseignements détaillés par parcours concernant les abandons, les taux de réussite, les poursuites d'étude et l'insertion professionnelle ainsi que les emplois occupés, ce qui ne permet pas une appréciation claire de ces aspects.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La place des stages et leur suivi avec une mise en stage dès la L1.
- Une équipe pédagogique très dynamique et engagée.
- Un bon ancrage avec les milieux socio-professionnels.
- Le développement de pratiques pédagogiques innovantes.

Principaux points faibles :

- Un manque d'informations précises sur les intervenants extérieurs professionnels.
- Un manque de renseignements détaillés sur le suivi des étudiants.
- Une faible mobilité étudiante à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier comprend des bilans et une analyse en « forces, faiblesses, opportunités, menaces », ce qui montre une démarche volontaire pour améliorer encore la formation.

La licence est bien positionnée dans l'offre de formation de l'université et a développé des partenariats nombreux et variés avec l'environnement socio-économique. La participation au sein du pôle d'excellence sportif et le partenariat avec le cluster Vivalley, Sport Santé Bien-Être pourraient être mieux valorisés et permettre ainsi de diversifier davantage l'insertion professionnelle et accroître encore la visibilité de la formation.

Le développement de l'utilisation du portefeuille d'expériences et de compétences pourrait aussi contribuer à la visibilité de la progression des acquis. La mobilité internationale devrait être renforcée.

Les perspectives d'évolution au niveau global de la formation sont présentées dans le dossier de manière très synthétique. Elles témoignent cependant du souci d'amélioration de l'articulation formation-insertion professionnelle. Les dispositifs d'auto-évaluation récemment mis en place devraient également constituer des outils d'aide au pilotage de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : ASSISTANT JURIDIQUE

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) forme aux métiers d'assistant juridique polyvalent dans des entreprises ou des cabinets d'affaires avec un niveau BAC+3. Les étudiants sont recrutés à BAC+2, issus de parcours divers : soit titulaires des quatre premiers semestres d'une licence en *Droit* ou *Administration, économie et sociale*, soit titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme universitaire de technologie (DUT) dans les domaines juridiques, de la gestion d'entreprise, de l'immobilier, des assurances ou des ressources humaines. La formation est organisée autour d'un parcours unique de 426 heures de cours, avec l'obligation d'accomplir un projet tutoré et un stage de trois mois. Il s'agit d'une formation initiale, mais elle accueille chaque année plusieurs étudiants au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle s'est ouverte à l'alternance à la rentrée 2018/2019. La formation se déroule à la Faculté de droit de Douai.

ANALYSE

Finalité

La LP n'a pas pour vocation la poursuite d'études, mais l'insertion professionnelle à BAC+3, en tant qu'assistant juridique polyvalent dans des entreprises ou des cabinets d'affaires. La formation est volontairement la plus large possible afin de permettre au diplômé d'exercer un métier « protéiforme » d'assistant juridique dans de nombreux secteurs d'activité très différents (cabinets d'avocats, notaires, assurances, immobilier, banques, petites et moyennes entreprises).

A l'issue de la formation, les étudiants diplômés doivent être capables de rédiger des actes juridiques dans le respect des procédures en vigueur, d'élaborer des notes de synthèse à l'attention d'un supérieur hiérarchique, de gérer une équipe et de conduire des projets en autonomie.

La maquette est très lisible, bien construite et les objectifs sont précisément déterminés. La formation ne recrutant pas exclusivement des étudiants ayant suivi des études juridiques et disposant des prérequis nécessaires, elle offre une mise à niveau dans diverses branches du droit durant le premier semestre. Le second semestre est dédié à des enseignements pratiques finalisés, la construction d'un parcours professionnel, la réalisation d'un projet tutoré et un stage de 12 semaines.

Toutefois, même si le parcours a été recentré sur les « entreprises et cabinets d'affaires », les matières abordées restent très diverses (procédure pénale, procédure civile, droit social, droit de la famille, droit de la distribution, droit de la construction, droit commercial) et doivent être toutes étudiées en un seul semestre, dans le cadre de

cours de format réduit à 20 heures. De plus, les étudiants sont issus de parcours très différents, sans nécessairement disposer tous des prérequis juridiques à l'entrée de la formation. Il semble difficile, dans ces conditions, pour les étudiants de développer une réelle maîtrise des contenus et compétences. L'orientation nouvelle envisagée vers une formation en alternance semble pertinente et mieux adaptée pour résoudre cet obstacle.

Positionnement dans l'environnement

L'interaction de la formation avec l'environnement de recherche n'est pas renseignée. Par ailleurs, la LP étant destinée à un public régional pour postuler sur des emplois locaux, il est indiqué qu'il n'est pas utile d'envisager sa dimension internationale.

Le positionnement de la formation au niveau régional est plus problématique. Bien qu'il n'existe pas au sein de la COMUE, de formation strictement semblable, au moins trois autres Licences professionnelles s'en approchent, avec d'éventuels recouvrements : LP *Pratique Juridique de l'Entreprise* (Valenciennes), LP *Activités Juridiques spécialité Contentieux et Recouvrement* (Lille) et LP *Spécialité Activités Juridiques – Assistant Juridique* (Amiens).

Le positionnement de la formation dans son environnement économique semble compenser le problème de l'offre de formation régionale. En effet, le dossier évoque une bonne intégration dans le tissu local, la forte reconnaissance de la formation par les acteurs locaux et l'investissement des professionnels dans la formation. Il convient, en outre, de noter que cette formation existe dans une région faisant face à des difficultés économiques spécifiques. Elle s'adresse à des étudiants peu mobiles, parfois affectés par des contraintes particulières (notamment situations de reprise d'études, mères célibataires). Dans ce contexte, il semble que la formation occupe une place utile, du point de vue de la demande de formation comme de l'offre d'emploi, dans son bassin économique, sans qu'aucun partenariat ne soit toutefois formalisé.

Organisation pédagogique

La structure de la formation en tronc commun sans option vise à répondre à l'hétérogénéité du public étudiant, issu ou non de filières juridiques. Toutes les matières sont obligatoires, afin d'assurer un niveau minimal harmonisé. La formation prend en compte la validation des acquis de l'expérience (VAE), avec en moyenne trois étudiants chaque année. Par ailleurs, l'organisation des cours en présentiel est adaptée au cas par cas, en fonction des difficultés spécifiques rencontrées par certains étudiants (malentendants, maladies invalidantes, mères célibataires). La formation est également ouverte aux personnes ayant un emploi à temps partiel, qui pourront être dispensées de certains cours.

La liste des enseignants montre un équilibre entre cours théoriques dispensés par un nombre suffisant de titulaires et cours pratiques dispensés par des professionnels (notaire, avocat, huissier). La mise en situation professionnelle des étudiants se fait principalement par le projet tutoré et par un stage de trois mois. En outre, les étudiants bénéficient de l'accès à une bourse d'emplois et de stages (Career Center) et de l'assistance d'une conseillère à l'insertion professionnelle, chargée de relayer les offres de stages ou d'emplois, mais aussi de les aider pour la rédaction de curriculum vitae, lettres de motivation et dans la recherche de stages. Il convient de noter une phase d'évolution de la formation en 2018 et 2019, par le développement de l'alternance au sein de la formation. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme pourraient être améliorés, en les recentrant sur une liste plus précise et ciblée de compétences.

Les outils numériques sont envisagés dans le cadre d'un cours de 15 heures (selon la maquette) dédié aux « nouvelles technologies », volume horaire limité au regard des évolutions : la numérisation des métiers liés à l'assistance juridique, ce qui est un risque identifié pour les débouchés de la formation. Il est mentionné que l'application Moodle permet une utilisation de l'outil numérique par les enseignants et les étudiants, sans toutefois que ne soit précisé le succès d'un tel dispositif pour la formation.

Pilotage

Il est difficile d'apprécier l'implication des membres de l'équipe pédagogique au regard du dossier. L'implication du responsable de la formation ne fait, en tout cas, aucun doute. Le pilotage semble être effectué de manière informelle, compte tenu de la petite taille de l'Université. Le dossier mentionne qu'environ la moitié des enseignements est assurée par des intervenants extérieurs, sans toutefois que cela ne ressorte véritablement de la liste des enseignants.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation. Un conseil de perfectionnement a bien été mis en place. Il est

composé d'enseignants et d'intervenants professionnels, d'étudiants et de personnels administratifs techniques.

La LP donne lieu à l'obtention de 60 crédits, suivant le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS). Les modalités de contrôle des connaissances sont diffusées chaque année auprès des étudiants et le jury, composé de membres de l'équipe pédagogique, se réunit chaque semestre. Les étudiants disposent de l'accès à un livret électronique personnel dans le cadre du portefeuille de compétences (PEC), qui permet d'enregistrer et de répertorier toutes les connaissances et compétences acquises au long des cours, des activités culturelles, sportives, associatives et des expériences professionnelles.

Résultats constatés

La formation semble souffrir d'un déficit d'attractivité, face à un public peu mobile. La quasi-totalité des étudiants inscrits est originaire de la région Hauts-de-France. Les effectifs sont passés de 31 à 15 entre 2013 et 2017 (baisse de 50 %). Le taux de réussite est constant autour de 70%, à des niveaux comparables à ceux d'une troisième année de licence en *Droit* dans cet établissement.

Le dossier mentionne la publication annuelle des chiffres de l'insertion professionnelle par un service centralisé de l'Université, l'Observatoire de la vie étudiante. Ils sont communiqués aux étudiants et régulièrement mis à jour sur l'Espace Numérique de Travail (ENT). Toutefois, ces chiffres ne sont pas communiqués. Il est simplement mentionné que l'insertion professionnelle des diplômés doit être améliorée. Le développement de l'alternance semble, dans tous les cas, une solution intéressante pour accroître l'attractivité de la formation et l'insertion professionnelle stable des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Évolution vers l'alternance.
- Formation de proximité accessible à des étudiants peu mobiles.
- Formation professionnalisante (implication des professionnels).

Principaux points faibles :

- Baisse de l'attractivité et des effectifs depuis 2013.
- Manque de différenciation avec les trois autres LP du domaine juridique dans la région.
- Manque d'information sur l'insertion professionnelle des diplômés, insertion à améliorer selon le dossier.
- Diversité des enseignements importante, qui ne permet pas toujours d'approfondir les fondamentaux.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Face au manque d'attractivité de la formation et aux difficultés d'insertion professionnelle des diplômés, le basculement vers une formation en alternance semble être une solution opportune. En outre, des partenariats pourraient être établis en amont, afin d'assurer un débouché professionnel aux étudiants. Cela permettrait également de mieux définir les besoins d'emploi et ainsi de recentrer les objectifs de la formation, qui apparaissent, en l'état actuel, trop hétérogènes et insuffisamment différenciés par rapport aux autres LP du domaine juridique en région. Les intitulés de cours en TIC demeurent trop généralistes pour apprécier l'adéquation avec les évolutions technologiques. Il serait opportun d'intégrer dans les enseignements en droit la numérisation des métiers liés à l'assistance juridique.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCIALISATION DE PRODUITS ET SERVICES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Commercialisation de produits et services* existe depuis 1995. La formation est ouverte à l'alternance depuis 2015. Rattachée au département Techniques de commercialisation de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lens, la licence a pour objectif de former en un an des commerciaux adaptés aux spécificités des marchés industriels et des services interentreprises : technicité et complexité des produits, diversité et compétences des interlocuteurs, risque financier important. La formation est accessible en formation continue (contrat de professionnalisation), en formation initiale classique ou par apprentissage. Depuis septembre 2015, une convention de partenariat avec le lycée Henri Senez d'Henin Beaumont, a permis la création d'un second groupe en licence *Commercialisation des biens et services interentreprises* (C-ProS) par voie de l'apprentissage. Les deux groupes en apprentissage sont accompagnés par Formasup, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) des Hauts de France.

ANALYSE

Finalité

L'objectif de la LP *Commercialisation de produits et services* est de former des spécialistes de la commercialisation de biens et services interentreprises au profit de grands groupes mais également de Petites et Moyennes Entreprises ou Industries (PME-PMI). Cette spécificité s'adresse aussi bien au marché des produits et des services professionnels, que du grand public. La formation est axée sur les techniques commerciales du *Business To Business* et repose sur une connaissance des processus industriels (gestion de la production, démarche qualité, marketing industriel, etc.).

Elle s'adresse à des étudiants issus de parcours BAC+2 type brevet de technicien supérieur (BTS) et diplôme universitaire de technologie (DUT), mais reste accessible aux autres formations. Néanmoins, aucun étudiant issu de parcours généraliste n'a intégré cette formation sur les quatre dernières années.

La particularité de la formation réside dans l'apprentissage de savoirs et savoir-faire liés à la technicité des marchés industriels, à la diversité des interlocuteurs rencontrés dans ce domaine et aux risques financiers inhérents. Le contenu de la formation est cohérent par rapport aux objectifs de développer la connaissance des techniques de négociation spécifiques à cet univers.

La licence permet d'occuper les fonctions de technico-commercial, chargé d'affaires, acheteur, chargé d'études, assistant marketing, commercial, dans les PME-PMI, les sociétés de négoce industriel, les sociétés de

services aux entreprises, les banques et les assurances.

Positionnement dans l'environnement

La LP se positionne dans l'offre globale de formation de l'Université d'Artois dans le domaine des sciences humaines et sociales du champ *Organisations, Sociétés, Education* et propose une offre cohérente et en adéquation avec l'offre d'emploi locale. La formation s'intègre logiquement dans la carte régionale des établissements (entre autre les formations au BTS et du DUT). Le diplôme s'inscrit dans un cursus de formation commerciale proposée par l'IUT et complète l'offre de formation (*E-commerce, Tourisme, Commerce et distribution*). L'établissement collabore avec le lycée Henri Senez (Henin Beaumont) et le CFA des Hauts-de-France.

La concurrence régionale est assez dense en matière de formations commerciales, mais ce diplôme se distingue par un positionnement professionnel, spécifique sur un vaste bassin d'emploi (Hauts-de-France).

La LP répond aux attentes des entreprises locales et régionales à la recherche d'une force de vente bien formée. Il est à noter que si ce diplôme est particulièrement apprécié du milieu professionnel. Il n'existe pas véritablement de convention avec les acteurs industriels du bassin d'emploi. Ces conventions permettraient d'assoir davantage la légitimité de la formation en région et hors région.

L'articulation avec la recherche se fait uniquement par la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

Le dossier ne mentionne aucune coopération internationale avec d'autres établissements de formation liés au domaine.

Organisation pédagogique

La LP propose une formation de 470 heures et de 80 heures de projet tutoré. Le contenu est cohérent car équilibré entre formation générale et professionnalisante. L'originalité de la formation repose sur des apports de savoirs, savoir-faire et savoir-être, indispensables à l'exercice de la profession.

Les contenus mélangent judicieusement des matières professionnalisantes et des matières générales. Cette dualité permet aux étudiants de développer une bonne employabilité (maîtrise de la négociation, vente dans le cadre des marchés interentreprises) tout en améliorant leurs connaissances des techniques incontournables en entreprise (marketing, gestion, production). Les unités d'enseignements (UE) s'articulent logiquement et comprennent plusieurs UE : outils théoriques (statistiques, gestion notamment), marchés industriels et négociation-vente, techniques périphériques liées aux relations interentreprises (communication, gestion force de vente, droit du travail), projet tutoré et rapport de stage (véritable fil rouge de la formation). Ces deux dernières UE font l'objet d'une évaluation finale en soutenance de fin d'année (écrit et oral).

Elle est proposée en alternance sous forme de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, mais est également accessible en formation continue. La validation du diplôme par le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) connaît un très large succès, puisque les impétrants sont de plus en plus nombreux, et viennent de tout le territoire national. Cependant, le dossier ne fournit pas de données chiffrées sur les VAE.

La formation est assurée par une équipe composée d'enseignants universitaires et de professionnels. Étant donné sa spécificité, la professionnalisation est très importante, L'intervention de professionnels de haut niveau, notamment cadre supérieur et chefs d'entreprises, témoigne de la solidité du caractère professionnel de l'enseignement.

Le programme de formation dispose d'un module spécifique relatif à l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication et l'usage des outils numériques est intégré à la pédagogie (cours en ligne entre autre).

La licence C-pros comporte un module d'anglais technique et commercial. Néanmoins, le volume horaire en anglais reste en deçà des besoins recensés par certains acteurs industriels.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de professionnels. Ces derniers représentent plus de 50% de l'ensemble des intervenants. En revanche, la part d'enseignants-chercheurs dans l'équipe, n'est pas

précisée.

Les responsabilités pédagogiques sont clairement définies et les réunions sont organisées régulièrement. Le conseil de perfectionnement est organisé par la formation et se réunit une fois par an. Des conseils semestriels permettent de collecter l'avis des étudiants sur les pratiques ou l'organisation. Des actions correctives peuvent alors être mises en place.

Les étudiants en alternance sont suivis grâce à un livret d'apprentissage qui permet d'assurer le lien entre l'entreprise et l'université. L'équipe pédagogique attache une très grande importance à la valorisation des compétences au travers des unités 4 et 5 (stage et projet).

Le recrutement se fait par étude du dossier de candidature et entretien.

Résultats constatés

L'effectif est stable depuis trois ans oscillant entre 90 et 95 inscrits pédagogiques. Le nombre d'étudiants en formation initiale classique diminue régulièrement depuis 2015. Les taux de réussite sont satisfaisants (plus de 90%) et l'attractivité est importante (augmentation des candidatures de 57 % depuis 2012).

L'offre de formation en alternance est une véritable opportunité pour les jeunes en devenir et correspond à la volonté de développer ce type de formation dans la région concernée. Après avoir connu une baisse, le taux d'insertion à 30 mois est stable : 64% en moyenne sur la période 2012/2015. Moins de 25% des diplômés sur les trois dernières années poursuivent leurs études ; ce taux était proche de 40 % sur la période 2013/2015.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diplôme très professionnalisant et en adéquation avec les besoins du bassin d'emploi.
- Formation dont le positionnement est spécifique.
- Offre en alternance.

Principaux points faibles :

- Volume de formation en anglais.
- Partenariats officiels avec des entreprises importantes et des représentations professionnelles.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette LP *Commercialisation de produits et services* de l'Université d'Artois est une formation qui atteint ses objectifs en proposant à des étudiants issus de formations tertiaires courtes, une poursuite d'étude professionnalisante. En outre, cette formation répond aux besoins des entreprises industrielles de la région des Hauts-de-France. Cependant, il apparaît utile de mener une réflexion pour accroître l'insertion professionnelle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCE ET DISTRIBUTION

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) ouverte en 2008 est renommée en 2015 *Management du point de vente* au sein de la mention *Commerce et distribution*. Rattachée au département Techniques de commercialisation de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lens, la licence a pour objectif de préparer en un an aux métiers de manager du point de vente en grande et moyennes surfaces spécialisées. En 2011, une convention de partenariat avec le lycée Henri Senez d'Henin Beaumont, a permis la création d'un premier groupe de LP en apprentissage. Depuis, les deux groupes en apprentissage (lycée et IUT) sont accompagnés par Formasup, le Centre de formation des apprentis (CFA) des Hauts-de-France. La formation est maintenant uniquement accessible en formation continue (contrat de professionnalisation) et en alternance (contrat d'apprentissage).

ANALYSE

Finalité
Les compétences attendues à l'issue de la licence sont clairement identifiées et correspondent à la fonction de manager du point de vente. Les titulaires du diplôme peuvent être recrutés comme directeur adjoint de magasin ou chef de rayon de grande surface. Les compétences attendues du manager de point de vente sont variées : coordonner et optimiser le fonctionnement quotidien de l'espace, gérer le personnel et animer l'équipe de vente, définir et/ou mettre en œuvre la politique commerciale du magasin, gérer les rayons, les stocks, l'entrepôt, et les résultats financiers du point de vente.
Positionnement dans l'environnement
La LP se positionne dans l'offre globale de formation de l'Université d'Artois dans le domaine des sciences humaines et sociales du champ <i>Organisations, Sociétés, Education (OSE)</i> et propose une offre cohérente et en adéquation avec l'offre d'emploi locale. La formation s'intègre logiquement dans la carte régionale des établissements (entre autre les formations au brevet de technicien supérieur (BTS) et du diplôme universitaire de technologie (DUT)). Le diplôme s'inscrit dans un cursus de formation commerciale proposée par l'IUT et complète l'offre de formation (E-commerce, tourisme et commercialisation des produits industriels). Il n'existe à ce jour aucune formation équivalente dans le commerce spécialisé non alimentaire au niveau

régional. Les formations identifiées (Licence DistriSup Commerce et Distribution de l'Université de Lille, centrée sur les grandes surfaces en général, et la LP Commerce de l'Université de Valenciennes, centrée uniquement sur l'équipement de la maison) sont à la fois plus généralistes et plus spécialisées.

Un partenariat a été mis en place avec le lycée des métiers en 2011 afin de développer la formation en alternance au sein de l'IUT. Depuis 2012, l'IUT de Lens a définitivement intégré la formation, en lien avec Formasup, CFA du supérieur de la région des Hauts-de-France.

L'articulation entre la formation et la recherche est limitée, puisqu'un seul enseignant chercheur intervient dans le groupe formation continue. Le statut des intervenants du groupe alternance n'est pas précisé.

Les entreprises associées à la formation sont nombreuses, en particulier par l'intermédiaire de l'apprentissage, mais aussi par la participation aux activités pédagogiques (stages, projets) ou à des événements (forum). La présence de nombreux sièges sociaux liés à la grande distribution (Auchan France, Décathlon, Leroy Merlin France, Castorama, Kiabi, Flunch, etc.) favorise le recrutement de nombreux alternants et permet de faire appel à de nombreux professionnels expérimentés. Pourtant, aucune convention de partenariat ou d'accord cadre, n'a été signée avec une entreprise ou une représentation professionnelle.

Néanmoins, la description de l'environnement économique mériterait davantage de précisions, en particulier au niveau des perspectives d'évolution du secteur.

Le dossier ne mentionne aucune coopération internationale avec d'autres formations liées à la distribution.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est en cohérence avec le cadre national des formations. Le programme d'enseignement s'articule autour de trois unités d'enseignement (UE) qui constituent le socle de la formation (la gestion, la vente et le mangement). Ces enseignements viennent compléter les savoirs et savoirs-faire acquis en BTS ou DUT (les étudiants proviennent principalement de BTS). Une remise à niveau, sur les matières « connaissance de la distribution et du e-commerce » et « comportement du consommateur », est programmée systématiquement en début de formation. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP), validation d'études supérieures (VES)) permettent aux salariés de la distribution d'accéder au diplôme. Même si le nombre de demandes traduit l'adéquation entre les parcours professionnels et les compétences apportées par le diplôme, il est regrettable de ne pas disposer de chiffres précis sur ces procédures.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation : contenus disciplinaires en adéquation avec les besoins des professionnels, projets tutorés orientés sur le management et la gestion du magasin, rythme de l'alternance équilibrée entre le centre de formation et l'entreprise (lundi et mardi en centre de formation et le reste de la semaine en entreprise). Les unités d'enseignement professionnelles (UE4 Stage et UE5 Projet) sont orientées sur des problématiques propres à la distribution et font l'objet d'une évaluation écrite et orale (mémoire et soutenance).

L'enseignement fait appel à des pratiques pédagogiques classiques et s'appuie sur l'utilisation d'outils numériques (jeu d'entreprise par exemple). Deux modules d'enseignement permettent plus particulièrement d'aborder les nouvelles technologies. Le module *Technologies de l'information et de la communication* (TIC), enseigné par un professionnel est orienté vers la maîtrise de la communication sur les réseaux sociaux ; le module sur le comportement du consommateur, enseigné par un professionnel de la vente en ligne, permet d'illustrer ces nouvelles techniques.

Pilotage

Le dossier est peu lisible quant à la composition de l'équipe pédagogique pour le groupe alternance. L'équipe pédagogique comprend un seul enseignant-chercheur pour le groupe formation continue (20 heures), des enseignants (professeurs agrégés, professeurs certifiés, professeurs associés) et des professionnels. Ces derniers représentent en moyenne 46 % de l'ensemble des intervenants (41 % pour le groupe en formation continue, 51 % pour le groupe en apprentissage). L'équipe est stable, ce qui favorise la notoriété de la formation. En revanche, les responsabilités pédagogiques sont clairement définies et des réunions sont organisées régulièrement.

L'équipe enseignante se réunit six fois par an (réunion de rentrée, réunion intermédiaire, conseil semestriel, deux commissions d'évaluation des enseignements, jury de délivrance du diplôme). Deux réunions supplémentaires de suivi sont organisées dans le cadre de l'apprentissage, avec les intervenants et les maîtres d'apprentissage. Dans le cadre de la démarche qualité, tous les intervenants renseignent une « fiche matière » définissant les objectifs, la construction pédagogique, les supports utilisés, le nombre d'évaluations, le degré d'atteinte des

objectifs fixés. Cette fiche permet d'échanger sur les contenus et d'adapter éventuellement les contenus.

L'évaluation des enseignements est assurée (enseignement et l'enseignant). Le suivi global de la formation s'inscrit dans la démarche qualité du CFA.

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies et communiquées aux étudiants, avant le début de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations. Une évolution pourrait être apportée dans la répartition du poids relatif des matières au sein de la maquette, afin de mieux valoriser les enseignements « cœur de métier ». En effet, chaque matière a actuellement un coefficient et un poids identique dans chaque UE, quel que soit son volume d'heures d'enseignement. Les alternants sont correctement suivis, grâce à un livret d'apprentissage qui permet d'assurer le lien entre l'entreprise et l'Université.

Le dossier ne mentionne pas de dispositif d'aide à la réussite (excepté le suivi des apprentis) et ne précise pas les modalités de recrutement.

Résultats constatés

Les effectifs semblent stables (autour de 55 apprenants pour les deux groupes) et l'attractivité du diplôme reste élevée. En revanche, le recrutement reste très local.

Plus de 60 % des diplômés sont employés à l'issue de la licence (59 % en 2013, 71 % en 2014) et autour de 87 %, 30 mois après l'obtention du diplôme (période 2012-2014).

Le recrutement est lié aux besoins du secteur d'activité. La présence des grandes enseignes facilite le recrutement d'apprentis. Un suivi plus précis de l'évolution du secteur, permettrait de mieux anticiper la demande de formation. L'insertion professionnelle est correcte (65 % d'insertion professionnelle en moyenne, à l'issue du diplôme), mais demanderait à être confirmée sur une série de données plus longue et par des précisions sur les postes occupés. Malgré le constat d'une tendance à la hausse des poursuites d'études, le dossier indique un taux restant inférieur à 10 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte professionnalisation de la licence : près de 46 % des enseignements cœur de métier assurés par des professionnels.
- Adéquation entre la formation et les besoins de la profession.
- Taux de réussite élevé (autour de 90 % des étudiants).

Principaux points faibles :

- Manque de liens avec la recherche (un seul enseignant chercheur : 20 heures).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Commerce et distribution* de l'Université d'Artois répond à une offre d'emploi dans le domaine concerné. Cette formation est attractive avec plus de 50 étudiants (par promotion), issus majoritairement de formation BTS pour le groupe d'apprentis. Il pourrait être intéressant d'élargir le recrutement auprès de DUT. L'intégration d'enseignants chercheurs dans l'équipe pédagogique semble indispensable pour renforcer l'aspect universitaire de cette formation. Enfin, le suivi des étudiants et de leur devenir doit être amélioré. Compte tenu des mutations du secteur de la distribution, il faudrait améliorer l'analyse et le suivi de l'évolution de l'environnement (l'offre et la demande), pour mieux anticiper les évolutions futures du diplôme.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE E-COMMERCE ET MARKETING NUMÉRIQUE

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) a été ouverte en 2015 sous l'intitulé *E-Commerce et Marketing Numérique*, parcours *Processus de Commercialisation sur le Web*, à la suite de la création en 2014 du diplôme universitaire *Processus de commercialisation sur le web (PROCOMWEB)*. La LP *E-Commerce et Marketing Numérique* vise à former des étudiants destinés à travailler dans les domaines du commerce électronique et de sa distribution. Le diplôme dispensé à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lens, peut être obtenu en formation initiale, en formation continue et en alternance (contrat de professionnalisation).

ANALYSE

Finalité

Les compétences attendues à l'issue de la licence sont clairement identifiées et correspondent à la fonction de spécialistes du commerce électronique et de sa distribution. La formation, centrée sur les petites et les moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE), s'articule autour de trois domaines : *marketing*, *web* et *logistique*. Pour le *marketing*, l'apprenant met en œuvre les actions commerciales sur un site marchand (création du site, construction d'un contenu rédactionnel adapté, référencement, analyse des flux). Pour le *Web*, l'apprenant met en place et gère un site de E-commerce, alimente son contenu (texte, image et vidéo produit), exploite les données collectées, connaît la législation relative à la vente en ligne et les risques liés au web et aux réseaux sociaux. Pour la *Logistique*, l'apprenant adapte les solutions de transport et logistique en fonction des besoins, connaît les procédés d'acheminement, de visualisation des produits et de suivi, jusqu'au client, maîtrise les éléments qui concourent à la gestion administrative et documentaire entourant une opération de transport hors Union Européenne.

La licence prépare aux métiers de : gestionnaire de sites web orientés E-commerce, gestionnaire de marchandises d'un site web marchand, responsable e-marketing, technico-commercial (prospection, communication, gestion site web marchand, community management), commercial sur plate-forme logistique ou pour prestataire e-logistique.

Cette formation semble suffisamment généraliste et professionnalisante pour pouvoir répondre aux attentes des entreprises du bassin d'emploi concerné.

Positionnement dans l'environnement

La LP se positionne dans l'offre globale de formation de l'Université d'Artois dans le domaine des sciences humaines et sociales du champ *Organisations, sociétés, éducation* et propose une offre cohérente et en adéquation avec l'offre d'emploi locale.

La formation s'intègre logiquement dans la carte régionale des établissements (entre autre les formations au brevet de technicien supérieur (BTS) et du diplôme universitaire de Technologie (DUT)). Le diplôme s'inscrit dans un cursus de formation commerciale proposée par l'IUT et complète l'offre de formation (tourisme, commerce et distribution, commercialisation des biens et services interentreprises). Les informations communiquées ne permettent pas d'indiquer la présence de coopérations avec d'autres formations ou d'éventuels recouvrements.

Le lien entre la formation et la recherche est faible, puisqu'un seul enseignant-chercheur est présent dans l'équipe.

Les relations avec l'environnement socio-économique se font à travers l'implication des professionnels dans les enseignements, les stages et contrats de professionnalisation. Bien que le secteur du E-commerce soit en fort développement, il serait intéressant d'approfondir l'analyse des besoins des entreprises (potentiel par secteur) et de la concurrence en matière de formation.

Depuis 2014, un accord de partenariat a été signé avec centre de formation professionnelle dans le domaine du transport et de la logistique (PROMOTRANS). Ceci souligne la spécificité logistique du diplôme.

Organisation pédagogique

La LP *E-Commerce et marketing numérique* compte 563 heures d'enseignement dont 113 heures pour le projet tutoré. Elle se prépare en formation initiale ou en formation par alternance. 12 semaines de stage sont prévues en formation initiale, alors que Le rythme de l'alternance est d'une semaine en cours, suivie d'une semaine en entreprise. Néanmoins, il serait souhaitable de disposer de la maquette détaillée du diplôme, qui intègre les coefficients et les crédits. La formation est accessible par la validation d'acquis de l'expérience (VAE), par la validation d'acquis professionnels (VAP) ou par la validation d'études supérieures (VES). En matière de formation continue, la formation est ouverte aux demandeurs d'emploi et aux salariés.

La professionnalisation se fait par le stage ou l'alternance, et la forte implication de professionnels dans les enseignements « cœur de métier ». Le contenu de la formation est équilibré entre les enseignements fondamentaux et les enseignements professionnels.

Des modules de connaissance de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat, y compris sous la forme de travaux pratiques, sont disponibles pour les étudiants depuis 2016. Mise en place prochaine, d'un module sécurité numérique, lié à la transformation digitale des entreprises.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de professionnels. 70 % des enseignements sont réalisés par des professionnels. En revanche, l'équipe ne comprend qu'un seul enseignant-chercheur en informatique. Il serait souhaitable de mieux connaître la composition de l'équipe pédagogique (par statut et par spécialité) et les modalités de recrutement des professionnels intervenant dans le cursus. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement (fréquence non précisée).

Le pilotage de la formation est effectué en collaboration avec le centre de formation continue de l'université, et les enseignements sont évalués après chaque session de formation. Le conseil de perfectionnement comprend des professionnels, des enseignants et des étudiants. Le dossier ne précise pas ses modalités de fonctionnement. Il existe un dispositif d'évaluation des enseignements.

L'évaluation se fait en contrôle continu. Les conditions d'évaluation de l'étudiant sont communiquées en début de formation. La formation a mis en place cette dernière année un tableau de bord des compétences, pour le suivi de l'acquisition des compétences.

Selon l'évaluation par les étudiants, un effort doit être fait en matière de planification des cours, de communication et d'organisation des projets tutorés.

Résultats constatés

La formation est attractive même si le nombre de candidats est en forte baisse depuis un an (en diminution de plus d'un tiers, passant de 202 à 126 candidats). Le nombre d'étudiants admis, est quasiment stable (autour de 20 apprenants).

Le taux de réussite est très satisfaisant (94 %). L'insertion professionnelle immédiate (à six mois après le diplôme) est d'environ 55 % sur les deux dernières années (six en emploi sur 10 étudiants en 2015/2016 et six en emploi sur 11 étudiants en 2016/2017). La formation n'étant ouverte qu'en 2014, les résultats de l'enquête à 30 mois ne sont pas disponibles. Le taux de poursuite d'études est de l'ordre de 25 % sur les deux dernières promotions.

La multiplication des formations dans ce domaine incite à penser qu'il est nécessaire d'affiner le positionnement et de travailler davantage avec les professionnels concernés. En effet, l'objectif de 10 contrats de professionnalisation dans les cinq premières années d'existence du diplôme, reste limité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diplôme en adéquation avec les attentes des professionnels du secteur.
- Mise en place prochaine, d'un module sécurité numérique, lié à la transformation digitale des entreprises.

Principaux points faibles :

- Aucun enseignant-chercheur en sciences de gestion dans l'équipe pédagogique.
- Interactions avec l'environnement socio-économique insuffisamment développées.
- Organisation pratique de la formation : communication, suivi des étudiants et du projet tutoré.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *E-Commerce et marketing numérique* répond aux attentes des professionnels du secteur. Cependant, il faudrait développer les partenariats avec le monde professionnel pour pouvoir ouvrir la formation en apprentissage et mieux répondre aux attentes des entreprises. Cette démarche globale permettrait à terme, de mieux appréhender l'évolution des attentes du marché et d'adapter les contenus pédagogiques à l'évolution des besoins du métier. Pour une LP orientée E-commerce, un secteur marqué par de fortes innovations, il serait judicieux que l'équipe pédagogique comprenne au minimum un enseignant-chercheur en sciences de gestion.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : RESPONSABLE PORTEFEUILLE CLIENTS EN CABINET D'EXPERTISE

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable portefeuille clients en cabinet d'expertise* vise à former des collaborateurs comptables capables de s'adapter aux évolutions des technologies de l'information et de la communication (TIC) propres aux cabinets d'expertise comptable. Elle propose de prendre en charge un portefeuille de clients. Les enseignements sont dispensés à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lens, en alternance par contrat de professionnalisation. La formation accueille également des étudiants en formation continue.

ANALYSE

Finalité
<p>Le double objectif visé par la LP est clairement explicité : former de futurs collaborateurs capables de conduire à la fois les missions propres au métier en matière de comptabilité, gestion juridique, gestion fiscale et gestion sociale, mais également de développer des compétences technologiques en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) adaptées aux cabinets d'expertise comptable.</p> <p>Les enseignements dispensés s'articulent autour de ce double objectif : enseignements en comptabilité et en droit au cœur du métier (comptabilité approfondie, gestion fiscale et droit social, droit des sociétés) d'une part, enseignements dédiés aux TIC (outils de base, outils spécifiques et système d'information) d'autre part. Les métiers occupés par les diplômés correspondent à la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP est unique sur le plan régional, et plutôt rare sur le plan national (13 licences proposent la spécialité TIC en régions Île-de-France, Normandie, Occitanie et Bretagne). Elle bénéficie donc d'une attractivité régionale certaine, qui lui permet de s'installer durablement dans l'offre de formation régionale, en cohérence avec l'offre de formation de l'Université d'Artois.</p> <p>La LP a été créée sous l'intitulé <i>Collaborateur Comptable spécialisé en TIC</i>. Le changement de nom opéré en</p>

2015 témoigne d'un souci d'adaptation aux attentes des partenaires professionnels. La formation initiale classique créée en 2004 a été abandonnée en 2007, date à laquelle la LP est passée à 100 % en alternance. Les liens tissés avec les financeurs institutionnels (OPCA, AGEFOS, Pôle emploi, Conseil Régional) mais également les partenariats formels comme FORMANOR ou informels avec les cabinets d'expertise locaux largement impliqués dans la LP assoient encore la stabilité de la formation.

La spécialité TIC est portée par un intervenant professionnel responsable informatique d'un cabinet et par un enseignant-chercheur associé au Laboratoire CRIL, Laboratoire de recherche en informatique de l'université d'Artois et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), soutenu par l'IUT de Lens.

Au total, le positionnement dans l'environnement local est satisfaisant, en particulier via les liens étroits avec des entreprises, et la large intervention de professionnels opérant en cabinets d'expertise comptable pour l'ensemble des enseignements relevant du métier de la comptabilité, de la gestion fiscale, et du droit social.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est satisfaisante : elle se décline en cinq unités d'enseignement (UE) organisées en deux semestres. Le premier semestre est le plus dense dans les enseignements permettant le démarrage de l'alternance de façon efficace, avec une montée en compétences dédiées à la période fiscale au cours de laquelle les étudiants sont à plein temps dans l'entreprise ou le cabinet d'expertise. Le second semestre est davantage orienté sur les UE d'approfondissements (comptabilité, contrôle de gestion, droit social et droit du travail). La même logique d'amélioration de la technicité et de la maîtrise des savoirs professionnels fondamentaux préside à l'articulation des enseignements dédiés aux TIC, avec 70 heures programmées sur les outils de base et les outils spécifiques au cinquième semestre, et 20 heures consacrées au système d'information au semestre six (sur un volume total de 550 heures). Les intitulés de cours en TIC demeurent trop généralistes pour apprécier l'adéquation avec les évolutions technologiques.

Le souci de professionnalisation est bien présent : deux jours et demi de cours à l'IUT suivis de trois jours d'activité professionnelle en entreprise ; césure de trois mois entre le semestre cinq et le semestre six à temps plein en cabinet. La variété des profils étudiants recrutés reflète l'attractivité du diplôme : contrats de professionnalisation, demandeurs d'emploi, périodes de professionnalisation et salariés en congé de formation.

L'adossement à la recherche demeure limité : l'intervention des 20 % d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique est concentrée sur l'enseignement des TIC et du droit des sociétés.

La mise en place d'une semaine de remise à niveau informatique à la rentrée facilite l'intégration de publics aux formations, statuts et âges différents. De même, l'attention portée au travail collaboratif entre étudiants aux parcours variés, parfois en reprise de formation, permet l'accompagnement vers la réussite d'un public diversifié. L'apprentissage des TIC est l'une des spécialités de la licence, avec une orientation marquée vers Excel et la maîtrise de logiciels comptables. Au-delà, les dispositifs numériques sont classiques et partagés par nombre de formations universitaires (Moodle, campus en ligne, bibliothèque universitaire, université numérique) ; la possibilité donnée de s'inscrire au certificat informatique et internet (C2i) est facultative. Aucun enseignement relatif aux Enterprise Resource Planning (ERP), aux outils de dématérialisation ou de collaboration n'est indiqué.

Les échanges internationaux sont inexistant du fait de la spécificité de la formation en alternance qui freine la mobilité. Toutefois, les étudiants sont formés à l'anglais, ce qui est positif compte tenu de l'évolution de la profession.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de huit professionnels qui assurent la quasi-totalité des enseignements cœur de métier (72 % des enseignements, soit plus de 300 heures). Les enseignants-chercheurs (au nombre de trois, soit 20,9 %) et enseignants (un professeur certifié (PRCE) est présent sur deux, des trois modules de TIC (Excel avancé et système d'information)), d'anglais et le projet professionnel. Cette composition permet de répondre aux besoins spécifiques des futurs employeurs, puisque les intervenants professionnels sont tous en responsabilité dans des cabinets d'expertise (comptable, expert-comptable, chargé de mission, avocat, les profils de tous les intervenants ne sont pas précisés). Cette composition comporte toutefois un risque relatif à la faible disponibilité des professionnels en cabinet d'expertise. Enfin l'équipe pédagogique n'accueille pas d'enseignants-chercheurs réalisant de la recherche en comptabilité ou en contrôle.

Les modalités de pilotage de la formation sont satisfaisantes, avec la tenue chaque année de trois réunions

pédagogiques (pré-rentrée et jurys semestriels), d'une réunion annuelle du comité de pilotage. De plus, un conseil de perfectionnement associant la Responsable d'action de formation, le chef de service, la secrétaire pédagogique, les délégués étudiants et l'équipe pédagogique est conduit chaque année autour des fiches d'évaluation de la formation et des enseignements afin d'établir des axes d'amélioration, soumis au conseil de l'IUT, quand cela donne lieu à une évolution de la maquette.

Les compétences que doit acquérir l'étudiant sont énoncées dans le dossier et renvoient essentiellement aux enseignements dispensés. Des dispositifs d'accompagnements sont mis en place (remise à niveau en informatique à la rentrée). Les modalités d'évaluation des étudiants relèvent du contrôle continu ; elles sont variées et classiques (orales, écrites, participation). Les modalités de contrôle des connaissances sont explicitées dans un document communiqué par chaque intervenant. Le dossier mentionne également l'existence de fiches d'évaluation des enseignements dont la trame et les objectifs sont communiqués : évaluation en ligne en fin de module, actions menées si l'évaluation de l'intervenant est inférieure à 65 %, objectif de taux de satisfaction supérieur à 80 %. Le comité peut regretter que rien ne soit indiqué précisément sur des retours d'expérience éventuels.

Résultats constatés

Les effectifs sont satisfaisants et en croissance sur le début de la période 2013-2017 (passant de 20 en 2013-2014, 23 en 2014-2015, à 29 en 2015-2016) mais marquent le pas en 2016-2017 (16 étudiants). Le comité notera des éléments contextuels pour éclairer ce phénomène : le changement de nom en 2015, l'émergence d'une concurrence croissante d'institutions privées, le rythme contraignant de l'alternance qui limite les candidatures hors région. La formation reste attractive puisque le taux de sélection est de 27 %. Toutefois, le nombre de dossiers de candidatures est en baisse. Les taux de réussite sont aussi en diminution : de 100 % entre 2013 et 2016 à 88,2 % en 2016-2017, ce qui reste très satisfaisant.

La formation remplit bien ses objectifs d'insertion professionnelle directe. En effet, la grande majorité des diplômés accède directement ou dans les six mois à l'emploi, sur des postes intermédiaires. Une minorité d'étudiants (aucun en 2013-2014, trois en 2014-2015) poursuit ses études en master (M2 *Comptabilité Contrôle Audit*, M2 *Contrôle de gestion*).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement attractif : unique formation en alternance par contrat de professionnalisation sur la région, et spécialisée en TIC (seulement 13 sur le plan national).
- Taux de réussite élevé, bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Proximité du réseau professionnel local, largement impliqué dans la formation.

Principaux points faibles :

- Équipe pédagogique composée à plus de 70 % d'intervenants extérieurs peu disponibles, ne comprenant aucun enseignant-chercheur spécialisé en comptabilité contrôle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Responsable Portefeuille Clients en cabinet d'expertise comptable spécialisé en TIC* est attractive par son positionnement en alternance et orienté TIC dans un secteur d'activité en évolution. Le taux de réussite et le taux d'insertion professionnelle témoignent de la réussite de ses objectifs. La formation pourrait souffrir d'un manque de disponibilité des intervenants professionnels, pour la plupart en cabinets d'expertise comptable. Elle gagnerait probablement à associer un enseignant-chercheur permanent en sciences de gestion impliqué dans le cœur du métier comptable. Il s'agit aujourd'hui de capitaliser sur ce qui a fait le succès de cette formation, sa capacité d'adaptation aux évolutions du métier, et de s'assurer que les TIC les plus récentes et/ou les plus utilisées sont bien enseignées : Enterprise Ressource Planning (ERP), outils de dématérialisation et solutions technologiques pour le travail collaboratif courant dans les cabinets d'expertise.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : ASSISTANT

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La Licence professionnelle *Métiers de la gestion des ressources humaines (GRH)*, parcours *assistant spécialisé en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)*, est proposée uniquement en formation continue (FC) par alternance (stage ou contrat de professionnalisation). Portée par le service de Formation Continue Universitaire (FCU) de l'IUT de Lens, elle est bien insérée dans un réseau de partenaires du bassin d'emploi de Lens. La finalité est l'insertion professionnelle à Bac+3 sur le métier polyvalent d'Assistant RH ou sur des métiers plus spécialisés de la GRH. 545 heures d'enseignement sont dispensées sur deux semestres dans les locaux de la FCU.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de cette licence professionnelle ne sont pas clairement énoncés dans l'auto-évaluation de la formation même s'ils transparaissent à travers la référence aux débouchés professionnels et dans le supplément au diplôme : il s'agit de proposer aux diplômés une insertion professionnelle efficace dans les différents métiers d'assistant en GRH, en particulier avec une spécialisation dans les TIC. Une large communication auprès de toutes les parties prenantes est faite sur les objectifs et contenus de la formation via le site de l'Institut universitaire de technologie (IUT) (Université d'Artois) et les Salons de l'Étudiant, les Journées portes ouvertes et les réunions d'information.</p> <p>Les enseignements sont cohérents avec les objectifs de la formation, la formation. Les débouchés présentés dépassent parfois ceux d'une licence professionnelle de niveau 3 (Gestionnaire des carrières, Consultant RH dans le dossier d'autoévaluation, Responsable emploi compétences, Responsable emploi-formation dans le SD).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La Licence professionnelle GRH et TIC s'inscrit dans le champ <i>Organisations, Sociétés, Education (OSE)</i>, qui vise à structurer l'offre de formation de l'Université d'Artois en sciences juridiques, économiques, de gestion et des activités physiques et sportives via la proximité des enseignements, des thématiques et des débouchés professionnels. Cette formation s'inscrit aussi dans la continuité du Diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)</i> de l'IUT de Lens, options RH, Finance-Comptabilité, Gestion</p>

des Moyennes Organisations, du DUT Techniques de Commercialisation (TC en FI et FC), option Droit du Travail, de la L2 AES de l'Université d'Artois et d'un Brevet de technicien supérieur (BTS).

Cette Licence professionnelle est adossée indirectement à la recherche par les interventions d'enseignants chercheurs et chercheurs rattachés à trois laboratoires de recherche en informatique, gestion et économie (CRIL et Rimelab et Lem).

Si cette formation n'entre pas en concurrence avec d'autres formations de l'établissement, elle semble cependant concurrencée au niveau régional par quatre licences professionnelles dans le champ de la GRH, dont une dans le domaine des TIC. Au plan national, la trentaine de licences professionnelles RH dénombrées ne constitue pas réellement une concurrence, d'autant plus que la spécialité en TIC demeure rare (seulement également proposée à Clermont-Ferrand).

Cette formation se développe sur la base de partenariats avec des entreprises (grands groupes, PME-PMI), des associations, des cabinets d'expertise-comptable, des collectivités territoriales, des OPCA et des acteurs institutionnels. Ces partenariats contribuent selon les cas, à son financement, aux enseignements, au cadrage pédagogique, et au recrutement des étudiants en stage ou en contrat de professionnalisation. Toutefois l'environnement socio-économique de la formation reste finalement peu décrit. Il est, par exemple fait état d'un marché de l'emploi difficile en Hauts de France et des difficultés de recrutement des professionnels dans la spécialité, mais sans plus de précisions. Aucune coopération internationale n'est engagée, en raison du rythme de l'alternance (une semaine en entreprise / une semaine en cours).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible. Les 545 heures d'enseignement annuel sont réparties de façon équilibrée entre les enseignements et la professionnalisation de la formation. Trois UE sont dédiées à l'acquisition de connaissances en présentiel : système d'information, environnement juridique de l'entreprise, pratiques de GRH. Les UE 4 et 5 portent sur la mise en situation professionnelle. Les projets tuteurés (UE 4 de 125 heures) visent à apprendre aux étudiants à travailler en équipe sur les notions de savoirs, savoir-faire, savoir-être, compétences. Ils sont largement encadrés par des professionnels (62 % du volume horaire de l'UE4) et représentent 23 % des heures (125/545). L'UE 5 concerne un stage de seize semaines en alternance ou une alternance en entreprise (contrat de professionnalisation) de 22 semaines. Le rythme de l'alternance est d'une semaine en entreprise, une semaine en présentiel. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont précisées et communiquées aux étudiants.

La composition de l'équipe pédagogique décrite atteste de sa diversité : la répartition entre les différentes catégories d'intervenants (professionnels, enseignants chercheurs, enseignants IUT / Lycées, INSEC) n'est pas clairement détaillée mais les pourcentages d'intervenants professionnels (60 %) et d'intervenants Enseignants-Chercheurs (20 %) sont précisés au fil du dossier. Les spécialités des enseignants-chercheurs ne sont pas explicitées, les profils des intervenants extérieurs de qualité sont détaillés, et leur stabilité est soulignée. Les intervenants professionnels exercent des fonctions en cohérence avec la spécialité de la formation.

Les étudiants ont la possibilité de passer le certificat d'aptitude en informatique (C2i) en complément de leur formation. La spécialisation de la formation est conçue pour favoriser des pratiques pédagogiques innovantes : cours et exercices en ligne, outils collaboratifs, utilisation de l'application Moodle, pédagogie par projet, jeux sérieux, amphithéâtres actifs, jeu d'entreprise pour l'essentiel.

La responsable de cette formation souhaite stabiliser l'effectif de chaque promotion à 28 étudiants pour faciliter leur insertion professionnelle. Toutefois, cet effectif est en progression (31 inscrits en 2017-2018).

Pilotage

L'équipe pédagogique (17 enseignants) est bien diversifiée avec sept enseignants professionnels, cinq enseignants-chercheurs, un chargé de recherche et quatre professeurs certifiés ou agrégés du secondaire (Professeurs certifiés (PRCE)/ Professeurs agrégés (PRAG). Cependant, nous n'avons aucune information sur le volume des heures d'enseignement des enseignants-chercheurs.

Cette licence professionnelle est pilotée par une personne responsable d'Action de Formation (RAF) non membre de l'équipe pédagogique. Elle organise et anime le Conseil annuel de Pilotage et de Perfectionnement annuel spécifique à la formation qui réunit la Directrice de l'IUT, les délégués des étudiants, la Secrétaire Pédagogique, la Chef de Service, la Responsable Administrative et Qualité et l'ensemble de l'équipe pédagogique. Ce Conseil évalue la formation et discute collectivement des axes d'amélioration. Les partenaires socio-économiques ne sont pas membres de ce Conseil. L'absence d'information ne permet pas de

saisir le rôle et les travaux réalisés par ce Conseil. Une évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place.

L'équilibre volume horaire / ECTS est globalement respecté. L'évaluation des connaissances écrites et orales est faite en contrôle continu. L'approche par compétence n'est pas encore vraiment développée. Toutefois, le supplément au diplôme précise bien les compétences visées et la formalisation des compétences acquises se fait lors de l'élaboration du rapport d'activités de l'UE 4 (projet tutoré). Chaque étudiant est suivi par un tuteur référent de l'équipe pédagogique un tuteur référent en entreprise.

Trois modules d'enseignements de mise à niveau (23 heures au total) sont proposés aux étudiants en début d'année (Paie, Mathématiques, Structure de l'organisation et GRH) et le travail en groupes de niveaux est parfois pratiqué. Il n'y a pas d'information précises sur les modalités de recrutement : c'est la RAF qui l'assure, avec l'intervention de l'équipe pédagogique et notamment des professionnels (sans plus de précisions sur les modalités de leur intervention) ; une fiche d'entretien est évoquée sans qu'elle soit disponible.

Résultats constatés

Le taux moyen de réussite (96 %) est très satisfaisant, pour un effectif d'une trentaine d'étudiants (31 en 2017-2018).

On note un très faible nombre de candidats extérieurs à la région Hauts de France (entre 0 et 2). Le dossier mentionne un risque de diminution des effectifs avec l'évolution des textes relatifs à la formation continue.

Selon des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Étudiante et de la FCU de l'IUT de Lens, le taux d'insertion des diplômés de cette licence professionnelle sur le marché du travail était de 83 % en 2015. Cette insertion est généralement rapide (trois mois) en CDI ou CDD, sur des secteurs professionnels diversifiés et des postes pointus ou polyvalents couvrant toutes les spécialités de la formation.

Les taux de poursuite d'étude importants en 2012-13 (50 %) sont à la baisse (25 % en 2013-14 et 2016-17).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon ancrage territorial avec un réseau de partenaires socio-économiques.
- Positionnement et spécialisation en TIC porteur au regard des métiers de la GRH.
- Professionnalisation forte du programme avec une équipe diversifiée.

Principaux points faibles :

- Concurrence des licences professionnelles de GRH au niveau régional.
- Une évolution défavorable du cadre réglementaire de la formation continue, pouvant impacter à la baisse les candidatures avec un financement.
- Un taux de poursuite d'étude à surveiller.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La Licence professionnelle *Métiers de la GRH - Assistant spécialisé en Technologies de l'Information et de la Communication* de l'Université d'Artois semble bien répondre à une demande des acteurs économiques et institutionnels de la région de Lens. Toutefois, ces acteurs pourraient être plus largement impliqués dans le pilotage de la formation et en particulier dans le conseil de perfectionnement. Comme souligné dans l'autoévaluation, les perspectives de cette licence professionnelle sont menacées par l'évolution du cadre législatif et réglementaire de la formation continue.

Afin de mieux se différencier au niveau régional et d'augmenter son attractivité au niveau national, cette licence professionnelle pourrait positionner plus finement sa spécialisation dans les TIC autour des Systèmes d'Information RH (logiciels de paie, progiciels spécialisés dans la formation, la gestion des compétences, le recrutement, réseaux sociaux professionnels, etc.) et décrire plus précisément les métiers d'assistants RH spécialisés auxquels elle forme. Une veille et une intégration des compétences des nouveaux métiers autour des bases de données RH et des plateformes seraient aussi intéressantes.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME : COMMERCIALISATION DES PRODUITS TOURISTIQUES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* forme les étudiants à concevoir et commercialiser des produits et/ou projets touristiques. A l'issue des études, les étudiants doivent être en mesure de proposer, adapter et concevoir une offre commerciale touristique, de mettre en place une campagne de marketing adaptée et de gérer la commercialisation des produits sous contrainte d'un budget. La formation se fait en formation initiale classique ou en alternance (contrat de professionnalisation) ou en formation continue à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lens de l'Université d'Artois.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité professionnalisante de la LP est soulignée dans la fiche d'autoévaluation : former des collaborateurs commerciaux pour les métiers du tourisme. L'articulation avec la recherche n'est pas une priorité pour cette LP. Cependant, en fonction des années et cohortes, 30 à 50 % des étudiants sont en poursuite d'études. Ce taux appelle une certaine vigilance : il mériterait d'être davantage analysé. Les formations au sein desquelles les diplômé(e)s poursuivent leurs études ne sont pas précisées.</p> <p>Le programme d'enseignement et les études sont cohérents avec les objectifs annoncés. Les connaissances et compétences acquises par les étudiants au cours de la LP correspondent aux besoins des entreprises et organisations du secteur touristique.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP <i>Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques</i> se positionne parfaitement dans le paysage économique de la région Hauts-de-France. La fiche d'autoévaluation souligne, à juste titre, la croissance du nombre de touristes qui visitent la France. La région Hauts-de-France a des atouts à mettre en valeur et il existe un vrai besoin de développement du secteur de tourisme avec des jeunes professionnels bien formés, entre autres aux techniques modernes de communication touristiques. La formation consacre une unité d'enseignement (UE) au numérique (UE6 - <i>Utiliser les technologies de l'information et de la communication</i>), ce qui paraît bienvenu.</p> <p>L'IUT de Lens et les responsables pédagogiques de la licence ont mis en place des coopérations avec des</p>

acteurs du tourisme de la région, dont témoigne la présence de trois représentants professionnels au sein du conseil de pilotage et de perfectionnement.

Sur le plan international, l'une des compétences transversales affichée consiste à ce que l'étudiant puisse « se situer dans un environnement [...] interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives ». L'IUT de Lens fait des efforts dans ce sens, notamment en délivrant des cours en anglais au second semestre, en mettant en place un partenariat avec le Mexique (programme universitaire « Mexprotec »), et en développant des projets de partenariat avec la Chine et le Portugal.

Organisation pédagogique

Il s'agit d'une LP qui met l'accent sur les compétences professionnelles, à travers des partenariats avec des acteurs locaux, le développement des études sous forme de contrat de professionnalisation et un taux de 45 % des cours effectués par les professionnels. Le programme paraît cohérent et le nombre de 530 heures est suffisant.

Le dossier est peu lisible sur les modalités du calendrier des cours de la LP ; le dossier indique uniquement qu'il est organisé « pour permettre l'alternance des contrats de professionnalisation et des périodes de stages », avec une présence au minimum de 12 semaines en entreprise.

Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire au Projet Voltaire et au Test of English for International Communication (TOEIC). Les nouvelles technologies et la pédagogie innovante sont présentes au sein de la formation, notamment par le biais de la mise en place d'un serious game en anglais dans le cadre du marketing opérationnel et stratégique.

La formation est ouverte sur l'international : une à deux places sont réservées à des étudiants mexicains dans le cadre du programme universitaire Mexprotec.

Pilotage

L'équipe pédagogique n'est pas décrite dans les documents d'évaluation. Il est toutefois mentionné que « le taux d'encadrement des professionnels dans la formation est de 45 % ». Si la présence de professionnels au sein d'une LP ne peut qu'être bénéfique, il aurait été souhaitable que le dossier précise l'identité, les fonctions et le volume d'enseignement de chacun des membres de l'équipe pédagogique afin de pouvoir apprécier plus finement la répartition entre universitaires et professionnels. L'équipe pédagogique ne comprend qu'un enseignant-chercheur a priori en informatique, intervenant sur les UE sécurité informatique et base de données

Le conseil de pilotage et de perfectionnement est composé d'enseignants, professionnels et un ancien diplômé. Les modalités et la fréquence de réunion de ce conseil mériteraient toutefois d'être précisées. Le règlement d'examen n'est pas annexé au dossier, ce qui est regrettable. La formation utilise un portefeuille de compétences ; elle n'a mis en place aucun dispositif d'aide à la réussite ou de suivi individuel (sauf pour les étudiants étrangers). La sélection à l'entrée de la formation est rigoureuse (18 inscrits pour plus de 100 dossiers depuis 2015). Le nombre de candidatures en hausse témoigne de l'attractivité de la formation.

Résultats constatés

la licence a ouvert en 2013. Le nombre de dossiers de candidature a progressé de 37 à 108, pour 19 étudiants admis définitivement. Le taux de sélectivité est d'environ 20 %. Ce taux permet d'assurer une formation avec des étudiants de qualité. Le taux de réussite des étudiants est bon (entre 88 % et 100 % selon les années).

L'enquête sur le devenir des diplômés, pourtant « rigoureuse, ne permet qu'une faible remontée d'informations ». Elle démontre cependant qu'à l'issue de leurs études, les étudiants s'insèrent relativement bien dans le monde du travail (59 % d'emploi en CDD ou CDI en 2016-2017).

Les résultats montrent 30 à 50 % de poursuites d'études en master sans apporter de précisions sur les masters concernés. Ce taux élevé, quoiqu'à relativiser vu le petit nombre de répondants, doit constituer un point de vigilance.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation qui correspond à un réel besoin économique régional.
- Diplôme professionnalisant (implication de professionnels, contrats de professionnalisation).
- Attractivité du diplôme et taux de sélectivité permettant le recrutement d'étudiants de bon niveau.

Principaux points faibles :

- Peu d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
- Taux de poursuite d'études élevé pour un diplôme professionnalisant, taux à relativiser vu le petit nombre de répondants.
- Suivi des diplômés perfectible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* remplit un rôle économique et s'insère dans la dynamique économique régionale. En effet, le tourisme en France est en croissance. La région Hauts-de-France a des atouts à faire valoir et a besoin de jeunes professionnels du tourisme bien formés. Etant donné que le tourisme est par nature une activité internationale et multiculturelle, le développement international du diplôme sous forme de partenariats internationaux d'échanges, de stages à l'étranger ainsi que de cours en anglais, doit être encouragé et développé. Pour assurer l'aspect académique de cette LP, il semble opportun de recruter un enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique, spécialiste des questions de marketing et de tourisme. Enfin, un meilleur suivi des diplômés et une vigilance quant au taux de poursuite d'études paraissent nécessaires.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit de l'entreprise* est une formation en deux ans (première année de master (M1) et deuxième année (M2)) ayant pour objectif d'offrir à ses étudiants une spécialisation leur permettant d'être juristes d'entreprise, avocat ou de se destiner à la recherche. Le M2 offre deux parcours : *Banque-finance* et *Gestion juridique des risques* et deux voies : professionnelle ou recherche. Dispensée en formation initiale classique à Douai, cette formation déploie également ses enseignements de façon délocalisée au Maroc (Agadir) et prévoit de dupliquer ce modèle en 2019 à Lomé.

ANALYSE

Finalité
<p>L'objectif des deux parcours possibles en M2 (<i>Banque-finance</i> et <i>Gestion juridique des risques</i>) ressort clairement de la maquette, qui offre une formation spécialisée dans les métiers juridiques de la banque et de la finance et une formation plus généraliste tournée vers les principales problématiques juridiques des entreprises. Cependant, la lisibilité du parcours de M1 est moindre, sans doute car il a vocation à préparer aux parcours de M2 et non à être suivi de façon autonome. La maquette ne permet pas de s'assurer que les étudiants construiront des parcours cohérents avec les deux spécialisations offertes en M2. Cette structure était probablement justifiée dans une logique où la sélection des étudiants était effectuée en M2. Elle mérite probablement d'être reconsidérée dès lors que la sélection s'opère dès le M1.</p> <p>Les enseignements délocalisés (celui fonctionnant déjà à Agadir et celui prévu à Lomé) paraissent proposer des parcours originaux sur les territoires concernés, même si la convention cadre fournie en annexe ne permet pas de rendre compte de la réelle organisation matérielle et académique de ces enseignements.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le parcours <i>Banque-finance</i> présente, régionalement, une spécificité certaine. Le parcours <i>Gestion juridique des risques</i>, qui se veut plus généraliste, ne présente pas la même originalité. En effet, il est proposé, en alternance par l'Université Lille 2. Une réflexion est ouverte pour accroître l'originalité de ce parcours en le tournant vers la gestion des risques industriels, technologiques et environnementaux. Cette réorientation éventuelle pose la question de la cohérence des deux parcours du master.</p>

La notable variété des intervenants professionnels (neuf intervenants représentant cinq professions) est le signe d'une interaction intéressante avec le milieu économique. Le dossier indique une absence de partenariat formalisé, mais il met en avant l'existence de relations informelles avec le milieu économique permettant la réception régulière d'offres de stage et d'emploi. Pour la formation délocalisée à Agadir, la Chambre de commerce locale permet des liens avec le milieu économique.

Le master peut s'appuyer sur le laboratoire de recherche Centre Droit Éthique et Procédures (EA 2471), dont les axes de recherche, bien que ne coïncidant pas parfaitement avec le champ disciplinaire de la formation, sont suffisamment larges pour les englober.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du M1 repose sur un triptyque : unités d'enseignement (UE) fondamentales, UE de spécialités, UE de perfectionnement. Les UE fondamentales offrent un socle à vocation généraliste. Les UE de spécialités et de perfectionnement proposent des enseignements ciblés et laissent un choix assez ouvert aux étudiants. Cette organisation a l'inconvénient de rendre obligatoires certaines matières (par exemple « Éthique et Droit », « Droit du numérique ») et d'autres - pourtant fondamentales dans un master *Droit de l'entreprise* - optionnelles (*Droit pénal des affaires, Droit des contrats d'affaires, Droit de la consommation, Droit des assurances, Droit international et européen des affaires*). Le jeu des mutualisations (notamment avec le master *Justice, procès et procédures*) est probablement un frein à une véritable spécialisation dès le M1. L'enseignement est ouvert à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP).

L'organisation pédagogique du M2 repose sur un solide tronc commun, consacré notamment à la technique contractuelle, au droit des relations de travail et au droit pénal des affaires qui sont des matières indispensables pour la formation de tous les juristes d'entreprises. Elle propose ensuite des spécialisations parfaitement adaptées, aux deux parcours établis et à leurs débouchés.

La professionnalisation se fait essentiellement à travers le stage de trois mois au minimum en M2, des conférences avec les professionnels du droit de l'entreprise. Les dispositifs d'accompagnement des projets professionnels des étudiants ne sont pas explicités. La fiche du répertoire national de certification professionnelle (RNCP) et le supplément au diplôme sont parfaitement lisibles.

L'articulation avec la recherche se fait à travers les enseignements, le séminaire de recherche (5 heures) et le mémoire.

Les étudiants bénéficient via l'Université d'un environnement numérique de travail et de formation facultative aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), avec une possibilité de délivrer le Certificat Informatique et Internet (C2i, devenu PIX), mais il n'existe pas d'innovation spécifique de la formation reposant sur l'utilisation du numérique. Certains enseignements font appel à des pratiques pédagogiques innovantes : organisation de concours de plaidoirie, organisation de conférences et journées d'étude.

À côté des classiques enseignements linguistiques, la formation de M2 contient une matière de fond dispensée en anglais (droit des contrats). Toutefois le volume de ces enseignements reste limité (30 heures pour le droit des contrats et 20 heures de préparation au *Test of English for International Communication* (TOEIC)), soit 18 %, ce qui gagnerait à être augmenté pour une formation en droit de l'entreprise. Le M1 ne propose qu'un enseignement linguistique (avec choix : anglais ou espagnol) pour un volume annuel de 30 heures. L'Université d'Artois participe aux programmes internationaux qui favorisent la mobilité des étudiants et des personnels, notamment le programme Erasmus et le programme BCI d'échange d'étudiants avec le Canada (Québec) même si une telle mobilité est difficile en master de Droit.

Pilotage

L'équipe pédagogique rassemble, à la fois, des enseignants-chercheurs dont les travaux sont reconnus dans les domaines enseignés et des professionnels aux profils variés et de qualité, ce qui permet, à la fois, de garantir le sérieux de la formation et son aspect pratique en adéquation avec son objectif de former des juristes d'entreprises. Toutefois, la répartition des heures entre ces deux types d'intervenants n'est pas précisée, ce qui ne permet pas de mesurer son équilibre.

Les réunions de l'équipe pédagogique ne font pas l'objet d'une organisation structurée, la raison affichée étant la taille modeste de l'Université. Un conseil de perfectionnement a été mis en place, mais son fonctionnement et ses préconisations ne sont pas précisés.

Il n'existe pas de dispositifs systématiques d'aides à la réussite, bien que le dossier fasse état d'un suivi individuel

des étudiants dès le M1 lors de réunions de pré-rentrée pour guider le choix des options et de l'orientation professionnelles. Bien que l'établissement adhère au portefeuille électronique de compétences, l'équipe pédagogique n'est pour le moment pas encore formée à la transcription des unités en compétences. Le dossier ne précise pas les modalités de recrutement.

Résultats constatés

Les demandes d'accès à la formation sont soutenues (300 pour le territoire français, aucune indication du nombre de candidatures pour la délocalisation existant au Maroc), mais son effectif (20 étudiants par an) démontre le succès de la formation.

Une interrogation peut naître néanmoins sur l'utilité de maintenir un deuxième parcours en M2 au regard de la faiblesse de son effectif (2016/2017 : sept étudiants inscrits pour le parcours M2 *Gestion juridique des risques*) et de sa redondance avec l'Université de Lille 2.

Les taux de réussite sont bons : 71 % en 2016/2017 pour le M1, supérieur à 90 % pour le M2 parcours *Banque-Finance* et 71 % pour le parcours *Gestion juridique des risques* (2016/2017).

Les taux de diplômés en emploi sont corrects (en 2012/2013 sur 12 étudiants ayant répondu, neuf avaient trouvé un emploi dans les quatre mois suivant la fin de la formation ; en 2013/2014 le ratio était de 11 en emploi pour 15 répondants). L'adéquation des emplois avec les objectifs du diplôme n'est pas explicitée.

Les orientations vers la recherche restent limitées (trois depuis la création de la formation), ce qui s'explique par le fait que la formation ne soit pas entièrement dédiée à cette finalité. En revanche cette orientation se fait dans de bonnes conditions pour les étudiants (postes d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche et financement doctoral). Cette situation est équilibrée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Lisibilité et solidité de la maquette de M2
- Variété et qualité des intervenants, notamment professionnels
- Dynamisme international par la mise en place d'une implantation réussie au Maroc contribuant à la renommée de la formation

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité du parcours de M1
- Redondance régionale du parcours « *Gestion juridique des risques* »

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le parcours de M2 *Banque-finance* paraît pertinent et son maintien en l'état, au regard de sa spécificité, semble une bonne option.

Le projet de faire évoluer le parcours de M2 actuel *Gestion juridique des risques* vers une formation ciblée sur certains risques plus précisément identifiés : « les risques technologiques, industriels et environnementaux » offrirait une spécificité supérieure à la formation, à condition toutefois qu'elle ne nuise pas à la cohérence du parcours de M2.

La réflexion en cours sur la composition de la maquette du M1 est pertinente car la multiplicité des choix offerts actuellement ne permet pas de s'assurer de la cohérence des parcours.

Au regard des qualités de la formation dispensée, le taux de placement des anciens étudiants paraît pouvoir être amélioré. Il serait profitable d'institutionnaliser les liens avec les entreprises du secteur concerné et peut-être de développer la VAE et l'alternance qui créent souvent un lien avec les professionnels.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* est une formation spécialisée, initiale et continue, en deux ans ayant comme objectif de former des juristes en droit de l'environnement et de l'urbanisme. Le recrutement des étudiants s'effectue en première année de master (M1). La première année reste assez généraliste et commune aux différents masters en droit de l'Université. La seconde année est plus spécialisée ; elle est menée en parallèle d'un diplôme universitaire (DU) *Expertise juridique et technique de l'environnement*, développé en partenariat avec l'École des mines de Douai. Le master comprend en présentiel un total de 542 heures en première année, majoritairement en cours magistraux, et de 262h en seconde année, exclusivement en cours magistraux. Les enseignements ont lieu sur le campus de Douai.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues sont très clairement exposées et les contenus des enseignements permettent de les acquérir. La première année de la formation est assez généraliste et commune aux quatre masters en droit de l'établissement, permettant ainsi d'approfondir des connaissances acquises en licence et d'organiser une réorientation éventuelle de l'étudiant. La seconde année est spécialisée avec des enseignements juridiques spécifiques, ayant vocation à former des juristes du secteur public ou aux concours de la fonction publique. On apprécie le suivi en parallèle du DU *Expertise juridique et technique de l'environnement* développé avec l'École des mines, permettant une acquisition de compétences également en matière scientifique et technique, particulièrement utiles dans le domaine de l'environnement.

Le master comprend essentiellement des enseignements relatifs à la protection de l'environnement en seconde année, avec peu d'enseignements portant sur le droit de l'urbanisme. Ce constat donne l'impression d'une spécialisation en droit de l'environnement et non en droit de l'environnement et de l'urbanisme, comme l'énonce l'intitulé de la formation. Malgré cette observation, les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent à la formation. Il en est de même pour les emplois visés. Bien qu'elle soit présentée comme ayant une vocation professionnelle ou de recherche, la formation a principalement un objectif professionnel.

Positionnement dans l'environnement

La formation apparaît unique au sein de l'établissement, en offrant une spécialisation en droit de l'environnement et de l'urbanisme. Une autre formation, dispensée par l'Université de Lille, est recensée au niveau régional, mais n'est pas considérée comme concurrente en raison des objectifs visés et des différences dans le contenu des enseignements. La coopération avec l'École des mines de Douai (*DU Expertise juridique et technique de l'environnement*) est un atout, permettant d'élargir les compétences professionnelles.

Le master est adossé au Centre droit éthique et procédures (équipe d'accueil – EA 2471) de la Faculté de droit. Les étudiants doivent suivre des conférences organisées par ce centre, un séminaire sur la méthodologie de la recherche et une visite et présentation du laboratoire. Le master dispose d'ailleurs d'une voie recherche, qui se fonde sur un mémoire de recherche en remplacement du rapport de stage. L'interaction entre la formation et la recherche pourrait être renforcée avec l'organisation de conférences spécialement liées au master.

L'environnement socio-économique est assez bien décrit. Les enseignements sont dispensés par un nombre équivalent d'enseignants-chercheurs et de professionnels. L'implication de professionnels peut se justifier pour une formation à vocation principalement professionnelle.

Aucune coopération internationale spécifique n'est mentionnée. Excepté les programmes internationaux favorisant la mobilité des étudiants et des personnels de l'Université d'Artois, la formation ne dispose d'aucun dispositif propre.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible. Le M1 est assez généraliste et très fortement mutualisé avec les autres mentions de master de la Faculté de droit. La spécialisation a lieu essentiellement en seconde année, ce qui crée un contraste important entre les deux années. Des enseignements optionnels sont proposés en M1, à la différence de la deuxième année de master (M2), exclusivement composé de matières obligatoires. Une redéfinition des enseignements de l'ensemble des M1 est en cours, afin de spécialiser davantage la formation dès la première année. Une telle démarche peut être saluée, car elle devrait rendre plus visible la formation et permettre une spécialisation davantage progressive. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont classiques. Les processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) et d'acquis professionnels (VAP) ne sont pas décrits.

La professionnalisation est assez marquée, en seconde année, avec l'intervention de professionnels dans la formation et la mise en place d'études de cas et de grands oraux d'entraînement de mise en situation. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) mériterait d'être actualisée, car l'intitulé de la formation ne correspond pas à celui du dossier fourni par l'établissement (la spécialité en droit de l'urbanisme n'est pas mentionnée). Les stages sont facultatifs en première année. Les étudiants inscrits en voie professionnelle (par opposition à la voie recherche) ont l'obligation de suivre un stage en seconde année. L'encadrement des étudiants dans l'élaboration de leurs projets professionnels est pleinement assuré grâce à un suivi individuel par le responsable du master (entretien) et par les enseignants de la formation. La recherche est peu présente dans la formation, en dépit d'un adossement du master à un laboratoire. Seule une présentation des débouchés de la voie recherche, de la méthodologie et le suivi de conférences sont prévus.

L'utilisation du numérique reste très traditionnelle, avec essentiellement une plateforme de dépôt de support de cours. Les pédagogies innovantes sont encouragées au niveau de l'établissement, mais ne sont pas détaillées dans le dossier. L'internationalisation de la formation se résume à l'obligation de suivre l'enseignement d'une langue étrangère. La mobilité des étudiants est faible et les chiffres correspondants ne sont pas analysés par l'équipe.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée en nombre équivalent d'enseignants-chercheurs et de professionnels, dont la compétence est certaine. La répartition du volume horaire n'est pas précisée. Les modalités de pilotage de la formation ne reposent pas sur une organisation planifiée (aucune systématisation des réunions, aucun organe de concertation réunissant l'ensemble des acteurs de la formation). Un conseil de perfectionnement existe, mais les modalités de réunion ne sont pas mentionnées. Il est également impossible de savoir le rôle précis de ce conseil pour la formation. L'évaluation des enseignements par les étudiants, sous forme de questionnaires, et par le conseil de perfectionnement, une fois par an, vient d'être mise en place lors de la rentrée 2018.

Les informations concernant les modalités d'évaluation des étudiants sont uniquement décrites dans le

supplément au diplôme. Il n'est pas expliqué pourquoi le jury, composé des membres de l'équipe pédagogique, ne se réunit qu'une fois en M2, et non deux fois comme en M1. Les étudiants ont la possibilité de valider des compétences en langues et en informatique, en dehors de la formation, qui prévoit néanmoins un enseignement obligatoire de langue étrangère. Un portefeuille de compétences existe sous forme de livret électronique personnel (PEC), mais aucune précision n'est faite quant au suivi des compétences. L'équipe pédagogique n'est d'ailleurs pas encore formée à la transcription des unités en compétences. Le supplément au diplôme est assez bien rédigé. On peut regretter que ne soient pas explicitées les modalités de recrutement des étudiants. Aucun dispositif de remise à niveau n'est organisé, les étudiants étant recrutés en M1. La bonne orientation des étudiants est favorisée par la possibilité, à la fin du M1, de se réorienter vers un autre master, et ce en raison de la très forte mutualisation entre les mentions.

Résultats constatés

La formation est peu attractive au vu des effectifs de la mention : au maximum une dizaine d'étudiants tant en M1 qu'en M2 (6 en M1 en 2016-2017 et non déterminé en 2017-2018 pour le M2). Le taux de réussite est correct en M1 (en moyenne ces dernières années, un taux de 76,7 %) et moyennement satisfaisant en M2 (en moyenne ces dernières années, un taux de 73,85 %). Le taux d'abandon n'est pas indiqué. Les chiffres d'insertion professionnelle du master sont publiés par un service centralisé de l'Université, l'observatoire de la vie étudiante. Une enquête d'insertion professionnelle est transmise à trente mois, mais elle se révèle peu exploitable, car elle ne concerne pas l'ensemble des étudiants diplômés. Il s'avère impossible d'apprécier l'insertion professionnelle des diplômés. Les étudiants recherchent principalement à entrer dans la vie active et ne souhaitent pas poursuivre en doctorat, ce qui est en adéquation avec l'objectif essentiellement professionnel de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécificité de la formation plutôt orientée droit de l'environnement appliqué aux installations classées.
- Suivi du DU *Expertise juridique et technique de l'environnement* en parallèle de la formation.

Principaux points faibles :

- Faible effectif de la formation.
- Faible spécialisation en droit de l'urbanisme.
- Pilotage de la formation en constitution et qui reste, pour le moment, essentiellement informel.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* est une formation très spécifique de l'Université d'Artois. Cependant la faiblesse des effectifs pose la question du maintien de la formation en tant que mention. L'organisation pédagogique gagnerait à être plus structurée. La redéfinition des enseignements, avec en particulier une spécialisation plus progressive entre le M1 et le M2, pourrait permettre une meilleure visibilité et attractivité de la formation. Le M2 gagnerait également en attractivité en développant davantage d'enseignements en droit de l'urbanisme, afin de mieux correspondre à l'intitulé de la mention, avec toutefois le risque de chevauchement au niveau de la COMUE (communauté d'universités et établissements) Lille Nord de France.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit des collectivités territoriales* entend former des étudiants aux fonctions administratives locales de haut niveau, exercées tant dans le cadre des collectivités locales, que dans le cadre des services déconcentrés de l'État. Le recrutement des étudiants s'effectue dès la première année de master (M1). Le M1 est largement mutualisé et propose deux spécialités, *Droit privé* ou *Droit public*. La spécialisation intervient essentiellement en deuxième année de master (M2). Elle est ouverte à la formation initiale et continue. Le master comprend en présentiel un total de 542 heures en M1, majoritairement en cours magistraux, et de 285 heures en M2. Le master est co-accrédité avec l'Université de Boulogne. Les enseignements se déroulent à Douai.

ANALYSE

Finalité
Le dossier précise bien les connaissances attendues dans le domaine des collectivités territoriales. En revanche, le dossier, y compris ses annexes (maquettes et supplément au diplôme), n'est pas suffisamment précis quant aux compétences professionnelles acquises par les étudiants. Il est simplement mentionné que la formation doit permettre aux étudiants de maîtriser les aspects juridiques de la gestion des collectivités territoriales. À cet égard, le dossier indique d'ailleurs que la maquette devrait évoluer, afin de mieux répondre aux attentes des employeurs et aux projets professionnels des étudiants. Les métiers susceptibles d'être occupés à l'issue de la formation sont bien renseignés (juriste, directeur général des services, avocat, etc.) et ils correspondent à la formation dispensée.
Positionnement dans l'environnement
La formation est co-accréditée avec l'Université du Littoral, qui présente un parcours <i>Collectivités littorales</i> . Toutefois, le dossier souligne que les deux masters restent différents et ne collaborent que peu. Le master <i>Droit des collectivités territoriales</i> s'avère fortement concurrencé par plusieurs formations équivalentes au plan régional : master <i>Métiers de l'administration territoriale</i> (Amiens), master <i>Sciences politiques Management des collectivités locales</i> (Lille 2), master <i>Administration publique avec un parcours Services publics décentralisés</i> (Valenciennes) et master <i>Droit des collectivités territoriales parcours Collectivités littorales</i> (Boulogne). Même si certains masters se distinguent par leur orientation en sciences politiques ou par le fait qu'ils préparent davantage aux concours de la fonction publique, ce master semble souffrir d'une forte concurrence régionale,

ce qui pourrait en partie expliquer les faibles effectifs de la formation.

Le lien avec la recherche se réalise par un adossement du master au Centre Droit Ethique et Procédures (EA 2471). Une réunion d'information et une visite et présentation du laboratoire sont prévus, afin de présenter les débouchés de la recherche et la possibilité de poursuite d'études en thèse. Des conférences en lien avec le master, de même que des séminaires d'actualité sur le droit des collectivités territoriales, sont régulièrement organisés.

Ces liens avec la recherche ressortent de la possibilité pour les étudiants de choisir la voie recherche, qui suppose de rédiger un mémoire à la place du rapport de stage. Toutefois, la formation ne dispose pas de module spécifique de formation à la recherche et la voie recherche n'attire que peu d'étudiants.

La formation ne présente pas d'accord de partenariat avec le monde professionnel, en particulier avec les collectivités territoriales. Le seul lien tient au fait que ces dernières accueillent régulièrement des étudiants en stage. Toutefois, un projet de partenariat est envisagé avec la communauté d'agglomération du Douaisis à partir de la rentrée 2018.

Alors même que des dispositifs sont prévus au niveau de l'Université, la formation ne comporte ni mobilité sortante, ni entrante, au plan international.

Organisation pédagogique

Le M1 est fortement mutualisée avec l'ensemble des parcours de master *Droit* de l'Université, ce qui explique que la spécialisation dans le domaine des collectivités territoriales n'intervienne véritablement que durant la seconde année. Des enseignements optionnels sont proposés en M1, alors que le M2 ne comporte que des matières obligatoires. Les unités d'enseignements communes aux quatre mentions de M1 de la Faculté de droit sont actuellement en cours de redéfinition, ce qui devrait permettre une spécialisation davantage progressive.

Pour l'essentiel, la formation se déroule en présentiel. La formation est en mesure d'accueillir des étudiants en situation particulière (en situation de handicap, sportif de haut niveau), au travers notamment de plans personnalisés d'accompagnement. De même, l'admission en master est possible au titre de la validation d'études supérieures (VES) ou de la validation d'acquis professionnels (VAP) ou de la validation de l'expérience (VAE). Le dossier ne présente pas de statistiques sur ce point.

Les stages sont facultatifs en M1, mais obligatoires au niveau de la M2 (deux ou trois mois de stage, en principe à partir du mois de mai). L'évaluation du stage est effectuée par une soutenance de rapport de stage en présence du tuteur professionnel. En outre, des manifestations avec des professionnels territoriaux sont organisées chaque année. Les étudiants peuvent aussi bénéficier des services généraux de l'Université, dont l'accès à la plate-forme Career Center de bourse d'emplois et de stages ou des rendez-vous avec le service CAP AVENIR concernant l'insertion professionnelle. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et correctement renseignée.

La maquette intègre également des éléments de professionnalisation, comme des études de cas ou de grands oraux d'entraînement et de mise en situation. Les responsables de la formation ont entamé une réflexion sur la possibilité de faire évoluer le master vers l'apprentissage et de « professionnaliser » la maquette.

Au sein de l'organisation pédagogique, la place de la recherche reste modeste, même si les étudiants ont la possibilité d'assister à des manifestations scientifiques ou de choisir des modules optionnels, notamment sur la méthodologie de la recherche. Le master dispose d'un parcours *Recherche* en M2, mais peu d'étudiants choisissent cette voie, sans que le dossier ne mentionne leur nombre.

La place du numérique se concrétise par la mise en place d'un environnement numérique de travail et d'une plate-forme Moodle, sans qu'un enseignement relatif aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ne soit spécifiquement prévu. Les étudiants ont, toutefois, la possibilité d'obtenir une certification en informatique et internet (C2i). Le master *Droit des collectivités territoriales* est attentif aux pratiques pédagogiques innovantes et a d'ailleurs reçu un « Label innovation pédagogique » en 2017 et deux « Bonus Qualité Enseignement » (BQE) entre 2016 et 2018, dispositifs incitatifs mis en place par l'Université d'Artois.

La place de l'international reste limitée à l'apprentissage d'une langue vivante obligatoire. L'ouverture internationale est qualifiée de « difficile » dans le dossier, notamment en raison de la spécialité du master.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée entre enseignants-chercheurs (deux professeurs et quatre maîtres de conférences en M2) et professionnels. Les réunions de l'équipe pédagogique ne sont pas

systematiques, la raison invoquée étant la faible taille de l'institution. La formation comporte un conseil de perfectionnement, mais la composition et la fréquence des réunions ne sont pas précisées au dossier. Des réunions complémentaires, réunissant des anciens étudiants, des étudiants actuels et des professionnels, ont pu être organisées ponctuellement pour réorienter la formation. Il est mentionné que les enseignements sont évalués, de même que la formation globale, en M2. Toutefois, les modalités de cette évaluation restent floues.

Les modalités de contrôle de connaissances sont classiques. Elles sont notamment précisées dans le supplément au diplôme. En M1, l'évaluation des connaissances est réalisée à partir d'un examen terminal oral ou écrit en fin de semestre et avec des notes de contrôle continu obtenues lors des travaux dirigés. En M2, l'évaluation est composée de notes de contrôle continu obtenues lors des séminaires, d'examens écrits et oraux correspondant aux cours obligatoires et aux enseignements optionnels, et d'une note de mémoire ou de rapport de stage. Le comité comprend difficilement pourquoi le jury se réunit deux fois en M1 et plus qu'une seule fois en M2.

La formation ne dispose pas formellement de modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences, malgré le fait que l'établissement adhère au Portefeuille d'Expérience et de Compétence (PEC), soit un livret électronique qui permet à l'étudiant d'enregistrer et de répertorier ses connaissances et compétences acquises au long de ses expériences, entendues de façon très large. Des certifications spécifiques sont accessibles aux étudiants en informatique (C2i) et en langues (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur).

La formation ne comporte pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite. Les réorientations sont possibles, en particulier à l'issue du M1, très mutualisé avec les autres mentions offertes par la Faculté de droit.

Résultats constatés

Les effectifs sont très faibles : 6 et 15 inscrits pédagogiques en M1 sur les deux dernières promotions ; 4, 10 et « non déterminé » (trois inscrits administratifs) en M2 sur les trois dernières promotions. Ces effectifs montrent un défaut d'attractivité de la formation. Le taux de réussite est tout à fait satisfaisant (entre 60 % et 100 % selon les années).

Le suivi des diplômés est satisfaisant, mais peu régulier. Il est réalisé par l'Observatoire de la vie étudiante. Les résultats sont communiqués en annexe du dossier et montrent une insertion réalisée en moyenne lors de la première année après l'obtention du diplôme. Toutefois, les enquêtes sont anciennes (promotion 2013) et portent sur un nombre très faible d'étudiants (9 dont 6 répondants).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des dispositifs d'accompagnement professionnel au niveau de la formation et de l'établissement.
- Attentif aux innovations pédagogiques.

Principaux points faibles :

- Des effectifs très faibles.
- Une formation fortement concurrencée au niveau régional.
- Un dossier d'autoévaluation insuffisamment renseigné.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATION

Au vu de la forte baisse des effectifs en M1 (6 et 15 les deux dernières années) et M2 (4, 10 et non déterminé les trois dernières années), l'avenir de la formation est incertain. L'évolution envisagée vers l'apprentissage est possible s'il existe de réels besoins non couverts par l'offre de formation en région.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) proposé au sein de la faculté d'Économie, Gestion, Administration et de Sciences Sociales (EGASS), vise à former des futurs cadres spécialisés dans la *Gestion territorialisée des ressources humaines* (GTRH) au service des entreprises ou dans des organisations intermédiaires du marché du travail. Elle repose ainsi sur l'acquisition d'une double compétence à la fois managériale, appliquée aux grandes activités de la GRH et plus politique, attachée aux grandes actions de politiques publiques d'emploi d'un territoire. Elle est proposée en formation initiale et continue (reprise d'étude ou contrat de professionnalisation) à Arras. Elle comprend un enseignement de 914 heures au total (hors stage) ainsi que de nombreux stages (équivalents au moins à trois mois par année de formation).

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues sont clairement présentées dans les syllabus de chaque unité d'enseignement (UE) et les enseignements sont en adéquation avec les compétences attendues par les métiers. Il pourrait être utile d'introduire un cours de GRH dès le premier semestre. Les intitulés d'UE mériteraient d'être plus explicites par une formulation en compétences, voire par une réflexion en modules pour répondre aux besoins de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou pour développer la formation continue courte. La formation a introduit ces dernières années un volet territorialisé qui répond aux besoins d'emploi local des étudiants et des organisations.</p> <p>Les débouchés en matière d'emploi sont explicites et bien communiqués à l'ensemble des parties prenantes. Un travail important d'accompagnement à l'insertion professionnelle est réalisé par l'université. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est rédigée au niveau de la mention GRH de la COMUE (quatre parcours) et ne décrit donc pas les compétences spécifiques du parcours.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est clairement positionnée dans l'environnement des formations universitaires du territoire et sa spécificité en GTRH lui confère une identité parfaitement cohérente. La mention GRH est déclinée en quatre parcours différenciés dans quatre composantes de la COMUE : l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Valenciennes, l'IAE de Lille et la Faculté d'économie et sociologie de Lille.</p>

La place de la recherche dans la formation est importante : un encadrement individualisé par un enseignant-chercheur (EC) pour les mémoires de première année de master (M1) et deuxième année (M2), de nombreux enseignements à la méthodologie ou une part importante des cours dispensés par des EC (autour de 70 %), tous issus de deux laboratoires de recherche spécialisés en économie et management (UMR CNRS Lille Economie Management et EA Recherche Interdisciplinaire en Management et en Économie (RIME Lab)).

Des partenariats informels existent, par exemple avec le Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications (CEREQ), la collaboration d'un EC avec cet organisme est évoquée, sans plus de précision, ou l'Université du Québec (voyage annuel d'étude). Le dossier mériterait toutefois d'être étayé par une liste des partenaires, l'explicitation du dispositif à l'œuvre avec les anciens étudiants, ou encore, par la description des intitulés de poste des intervenants professionnels.

L'internationalisation correspond essentiellement aux dispositifs universitaires mis à la disposition des étudiants mais le comité ne dispose pas d'information sur la mobilité entrante ou sortante des étudiants.

Organisation pédagogique

La formation s'organise pour chaque semestre sur quatre UE dont deux UE communes avec deux autres masters de la faculté : *Entrepreneuriat et management de l'innovation* et *Merchandisage*. Cette organisation favorise la mutualisation mais peut poser question sur la spécialisation des enseignements. Ainsi, par exemple le cours de « Management des RH » du deuxième semestre est commun, ce qui a nécessairement des conséquences sur la pédagogie et le contenu du cours. En outre, le comité ne connaît pas l'effectif de ces promotions regroupées. Le nombre de cours magistraux (CM) sont majoritaires en M1 et en M2 et comportent rarement des travaux dirigés (TD). Il pourrait être pertinent d'introduire des TD en particulier en M1 pour limiter le taux d'échec élevé. À côté des cours magistraux, de nombreux travaux de groupes ou individuels se déroulent en plus petits effectifs : des *serious game*, des projets tutorés, un voyage d'études, etc. Les étudiants en situation de handicap, aux statuts ou en activités particulières (sport, salarié, engagement étudiant) sont pris en charge et accompagnés dans leur parcours par des dispositifs universitaires. Les contrats de professionnalisation sont bien développés (entre 8 et 15 ces quatre dernières années). Deux ou trois étudiants par an sont en reprise d'étude. Le mélange des publics est un facteur de fertilisation croisée qui permet la réussite. Des VAE et des validations des acquis professionnels (VAP) régulières sont demandées.

La professionnalisation est obtenue via des travaux de groupe, les projets tutorés, le rythme d'alternance (une semaine sur deux en M1 et M2) et les nombreux stages, l'intervention de professionnels (environ un quart). Le dossier ne détaille pas le statut des intervenants : enseignants, EC avec la section du conseil national des universités (CNU), professionnels (DRH, consultants, etc.). Le dossier donne peu de précisions sur les stages, les mémoires et les projets tutorés. L'implication des étudiants dans ces travaux de groupe ou dans leurs stages permet la personnalisation de leur parcours. La mise en place d'un tuteur (EC) référent dès le M1, facilite leur progression (et certainement leur réflexion autour de leur projet professionnel) et les sensibilise à la recherche scientifique. La recherche est bien intégrée dans cette formation. Les services communs universitaires (Cap avenir, etc.) sont également à la disposition des étudiants.

L'utilisation du numérique reste très traditionnelle, avec une plateforme de dépôt de supports de cours et des logiciels de bureautique ou professionnels non précisés.

La place de l'international se retrouve dans les cours d'anglais et est également favorisée via les stages à l'étranger et d'autres cours dispensés en langue anglaise (le management interculturel). Aucune donnée précise n'est fournie sur le nombre de stages à l'étranger. Les enseignements en anglais demeurent limités à 15 heures de TD en M1 et en M2, un module de M2 est aussi enseigné en anglais (*Management interculturel*). Les programmes Erasmus et les stages à l'étranger sont ouverts aux étudiants mais le nombre de situations correspondantes n'est pas précisé.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée pour 70 % environ d'EC et 30 % de professionnels dont le profil n'est pas précisé. La formation dispose d'un responsable pédagogique et d'un secrétariat pédagogique. Le rôle de ceux-ci n'est toutefois pas explicité. Deux acteurs, le directeur de mémoire (un par étudiant) et le responsable des projets tutorés sont en relation directe avec les étudiants, ce qui permet de faciliter la coordination avec la directrice de la formation. Différentes réunions de pilotage de la formation sont organisées : la commission d'évaluation des enseignements (une fois par an), le conseil de la composante, les jurys et le conseil de perfectionnement (pour lequel le nombre de réunions, la composition et le périmètre ne sont pas présentés dans le dossier). Dans la mesure où ce master comporte la moitié de ses heures en tronc commun avec deux autres

masters, un dispositif spécifique de coordination pourrait être nécessaire.

Les modalités de contrôle de connaissances sont mises à jour et connues des étudiants mais elles sont absentes du dossier. Le suivi individuel de l'acquisition des connaissances et compétences se traduit dans un Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) électronique. Toutefois la formulation en compétences n'est pas encore bien effective. Le fonctionnement en tronc commun pourra constituer une difficulté à l'identification de compétences en UE.

Le suivi des cohortes d'étudiants, de leur insertion professionnelle est effectué par les enquêtes officielles de l'Observatoire de la vie étudiante. Le responsable de formation ne met pas en place d'enquêtes spécifiques mais analyse ces résultats d'enquêtes. Un dispositif de sélection des dossiers en M1 et une limitation des places à 25 a été décidée en 2017 afin d'améliorer les taux de réussite en M1 (donnée non fournie). Aucune information sur le mode de recrutement n'est donnée (les seuls éléments présentés concernent les étudiants issus de Campus France – un à deux étudiants intégrés par an).

Les taux d'insertion professionnelle sont diffusés sur la plateforme Parcoursup et les taux de réussite sont communiqués uniquement en interne. L'évaluation de la formation, les relations avec le monde socio-économique (stages et anciens) permettent des évolutions de la formation en réponse aux besoins du marché (réglementation et outils informatiques). Aucune formalisation de partenariat avec les entreprises n'est précisée, ni au travers des contrats de professionnalisation ni d'un réseau d'anciens ou des stages.

Résultats constatés

En 2017-2018, 22 étudiants sont inscrits en M1, et 21 en M2 (respectivement 43 en M1 et 19 en M2 l'année précédente). L'attractivité de la formation est bonne avec un taux de pression (hors campus France) de 100 demandes pour 25 places. Seule l'origine géographique des étudiants est connue. Or la nature des études antérieures peut être une indication importante pour le pilotage de la formation.

Un excellent taux de réussite en M2 (100 %) en revanche un nombre d'échecs ou d'abandons importants en M1 (40 %) ; la sélection et la limitation du nombre de places en M1 devraient permettre d'améliorer ce taux.

L'insertion professionnelle est bonne (près de 100 %) et locale (dans les Hauts-de-France exclusivement), avec une durée d'insertion stable, et un niveau de rémunération relativement faible (salaire médian 1 510 euros et moyen 1 640 euros net mensuels hors prime selon l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante 2013-2014 à 30 mois. L'accès à un emploi cadre est plus long et en lien avec le ralentissement économique. Le nombre de contrats de professionnalisation est également fonction des résultats économiques des entreprises (variable d'ajustement) et n'aboutissent pas toujours à une transformation en emploi stable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une spécialisation en gestion territoriale des ressources humaines qui différencie le master au niveau régional.
- De nombreux stages et projets permettent une bonne professionnalisation.
- Une insertion professionnelle satisfaisante.

Principaux points faibles :

- Un volume d'enseignements dans le management des ressources humaines insuffisant en M1 au regard des plus de 900 heures d'enseignement.
- Un taux d'échec ou d'abandon important en M1 pour les promotions antérieures à 2017.
- Peu de partenariats avec des entreprises ou des institutions du territoire.
- Un niveau de rémunération limité en sortie du diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les dispositifs pédagogiques, en particulier le stage, le projet tutoré, les équipes pédagogiques et le rôle de la directrice de la formation, ne sont pas suffisamment présentés, ce qui ne permet pas d'évaluer ces différents aspects.

Afin de réduire le taux d'échec en M1, il serait intéressant d'envisager outre une plus forte sélection, une réflexion sur le contenu et les modalités des enseignements (les fondamentaux en gestion des ressources humaines et la place des TD) et les dispositifs d'aide à la réussite.

Des partenariats autour des stages et des contrats de professionnalisation pourraient être établis grâce à la constitution d'un réseau d'entreprises et d'anciens étudiants qui pourraient apporter des opportunités de stage et renforcer l'ancrage territorial de la formation. Une enquête approfondie de l'insertion professionnelle pourrait être réalisée par la responsable de la formation afin d'analyser et comprendre les débouchés et notamment le niveau de rémunération. Une réflexion pourrait être engagée à ce sujet avec le CEREQ.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER JUSTICE PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Justice, procès et procédures* est une formation spécialisée en deux ans, ayant comme objectif de former ses étudiants aux carrières du juridique et du judiciaire. Le recrutement des étudiants s'effectue en première année de master (M1). La première année reste assez généraliste et commune aux différents masters en droit de l'Université d'Artois. La seconde année de master (M2) propose une spécialisation plus poussée avec deux parcours, l'un en *Contentieux public* et l'autre en *Contentieux privé*. La formation a une vocation professionnelle ou recherche. Proposée en formation initiale et continue, la formation se fait sur le campus de Douai en présentiel (542h en première année et d'environ 305h en seconde année).

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues sont très clairement exposées et les contenus des enseignements permettent de les acquérir. La première année de la formation est assez généraliste et commune aux quatre masters en droit de l'établissement, ce qui facilite une éventuelle réorientation de l'étudiant. La seconde année est spécialisée avec des enseignements poussés en matière de procédure et la possibilité pour l'étudiant de choisir entre les parcours de <i>Contentieux public</i>, soit <i>Contentieux privé</i>, l'objectif étant de préparer les étudiants aux différents métiers de la justice. Les débouchés de la formation sont bien détaillés, notamment dans la maquette, et semblent accessibles grâce aux enseignements fournis. Le comité peut cependant regretter qu'il ne soit pas prévu d'entraînement spécifique pour les épreuves écrites, alors que le master a pour objectif de préparer à des concours d'accès à des écoles professionnalisantes.</p> <p>En plus des deux parcours, le master propose à la fois une voie professionnelle, supposant l'accomplissement d'un stage, et une voie recherche, fondée sur l'écriture d'un mémoire.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier ne fait mention que d'une autre formation, à Valenciennes, avec laquelle le master a d'ailleurs obtenu une co-accréditation. Toutefois, les objectifs de ces formations ont évolué dans des directions différentes et le maintien du partenariat n'est plus souhaité. Les enseignements sont dispensés en majorité par des enseignants-chercheurs (EC), mais l'implication de professionnels est évidente et correspond aux objectifs du diplôme. Cette spécialisation du master dans le domaine de la procédure correspond à la nature particulière</p>

du territoire, la ville de Douai réunissant deux Cours d'appel avec lesquelles des liens ont été efficacement noués. La proximité géographique de ces juridictions permet, à la fois, la venue d'intervenants professionnels et la possibilité pour les étudiants de trouver aisément des stages. Au-delà de liens forts, mais informels, avec les juridictions et le Barreau de Douai, l'Université a récemment conclu avec la Cour d'appel et le Tribunal de Grande Instance de Douai une convention, permettant notamment un accès facilité des étudiants à la jurisprudence. Le master profite également de la présence à Douai d'une classe préparatoire intégrée de l'École nationale de la magistrature (ENM), qui offre, notamment à certains étudiants sortant du master, une préparation optimale à ce concours particulièrement difficile.

Le master est adossé au Centre Droit Ethique et Procédures (EA2471) de la Faculté de droit. Dès le M1, les étudiants ont la possibilité de participer activement à des conférences thématiques, ce qu'ils font volontiers. En deuxième année de master (M2), les étudiants doivent suivre des conférences organisées par l'EA2471, un séminaire sur la méthodologie de la recherche et une visite et présentation du laboratoire. Le master dispose d'ailleurs d'une voie recherche, qui se fonde sur un mémoire de recherche en remplacement du rapport de stage. Les étudiants ont également la possibilité de suivre un atelier recherche, qui consiste dans l'organisation complète d'une journée d'étude ou d'une conférence, ou un atelier jurisprudence, ayant vocation à fournir un travail de recherche à partir de la jurisprudence des deux Cours d'appel de Douai.

En plus des programmes internationaux conclus par l'établissement, la formation négocie actuellement une convention avec l'Université de Calabre, en vue de mettre en place un double diplôme, assurant chaque année la mobilité entrante et sortante d'un certain nombre d'étudiants. Cette initiative doit être saluée et répond au constat d'un manque d'attractivité internationale du diplôme.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible. Le M1 est assez généraliste et très fortement mutualisé avec les autres mentions de master de la Faculté de droit. De nombreuses matières optionnelles sont au choix de l'étudiant, ce qui ne permet pas de s'assurer de la cohérence du parcours accompli. La spécialisation intervient essentiellement en M2, qui se fonde sur un socle commun de matières fondamentales, tant pour le parcours *Contentieux privé* que pour celui de *Contentieux public*. Les unités d'enseignement de spécialisation et de perfectionnement proposent un certain nombre d'enseignements optionnels. Aussi, la cohérence du parcours dépendra de la pertinence des choix de l'étudiant. Une redéfinition des enseignements de l'ensemble des M1 est en cours, afin de spécialiser davantage la formation dès la première année. Une telle démarche peut être saluée, car elle devrait permettre une spécialisation plus progressive.

Des dispositifs d'accueil des étudiants en situation particulière (en situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés, etc.) sont prévus dans le cadre de l'établissement, avec notamment des plans personnalisés d'accompagnement. Les processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) et d'acquis professionnels (VAP) ne sont pas décrits, mais il est mentionné qu'une VAE complète a été délivrée en 2017-2018.

La professionnalisation est assez marquée, en M2, avec l'intervention de professionnels dans la formation, la mise en place d'études de cas et de grands oraux d'entraînement. Les simulations de procédures et ateliers de plaidoirie contribuent à cette mise en situation professionnelle des étudiants. Les stages sont bien présents, suivis et évalués. Il est possible de regretter le caractère facultatif du stage en M1, qui est toutefois vivement encouragé. Les étudiants inscrits en voie professionnelle ont l'obligation de suivre un stage en seconde année.

La recherche est également bien présente dans la formation, grâce à un nombre important d'enseignements assurés par des EC et à l'adossement du master à un laboratoire. Une présentation, des débouchés de la voie recherche, de la méthodologie et le suivi de conférences, est prévu. De plus, des dispositifs pédagogiques innovants, sous forme d'ateliers recherche ou jurisprudence, permettent de découvrir, de façon pratique, les débouchés.

L'encadrement des étudiants dans l'élaboration de leurs projets professionnels est pleinement assuré grâce à un suivi individuel par le responsable du master (entretien) et par les enseignants de la formation. La formation se déroule en présentiel. L'utilisation du numérique reste très traditionnelle, avec essentiellement une plateforme de dépôt de support de cours et la possibilité offerte aux étudiants d'obtenir une certification en informatique et internet (C2i). Les pédagogies innovantes sont bien présentes et même encouragées au niveau de l'établissement. Le master a mis en place des reconstitutions de procès et des concours de plaidoiries ambitieux, qui permettent aux étudiants d'avoir une meilleure vision des métiers auxquels beaucoup aspirent et une bonne préparation pour y parvenir. Le master a d'ailleurs été récompensé d'un « bonus qualité enseignement » et d'un « Label Innovation pédagogique ».

L'internationalisation de la formation se résume, en l'état actuel, en l'obligation de suivre l'enseignement d'une langue étrangère, mais une convention de double diplôme est en cours de négociation avec l'Université de Calabre. La mobilité des étudiants est pour l'instant faible et les chiffres correspondants ne sont pas analysés par l'équipe.

Pilotage

L'équipe pédagogique du M2 est composée à la fois d'EC et de professionnels, ces derniers assurant environ un tiers des enseignements dans des domaines en lien avec leurs compétences professionnelles. Il s'agit, pour l'essentiel, d'avocats et de magistrats, ce qui est en adéquation avec les débouchés recherchés par les étudiants. Cette répartition variée et équilibrée est un gage du bon suivi des étudiants. Les débouchés et opportunités professionnelles sont bien présentées aux étudiants, tant grâce aux services de l'université (service d'orientation et d'insertion professionnelle, *Career Center*), que grâce à des dispositifs propres au master, tels que des rencontres avec des professionnels.

Les réunions de l'équipe pédagogique ne font pas l'objet d'une organisation structurée, la raison affichée étant la taille modeste de l'université. Un conseil de la composante et un conseil de perfectionnement ont été constitués, mais les modalités de leur fonctionnement ne sont pas précisées. L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas encore mise en place, et celle des enseignements n'est pas pour l'instant généralisée.

Les informations concernant les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques et décrites dans les suppléments au diplôme. Il n'est pas expliqué pourquoi le jury, composé des membres de l'équipe pédagogique, ne se réunit qu'une fois en M2, et non deux fois comme en M1. Les étudiants ont la possibilité de valider le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et le C2i, en dehors de la formation, qui prévoit néanmoins un enseignement obligatoire d'une langue étrangère. Un portefeuille de compétences (PEC) existe sous forme de livret électronique personnel, mais la formation n'est pas encore engagée dans la certification professionnelle de compétences et les enseignants ne sont pas formés à la transcription de celles-ci. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et les suppléments au diplôme sont bien rédigés, si ce n'est que celui relatif au *Contentieux privé* ne fait que reprendre les débouchés du supplément au *Contentieux public*, sans préciser les siens propres.

Aucun dispositif d'aide à la réussite ou de remise à niveau n'est mis en place du fait de l'absence de besoin, mais le suivi des étudiants en M2 est assuré par le biais d'un entretien individuel avec la responsable pédagogique. La bonne orientation des étudiants est favorisée par la possibilité à la fin du M1 de se réorienter vers un autre master, et ce en raison de la très forte mutualisation entre les mentions de M1.

Résultats constatés

Les effectifs en M2 sont relativement constants (entre 20 et 32 étudiants par an). En revanche, les effectifs en M1 ont chuté de façon importante (de 92 en 2013/2014 à une trentaine en 2016/2017), probablement du fait que le recrutement se fait désormais au niveau M1. Le recrutement se fait presque exclusivement sur le bassin régional. Ce n'est qu'en 2017/2018 que deux étudiants sont venus d'une autre région. La formation ne semble donc pas bénéficier d'une attractivité à l'échelle nationale ou internationale. Les résultats sont bons. Ils se situent au-delà des tendances nationales pour le M1 (entre 78 % et 96,4 %) et sont classiques pour le M2 (100 % depuis 2013).

Les débouchés en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont analysés par un service centralisé de l'Université, l'Observatoire de la vie étudiante. Ils sont largement diffusés, notamment auprès des étudiants. Les taux d'insertion sont satisfaisants (70 % à 30 mois), et environ un tiers des étudiants poursuivent leurs études dans les 30 mois suivant le diplôme. Ces poursuites d'études s'expliquent par le fait que la formation prépare les étudiants à différents concours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécificité de la formation.
- Adéquation de la formation avec le positionnement géographique dans une ville judiciaire.
- Pratiques pédagogiques dynamiques et ciblées sur les débouchés (simulation de procédures et ateliers de plaidoiries).

Principaux points faibles :

- Spécialisation essentiellement en M2.
- Un pilotage de la formation en constitution, mais qui reste pour le moment informel.
- Faible mobilité des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'organisation des enseignements en M2 est pertinente et l'effort de redéfinition des programmes de première année ne peut qu'être salué pour assurer une plus grande cohérence au diplôme, sachant que le recrutement se fait désormais dès le M1. L'équipe pédagogique conduit une réflexion constante sur l'amélioration du master, se traduisant par plusieurs projets en cours : une évolution vers l'alternance, la signature d'une convention de double diplôme pour développer l'attractivité internationale, une redéfinition des deux parcours de *Contentieux public* et *Contentieux privé* pour correspondre davantage aux attentes de la profession.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJET

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Plus ancien master de la faculté Economie Gestion Administration et Science Sociales (EGASS), le master *Entrepreneuriat et management de projet* est dédié à la formation de spécialistes du management des organisations par l'innovation, et de spécialistes de l'entrepreneuriat et du management de projet. Localisé à Arras, le master est proposé en formation initiale classique et en alternance (stages longs et contrats de professionnalisation).

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels sont assez larges et génériques au management des organisations. La formation comprend des enseignements en management, ingénierie du projet entrepreneurial et management des innovations organisationnelles. La maquette de la formation est cohérente avec les objectifs et permet d'acquérir les connaissances attendues.</p> <p>Le spectre des débouchés de ce diplôme est très large : créateur, conseiller en création, chef de projet, conseil en organisation.</p> <p>Le dossier mentionne un projet de co-diplomation en 2018 avec l'Académie d'études économiques de Bucarest, mais peu de détails sont donnés sur cette démarche de co-diplomation en cours de formalisation. Il y a eu de 2005 à 2013, un double diplôme de master en création et développement PME-PMI avec cette Académie.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master est le seul proposé au sein de l'université. L'Université d'Artois assure la coordination au niveau régional des formations dans ce domaine, mais le dossier ne précise pas quelles sont les formations concernées. Pour rendre la formation plus attractive, il y a un projet de Création d'un diplôme universitaire (DU) de type CAEE (double compétence). Le recrutement des étudiants est majoritairement régional.</p> <p>Des liens existent avec deux laboratoires de recherche, Recherche en Management et Economie (RIME Lab) et le laboratoire Lille, Économie et Management (LEM), Unité mixte de recherche CNRS 9221, sans que ceux-ci ne soient suffisamment précisés pour en saisir le périmètre. Par ailleurs, une équipe mixte de recherche existe avec l'Académie de Bucarest, ce qui donne lieu à la venue de professeurs invités roumains qui interviennent dans la</p>

formation. Des enseignants-chercheurs du domaine e-business assurent des enseignements. Des modules de Méthodologie de la recherche et d'épistémologie sont proposés dans tous les semestres du master.

Des partenariats avec le milieu professionnel existent (chambres consulaires et réseau BGE d'appui aux entrepreneurs). Un partenariat avec la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) est envisagé sans qu'il n'y ait eu pour l'instant de réelles démarches. De nombreux projets de partenariats avec le monde économique sont en cours de réalisation alors même que le master existe depuis de nombreuses années au sein de la faculté.

Au niveau international, le dossier intègre peu d'informations.

Organisation pédagogique

La première et deuxième année de master (M1 et M2) ont un tronc commun important avec tous les masters de l'EGASS. Selon le dossier, les étudiants regrettent un tronc commun trop important (environ 120 heures par an). Les enseignements en M2 sont plus orientés sur les thématiques juridiques, fiscales et financement de l'innovation. La formation accueille de rares étudiants en validation des acquis et de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP).

La professionnalisation se développe au travers de plusieurs dispositifs : projets tutorés, des visites d'entreprises, un serious game, des intervenants professionnels, des stages (12 à 16 semaines par année) et l'alternance. Les étudiants sont accompagnés individuellement dans la rédaction du mémoire. Des dispositifs sont prévus pour les étudiants souhaitant créer une entreprise : statut d'étudiant entrepreneur et accompagnement par le hubhouse.

Il manque une description des liens qui s'établissent entre les travaux de recherches et leur intégration dans la pédagogie du diplôme. La formation propose des modules de méthodologie pour le mémoire.

L'innovation pédagogique est en cours de développement, à travers la mise en œuvre progressive de la pédagogie inversée. Un jeu d'entreprise en relation avec L'Université du Québec à Montréal (UQAM) Québec a été mis en place. Peu d'information sont disponibles sur le déroulement de ce jeu et les relations avec l'UQAM. Il existe un environnement numérique de travail pour accompagner les étudiants. Une plateforme de recherche de stage est mise à disposition des étudiants.

La mobilité internationale est extrêmement faible. L'anglais est enseigné et obligatoire.

Pilotage

Le pilotage du diplôme est partagé entre un maître de conférences (MCF) Habilité à diriger des recherches (HDR) en économie et un professeur certifié, chargé de mission avec le monde professionnel pour l'université. Le comité ne dispose pas d'information sur la répartition de leur rôle dans le pilotage de la formation. Le dossier mentionne une difficulté pour la mise en place d'un pilotage stable et régulier en raison de la trop faible disponibilité des professionnels et des enseignants-chercheurs.

L'équipe pédagogique est composée de professionnels (la moitié environ) et d'enseignants-chercheurs de différentes sections, plus particulièrement en Sciences économiques, Information et communication et Mathématiques.

Une à deux réunions pédagogiques et rencontres entre les étudiants et le responsable pédagogique sont organisées par an. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement alors que la faculté le préconise et le prévoit.

Le dossier donne peu d'informations sur la tenue des jurys, et la démarche d'évaluation des enseignements, assurée à travers une commission d'évaluation. Le dossier précise que la perception des professionnels de la formation est très bonne quant à la qualité des missions remplies par les étudiants.

Le dossier ne mentionne aucun dispositif d'aide à la réussite. Il existe des passerelles entre les masters de la faculté pour réorienter les étudiants

Résultats constatés

Faute d'information dans le dossier, il n'est pas possible d'évaluer l'attractivité de la formation. Les effectifs sont autour de 40 étudiants en M1 et de 20 en M2. Les taux de réussite sont de l'ordre de 80 % en M1 et 90 % en M2.

Selon les derniers chiffres disponibles relatifs à la promotion 2013/2014, l'insertion professionnelle est satisfaisante :

sept en emploi sur les dix étudiants ayant répondu (promotion de quatorze diplômés). Cependant, le dossier ne précise ni le profil des emplois, ni les salaires.

Un projet de révision du rythme d'alternance est en cours de réflexion, notamment par la mise en place de l'apprentissage.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Intervention de professionnels.
- Développement de la professionnalisation.

Principaux points faibles :

- Dossier d'autoévaluation incomplet : peu d'informations sur l'organisation pédagogique, l'intégration de la recherche, l'attractivité de la formation, l'insertion des étudiants et l'international.
- Pilotage instable et irrégulier en raison de la trop faible disponibilité des professionnels et des enseignants-chercheurs.
- Pas de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du master s'avère difficile en raison du manque d'informations dans le dossier. Ces insuffisances peuvent s'expliquer par les problèmes exposés dans le dossier, à savoir des difficultés pour mettre en place un dispositif de pilotage stable et régulier. La formation pourrait encore développer la professionnalisation à travers les évolutions envisagées, notamment : le développement de l'innovation pédagogique, la mise en place de nouveaux partenariats et le passage à l'apprentissage.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management sectoriel* comprend deux parcours : *Cadre du social, aide et protection de la personne* et *Cadre de santé*. Il a pour finalité de former des cadres dans les secteurs médicaux, sociaux et médico-sociaux. Le parcours *Cadre du social, aide et protection de la personne* se déroule à Arras sur quatre semestres en formation initiale classique ou par alternance (contrat de professionnalisation). Le parcours *Cadre de Santé* n'est ouvert qu'en formation continue. Il correspond uniquement à la deuxième année de master (M2) et permet une double diplomation : master *Cadre de santé* de l'Université d'Artois (UA) et diplôme d'état cadre de santé de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS). La formation se déroule à Arras pour les enseignements dispensés par l'UA, et à Douai pour les enseignements dispensés par l'IFCS.

ANALYSE

Finalité

La formation est accessible en formation initiale et continue. Elle vise à former les futurs cadres d'établissement du secteur sanitaire, social et médico-social en assurant une montée en compétences et en qualification.

Les débouchés et emplois sont clairement identifiés et correspondent aux besoins du secteur (cadre de santé, directeurs d'établissements, formateurs, etc.)

Les connaissances et compétences attendues sont décrites, au travers des textes législatifs qui régulent les professions du secteur ainsi que l'annexe comportant les tableaux récapitulatifs des données caractéristiques de la formation. Le positionnement de la formation, ses compétences et ses connaissances sont clairement définis. Les enseignements dédiés à la méthodologie de la recherche représentent plus de 10 % du volume horaire pour le parcours *Cadre du social*. Les porteurs de cette formation ont volontairement mis en commun des unités d'enseignement (UE) entre les deux parcours afin de créer une culture commune à des acteurs qui seront amenés à collaborer dans leur future activité professionnelle. Ce choix est particulièrement judicieux. Le dossier d'autoévaluation présente les deux parcours sans distinction, ce qui ne permet pas toujours d'en comprendre les spécificités.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier indique uniquement un positionnement construit dans le cadre de la structuration régionale de la formation universitaire, sans expliciter les autres formations existantes.

L'articulation entre la formation et la recherche est clairement établie. La formation est adossée à plusieurs laboratoires, dont : LEM ; Laboratoire Dynamique des Réseaux et des Territoires ; Centre Ethique et Procédures.

La formation explicite ses relations avec le monde socio-économique. Elle bénéficie de nombreux accès aux Institutions de l'environnement sectoriel via la directrice du master (i.e. chargée de mission Santé et Société pour l'UA, responsable du Cluster Senior University, membre du Campus des Métiers et des Qualifications des Hauts-de-France Autonomie, Longévité, Santé - CMQ ALS). Le parcours *Cadre de santé* repose sur une co-diplômation avec l'IFCS. Des partenariats sont également en cours dans le secteur social et sanitaire. De nombreux intervenants professionnels exerçant des postes à responsabilité interviennent dans la formation.

Le positionnement international est bien explicité et des partenariats sont développés : Convention avec l'Université Laval et des Trois Rivières (Canada), l'Université de Bucarest (Roumanie) et l'Université d'Astrakhan (Russie).

Organisation pédagogique

Le dossier fournit peu de précision sur la structure de la formation (excepté le tableau synthétique des parcours et intervenants), et le dispositif de gestion des stages. Par ailleurs, cette section présente les deux parcours sans distinction, ce qui rend difficile la lecture et l'analyse des deux parcours. La première année de master (M1) est présentée comme généraliste et permet ensuite un choix, en fonction du stage, vers le secteur social, médico-social ou sanitaire. Une personnalisation du parcours est possible grâce à un choix d'options selon le parcours professionnel choisi. La formation est accessible en validation des acquis de l'expérience (un à deux par an) et validation des acquis professionnels (100 % du M2 *Cadre de santé* selon le dossier), ainsi qu'à des personnes en situation de handicap.

De nombreux points positifs ressortent, notamment la professionnalisation importante de la formation et la formation par la recherche. Les stages sont de 10 semaines en M1 et de 13 semaines en M2, avec la possibilité d'une alternance en contrat de professionnalisation. Chaque UE se rattache au référentiel des métiers Cadres et directeurs d'établissements dans le secteur sanitaire, médico-social et social. Les intitulés étant identiques tout au long des deux ans, cela permet aux étudiants d'identifier leurs progressions sur ces compétences. En outre, la formation valorise la recherche réalisée par les étudiants au travers d'un colloque en lien avec le projet tuteuré.

L'utilisation du numérique est importante : plateforme de dépôt de supports de cours, pédagogies innovantes (boîtiers cliqueurs, serious game, etc.), enseignements aux TIC, etc.

L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais, présent à chaque semestre de formation. La mobilité des étudiants (entrante ou sortante) est globalement faible.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée pour moitié environ d'intervenants extérieurs, dont une partie occupant des fonctions de responsabilité dans les structures du secteur. Aucun intervenant n'exerce toutefois en Etablissement d'Hébergement Pour personnes Agées Dépendantes (Ehpad), ce qui pourrait être une ouverture intéressante pour les étudiants. Seule une intervenante professionnelle a la responsabilité des stages, ce qui rend la formation dépendante de ces compétences extérieures. Il serait intéressant de co-piloter cette activité avec un enseignant-chercheur (EC). L'équipe des EC est représentée dans sa pluridisciplinarité, ce qui est un réel atout pour la formation. Cette équipe est appuyée par de nombreux dispositifs de l'université, en particulier, Cap Avenir pour l'insertion et l'orientation.

Il existe différents dispositifs de réunions pédagogiques formalisés, ou non : commission d'évaluation des enseignements, conseils pédagogiques, jurys, conseil de perfectionnement, réunions pédagogiques. Les modalités et apports du conseil de perfectionnement ne sont pas explicités. Les réunions pédagogiques jouent visiblement leur rôle. Les étudiants et enseignants sont très impliqués dans l'amélioration continue de la formation.

L'évaluation des connaissances est portée à la connaissance des étudiants et semble variée : travaux de groupe, évaluations écrites sur table, études de cas. Elle n'est toutefois pas toujours très claire dans le dossier. Les

dispositifs classiques de suivi de compétences existent tel que le portefeuille de compétences.

Le dossier ne fournit aucune information sur les modalités de recrutement et les dispositifs de mise à niveau. Toutefois, le recrutement est majoritairement externe à l'université, du fait de la spécificité de la mention et de l'absence de licences de l'université y menant directement. Il semble par ailleurs très diversifié même si les informations sur les origines de ces étudiants manquent.

Résultats constatés

Les effectifs en M1 ne comprennent que les étudiants du parcours *Social* et varient entre 16 et 20 sur les trois dernières années. Les effectifs en M2 comprennent les deux parcours et sont stabilisés autour de 30 étudiants.

Le taux de réussite en M1 est de 75 % en 2016-2017. Le taux de réussite est de 91,7 % pour les M2 (même période). Un parrainage a été mis en place pour limiter les abandons en M1.

L'insertion professionnelle est suivie et mesurée via les enquêtes indépendantes de l'Observatoire de la vie étudiante ; la promotion 2013-2014 met en évidence un bon taux de réponse (21 sur 36) et une bonne insertion : à 18 mois, tous les diplômés ont un emploi dans le secteur ; tous sont en CDI (sauf un) et le salaire net mensuel maximum (hors primes) s'élève à 3 600 €. La poursuite d'études est rare (une étudiante en doctorat).

Les statistiques de suivi d'étudiants sont collectées, analysées et diffusées. Les chiffres portés dans le dossier mettent en évidence les publics en FI et en FC mais pas l'origine de formation des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Professionnalisation de la formation et bonne insertion professionnelle.
- Double diplomation pour le parcours *Cadre de santé*.
- Formation à et par la recherche, essentielle dans un contexte professionnel qui nécessite une réflexivité permanente sur ses pratiques managériales.
- Innovations pédagogiques.
- Implication de la directrice de formation dans le tissu institutionnel des structures d'accueil des futurs professionnels.

Principaux points faibles :

- Articulation avec la recherche présente, mais pouvant encore être renforcée.
- Dispositifs de pilotage peu détaillés.
- Pilotage des stages par une seule intervenante professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation répond à un réel besoin et les modalités assurent une forte professionnalisation. Il faut souligner deux points forts de cette formation : une double diplomation pour le parcours *Cadre de santé* sans moyens supplémentaires (enseignements communs aux deux parcours) et le travail partenarial entre les étudiants des deux parcours.

Cependant, elle gagnerait à engager plusieurs pistes de réflexion par exemple : le développement à l'international en favorisant l'humanitaire, une meilleure valorisation du dispositif de stage, la constitution d'un réseau d'anciens pour développer l'offre de stages, et l'organisation d'oraux (avec des vidéos témoignages d'anciens pour garantir une meilleure compréhension de la nature des métiers) afin d'améliorer le taux de réussite en M1.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MARKETING, VENTE

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de répondre aux besoins locaux de créer des formations orientées vers le commerce et la distribution. Impulsée par le groupe Auchan, cette formation existe depuis 1998, et a évolué vers un master *Marketing, vente*, parcours *Commerce et merchandising* en alternance. Le master se fait en formation initiale classique ou en alternance (contrats de professionnalisation) à Arras. Le dossier fourni par l'établissement mentionne l'ouverture en septembre 2018 d'une section en apprentissage à l'Institut supérieur de commerce international de Dunkerque – Côte d'Opale (ISCID-CO) de l'Université Côte d'Opale, établissement situé à Dunkerque.

ANALYSE

Finalité

Cette formation prépare des collaborateurs d'entreprises ayant des capacités à la fois managériales, commerciales et de gestion. Au-delà des compétences techniques habituellement requises, ce diplôme développe des compétences valorisées dans le monde de la distribution : polyvalence, autonomie, esprit d'entreprise, audace, créativité et sociabilité. Dans cette perspective, les enseignements traditionnels sont assurés par une majorité d'intervenants professionnels d'enseignes partenaires et de marques fournisseurs. Des dispositifs pédagogiques permettant d'exprimer la créativité et la capacité managériale sont utilisés (*challenges, serious games,...*). L'objectif est de permettre aux étudiants de maîtriser les compétences et savoirs liés à la relation client, tant du point de vue du consommateur que de celui du fournisseur, et d'intégrer les déterminants de l'évolution du comportement d'achat et leur traduction en stratégies marketing et merchandising. Les étudiants acquièrent une culture générale leur permettant d'analyser et comprendre les enjeux sociétaux nationaux et internationaux du domaine d'activité dans lequel ils sont appelés à évoluer.

Le master forme de futurs cadres dans le domaine du commerce et de la distribution, aussi bien en *Back Office* (*Merchandiser, chef de secteur grande et moyenne surface - GMS, Category Manager*) qu'en *Front Office* (*chef de Marché, chef de Rayon*). Ce diplôme, de par son intitulé, est en totale cohérence avec le contenu de la formation proposée.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Marketing, vente* se positionne dans le champ OSE (*Organisations, sociétés, éducation*) au sein de l'offre de formation de l'Université d'Artois, pour compléter de façon cohérente l'offre existante dans la filière commerce. Cette offre de formation est judicieusement positionnée dans la carte régionale et se différencie à la fois par son contenu et par sa notoriété (classement SMBG).

Le master s'appuie sur les services de la formation continue, ainsi que sur les autres services académiques d'évaluation des acquis par l'expérience.

La totalité des enseignements du tronc commun est assurée par des enseignants-chercheurs (maître de conférences et professeur), ce qui renforce l'articulation avec la recherche (cours de méthodologie de la recherche, mémoire). Ces enseignants sont rattachés aux laboratoires RIME (Recherche interdisciplinaire en management et en économie) et LEM (Lille économie management). En outre, un professeur associé assure la liaison entre l'enseignement, la recherche et le monde professionnel.

En ce qui concerne les relations avec le monde professionnel, les relations reposent sur la bonne connaissance du milieu et sur les liens tissés depuis la création du diplôme avec la grande distribution (par exemple, visites d'enseignes).

Des accords existent avec d'autres établissements de formation à l'étranger (partenariats en Chine, Roumanie et Maghreb), notamment pour favoriser l'accueil d'étudiants étrangers. Une partie des cours se fait en anglais.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible avec une spécialisation progressive adaptée aux objectifs de formation. Le master propose un seul parcours *Commerce et distribution*. La formation délivre régulièrement des diplômes par la validation des acquis de l'expérience (VAE) : 14 VAE délivrées de 2014 à 2017.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation et constitue un axe majeur de ce diplôme : stages d'au minimum 10 semaines en première année de master (M1) et 12 semaines en deuxième année de master (M2), forte implication de professionnels dans les enseignements. Les intervenants viennent du monde professionnel (plus de 60 % de l'équipe) et majoritairement de la grande distribution. Les outils de suivi de stage ou d'alternance sont présents mais il serait souhaitable de préciser comment ils sont utilisés. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie est globale pour l'ensemble de la mention *Marketing, vente* (quatre parcours) de l'Université de Lille ; cette fiche donne peu de lisibilité sur ce parcours co-accrédité.

L'articulation de la formation avec la recherche se fait à travers les cours de méthodologie de la recherche, et le mémoire.

L'usage des outils numériques est intégré à la pédagogie (cours en ligne via la plateforme Moodle entre autre). Par ailleurs, l'orientation internationale du monde de la distribution et de la production est prise en compte et conduit l'équipe pédagogique à proposer des enseignements à la fois en français et en anglais.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée (12 universitaires et 20 vacataires professionnels). La présence importante d'intervenants professionnels (60 % de l'équipe) assure du crédit à la formation. En outre, l'encadrement pédagogique et administratif est bien assuré.

L'équipe se réunit régulièrement pour faire le point sur la formation. Les étudiants sont associés au dispositif. Il reste néanmoins à préciser le rôle exact du conseil de perfectionnement, organisé à l'échelle de l'UFR (unité de formation et de recherche). Le dossier fourni par l'établissement précise que la qualification de ses membres reste trop éloignée de la ligne éditoriale du master.

Pour l'évaluation des étudiants, le dossier se limite à indiquer des règles d'attribution des crédits ECTS conformes aux textes. Le contrôle des connaissances favorise le travail collectif à partir de commandes. Le dossier mentionne un suivi de l'acquisition des compétences à améliorer : travail de déclinaison en compétences à réaliser lors de la prochaine habilitation, sensibilisation des étudiants à l'utilisation portefeuille d'expériences et de compétences.

Le dossier mentionne en dispositifs d'aide à la réussite le livret de l'alternant, un suivi individuel. Les modalités de

recrutement ne sont pas précisées.

Résultats constatés

Les effectifs sont de l'ordre de 30 étudiants en M1 et 35 en M2. La formation est attractive avec 696 candidatures pour 29 places ouvertes en master 1 et 36 en master 2 à la rentrée 2017. Proposée en alternance depuis sa création, le nombre d'alternants est en croissance constante (6 alternants en 2012, 49 en 2017).

Le taux de réussite en master 2 est élevé et l'insertion professionnelle est importante, plus de 90 % à 6 mois sur les deux dernières promotions (76 % des diplômés en 2017 avant la fin du diplôme). En revanche, il serait opportun de connaître les emplois occupés par les diplômés. Le suivi du devenir des étudiants est récent (depuis 2016). Un réseau des anciens étudiants du master a été créé en 2015 (245 membres).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation très professionnalisante, avec un fort taux d'insertion professionnelle.
- Forte progression du nombre de contrats de professionnalisation.
- Ouverture internationale : partenariats en Chine, Roumanie et Maghreb et une partie des cours en anglais.

Principaux points faibles :

- Amélioration du pilotage du master.
- Suivi du devenir des étudiants récent (depuis 2016).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation attractive, avec un fort taux de réussite et d'insertion professionnelle, est très bien implantée dans le tissu économique régional. Cependant, la formation gagnerait à améliorer le pilotage pour faciliter son adaptation aux mutations du secteur d'activité. Il pourrait être opportun d'accentuer la démarche d'internationalisation de la formation, notamment le projet de co-diplôme avec l'Académie d'études économiques de Bucarest, afin de se positionner de façon encore plus différenciée face aux formations concurrentes.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Monnaie Banque Finance Assurance (MBFA)* s'inscrit dans la continuité du master *Banque-Finance* évalué sur la période 2010-2014 (vague E de 2013). Organisé autour d'un seul parcours *Multicanal*, le master MBFA a pour objectif la formation des cadres conseillers de clientèle (particuliers, professionnels, entreprises, et gestion de patrimoine) dans la région des Hauts-de-France. Il est proposé en formation initiale classique, et en formation par alternance (contrat de professionnalisation) sur le site d'Arras. Cette formation est délocalisée à Lomé au Togo mais elle n'a pas été ouverte ces deux dernières années.

ANALYSE

Finalité

Les débouchés de la formation visent tous les métiers du conseil à la clientèle (particuliers, professionnels, entreprises) et pas seulement de la gestion de patrimoine. Les enseignements sont organisés en trois domaines : économie et management, métiers de la banque/finance, méthodologie et professionnalisation. Ces enseignements sont en cohérence avec les objectifs de la formation.

Les compétences personnelles et professionnelles sont décrites dans la première fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (certifiée par l'Université Lille1). Ce document souligne à nouveau la forte orientation pédagogique dans le domaine bancaire et financier. Les compétences sont classées en trois dimensions : techniques, sociales et transversales, sont clairement expliquées. Une harmonisation est en cours entre l'Université de Toulouse et les établissements de la COMUE Lille Nord de France.

Une convention avec l'École supérieure de gestion, d'informatique et des sciences (ESGIS) de Lomé au Togo a été signée en septembre 2015. Cette convention comporte un volet d'enseignement à distance. Cinquante pourcents environ des enseignements sont assurés par la Faculté EGASS de l'Université d'Artois et 50 % par l'ESGIS. La formation n'a pas été ouverte au cours des deux dernières années pour des raisons qui ne sont pas mentionnées dans le dossier d'auto-évaluation.

Positionnement dans l'environnement

Le master MBFA est la seule formation dans le domaine de la banque et de la finance à l'Université d'Artois. Dans la région des Hauts-de-France, les autres formations proposées dans le domaine couvrent les « activités bancaires » (Université d'Amiens), de « gestion du patrimoine » (Université de Valenciennes), de « Finance » (Université de Lille). Les informations présentées ne permettent pas de déterminer les recouvrements éventuels de la formation avec les formations de niveau équivalent citées ci-dessus.

Les interactions entre la formation et l'environnement de recherche sont présentées brièvement. Les enseignants-chercheurs (EC) de la formation appartiennent aux deux laboratoires Lille, Economie et Management (LEM), et Recherche Interdisciplinaire en Management et Economie (RIME Lab). Par ailleurs, le dossier mentionne une poursuite en doctorat sur la période 2013-2017.

En matière de partenariats économiques, le master s'appuie sur deux conventions : Crédit Agricole (Nord de France - 2015) et Banque de France (Direction départementale Pas-de-Calais - 2016). La première convention, a pour objectif la montée en compétence des collaborateurs salariés du Crédit Agricole (formation continue ou contrat de professionnalisation), ainsi que l'acquisition pour les étudiants en formation initiale d'une expertise professionnelle (stages). La seconde convention, permet l'animation de conférences-débats au sein de l'Université d'Artois, ainsi que l'immersion de groupes d'étudiants au sein de la Banque de France. Sur l'année 2017-2018, 33 contrats de professionnalisation ont été signés.

La formation n'a été ouverte qu'une année à Lomé avec l'ESGIS en 2015-2016, année de la signature de la convention : 20 étudiants inscrits en 2015, 17 diplômés. Les mécanismes, favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs sont énoncés, mais non documentés, à l'exception des stages à l'étranger pour les étudiants de formation initiale. Le nombre d'étudiants étrangers est important en 2015/2016, seule année d'ouverture de la formation à Lomé. a

Organisation pédagogique

La formation comprend une part importante d'enseignements en tronc commun avec d'autres masters pour le M1 et des enseignements spécialisés dans le domaine bancaire en M2. Les compétences acquises à l'issue du M1 et du M2 sont détaillées et explicitées. Les réorientations éventuelles post M1 sont également présentées. A l'inverse, les prérequis pour entrer en M1 n'apparaissent pas dans le dossier d'autoévaluation. Le dossier mentionne un tronc commun avec les autres masters de l'EGASS, sans donner de précision sur son contenu. Le parcours *Multicanal* est présenté comme un « parcours responsable multicanal ». La justification du choix de cet intitulé, pose question, dans la mesure où seulement deux unités d'enseignement (12 heures chacune) sont consacrées à la « gestion de la relation à distance » et à « l'organisation du centre de relation client ». Concernant la formation tout au long de la vie, sur la période 2014-2018, neuf candidats validation des acquis de l'expérience (VAE) ont soutenu leur rapport, et un candidat a fait une reprise d'études.

La formation est professionnalisante. Des conférences métiers permettent d'accompagner et d'informer les étudiants au fur et à mesure de leur parcours. Il n'existe pas de modules optionnels adaptés au projet professionnel de l'étudiant. En revanche, l'adaptation du rythme de formation (une semaine alternée), permet aux stagiaires en contrats de professionnalisation et aux étudiants de formation initiale d'être en immersion tout au long de leur formation.

Les éléments de mise en situation professionnelle sont cohérents avec la formation et adaptés. Des travaux de groupes sont mentionnés sous forme de projets tutorés et en lien avec les activités bancaires. Les projets de stage sont accompagnés et encadrés ; des supports en ligne du Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) sont rendus accessibles pour les étudiants de M2 en vue de la préparation aux certifications professionnelles. Les liens avec le monde de l'entreprise sont nombreux : jeux d'entreprise (CESIM), immersion en stage ou visites d'entreprises partenaires, interventions des professionnels dans les enseignements, etc.

L'articulation avec la recherche se fait à travers le mémoire, les enseignements de méthodologie et l'intervention d'EC. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est présente, notamment dans l'accompagnement individualisé des travaux de mémoire de recherche.

La place du numérique dans la formation est clairement renseignée et présente (plateformes CFPB, Moodle, etc). Les étudiants sont préparés au TOEIC au cours du M1 et du M2. Il n'existe pas de modules enseignés en anglais. La maison des langues de l'UFR est à disposition pour un apprentissage individuel en autonomie et non accompagné. Les mobilités entrantes et sortantes ne sont pas renseignées, à l'exception des stages à l'étranger (par exemple en Belgique, ou au Maghreb).

Pilotage

L'équipe pédagogique souligne la diversité des intervenants mobilisés et la richesse des profils : 32 intervenants, dont 14 enseignants et EC ou Professeur associé en service temporaire (PAST) et 18 chargés d'enseignement vacataires (qui proviennent notamment de banques ou assurances régionales : Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Société Générale, Axa). Les tableaux fournis manquent de lisibilité. Une synthèse des pourcentages d'heures effectuées par des enseignants, des EC, des professionnels associés et des vacataires manque.

Il est mentionné l'existence d'un conseil de perfectionnement composé de la commission d'évaluation des enseignements, de l'équipe pédagogique et des tuteurs des différentes banques qui se réunit tous les semestres. Une confusion demeure entre la commission d'évaluation et le conseil de perfectionnement (ce dernier est élargi aux tuteurs professionnels). Cette composition large interroge sur la participation effective et les modalités de fonctionnement.

En matière de suivi des compétences, l'établissement adhère au portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), ce qui permet de proposer aux étudiants de valoriser les compétences additionnelles acquises au travers des cours, des stages, des jobs, des activités culturelles, sportives, associatives, des expériences familiales (entreprise familiale, responsabilités liées à la parentalité, etc.). Le PEC se traduit par un livret électronique personnel qui donne à l'étudiant la possibilité d'engranger, de répertorier et classer toutes les connaissances et compétences acquises au long de ses expériences.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont expliqués et nombreux. Les modalités de recrutement ne sont pas renseignées de façon précise et détaillée.

Résultats constatés

La formation est très sélective, avec des effectifs variant entre 25 et 46 étudiants pour un nombre de dossiers en forte croissance (de 250 dossiers en 2016/2017 à 466 en 2017/2018). Les effectifs sont de l'ordre de 20 étudiants en M2. Le taux de réussite moyen indiqué (55 % en M1), interrogé à double titre, au regard de la forte sélection et du nombre d'inscrits pédagogiques attendu en M2. Le taux de réussite en M2 est de 75 % en moyenne, 53 % sur la dernière promotion (2016/2017).

Les taux d'insertion sont difficilement interprétables, car l'Observatoire de la vie étudiante ne conduit des enquêtes qu'à 30 mois. Le taux d'insertion en 2014 est proche de 100 %, mais le dossier ne précise pas les intitulés de postes. Il n'existe pas de suivi mis en place par le responsable de formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Richesse et diversité des enseignements proposés au sein de la mention.
- Professionnalisation importante et niveau d'expertise des intervenants extérieurs.
- Forte insertion professionnelle (données 2014).

Principaux points faibles :

- Pilotage peu développé.
- Dossier d'autoévaluation incomplet.
- Interactions limitées entre la formation et la recherche.
- Manque d'information sur la délocalisation au Togo.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation rend difficile l'appréciation de la formation sur de nombreux points : délocalisation, chevauchements avec l'offre de formation en région, articulation avec la recherche, pilotage, suivi et insertion des diplômés.

Le master MBFA de l'Université d'Artois offre un contenu pédagogique riche et s'appuie sur des dispositifs d'accompagnement à l'insertion et à la réussite solides. La composition de l'équipe pédagogique fait apparaître un juste équilibre entre enseignants, EC et intervenants extérieurs. Ces derniers présentent des qualifications et des niveaux d'expertise en parfaite adéquation avec les contenus de la formation. Les partenariats avec deux banques constituent un atout pour la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES ET SANTÉ

Établissements : Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Picardie Jules Verne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences et techniques des activités physique et sportives* (STAPS) mention *Activité physiques adaptés et santé* (APA-S) appelé master STAPS Grand Nord mention APA-S propose une formation avec un parcours professionnel et recherche. Ses objectifs sont de former d'une part, des professionnels de santé capable de concevoir, planifier, superviser et évaluer des programmes de santé par l'activité physique adaptée et d'autre part, des étudiants aux métiers de chercheurs et de production de savoir scientifique.

Ce master est piloté par l'Université de Lille et la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique (FSSEP). Il est construit sur la base d'une mutualisation interuniversitaire dont les parcours font l'objet d'une co-accréditation entre les universités de Lille, d'Artois, du littoral Côte d'Opale (ULCO) et de Picardie Jules Verne (UPJV) pour le parcours professionnel et une accréditation supplémentaire avec l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) pour le parcours recherche. Le parcours recherche déploie ses enseignements sur les différents sites tandis que le parcours professionnel propose des formations indépendantes dans chaque site.

ANALYSE

Finalité

La formation présente avec clarté ses objectifs, ses parcours, les compétences et les secteurs professionnels visés par différents supports (plaquette, portail national « trouver un master », livret de stage, réunion de pré-rentrée et informations en licence).

Le parcours APA-S affiche les différents emplois visés et la formation est en adéquation avec les nouvelles demandes sociétales concernant l'encadrement sécurisé de la pratique sport-santé. De nombreuses conventions (établissements de santé, centres hospitaliers universitaires (CHU), fédérations sportives, ...) témoignent d'une forte cohérence entre la recherche et la formation professionnelle. Le parcours recherche *Sciences du sport et de l'activité physique* (SSAP) s'appuie sur les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales et se trouve adossé à deux importants laboratoires de recherche (équipes d'accueil 7369 et 3300).

Le master STAPS est piloté par l'Université de Lille mais les parcours ont des organisations différenciées. Pour le parcours APA-S, les différents établissements proposent des enseignements indépendants. Pour le parcours recherche, les enseignements sont mutualisés et dispensés sur différents sites.

Positionnement dans l'environnement

Le master présente une bonne attractivité qui se concrétise par des effectifs étudiants intéressants et de provenances diversifiées. L'attractivité du parcours APA-S est intra-régionale (tous les étudiants en première année de master (M1) ne proviennent pas exclusivement de la composante d'origine) et les effectifs sont en moyenne de 200 pour les M1 et 90 pour la deuxième année de master (M2). Pour le parcours recherche SSAP, les effectifs sont plus réduits (15 étudiants par an). Cependant, la présentation des effectifs est difficilement lisible et incomplète au niveau global, et l'appréciation de l'attractivité en est rendue délicate.

Le master régional présente une mutualisation effective seulement au niveau du parcours recherche permettant une diversité des thématiques de recherche. La mutualisation pour le parcours APA-S n'est pas effective en raison de l'effectif important des étudiants, des organisations restées locales et de difficultés matérielles.

Autant au niveau du parcours professionnel que recherche, l'articulation avec la recherche est présente. Le parcours SSAP est adossé à deux laboratoires équipes d'accueil (EA), 3 écoles doctorales, et collabore avec 7 autres EA et 2 unités mixtes de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Le parcours APA-S propose des conventions avec les différents centres hospitaliers régionaux et universitaire (CHRU) de la région et des établissements, écoles ou réseaux spécialisés dans le domaine médical et s'appuie sur 5 EA, 1 UMR, 1 unité pluridisciplinaire.

Les relations avec l'environnement socio-économique concernent largement le monde médical et se concrétisent par de nombreuses conventions avec le milieu hospitalier et paramédical mais également fédéral, sportif et commercial. Les informations données manquent toutefois quelque peu de précisions sur ces conventionnements.

Les coopérations internationales bénéficient de différentes bourses permettant des échanges internationaux (Canada), et européen (Espagne, République tchèque, Belgique, Italie) et l'obtention d'un double diplôme avec le Liban (dans le cadre d'une convention établie entre l'Université du Littoral Côte d'Opale et l'Université de Balamand) pour les étudiants, ainsi qu'un partenariat en germe avec l'École normale supérieure de Pékin pour les enseignants et les étudiants. Les échanges restent néanmoins globalement peu investis en regard du nombre d'étudiants inscrits.

Organisation pédagogique

Le master s'organise autour d'une maquette de 1 300 heures sur 4 semestres avec des unités d'enseignements (UE) communes au parcours recherche et professionnel ainsi que des UE spécifiques et de stages pour un volume total (M1 et M2) de 580 heures. La formation s'adapte au projet professionnel de chaque étudiant avec une spécialisation progressive mais les modalités de progressivité et les différentes mentions d'inscription ne sont pas explicitées (*Expertise et optimisation de la performance sportive ; Management et gestion du sport et Ingénierie et ergonomie de l'activité physique*). Une passerelle de droit du parcours recherche vers le professionnel et inversement existe. La formation propose et dispose d'aménagements architecturaux et d'enseignements pour les publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut-niveau, ...).

L'offre de formation prend en compte la possibilité d'une formation tout au long de la vie par l'intégration de contrat de professionnalisation et d'apprentissage qui se concrétisent par des emplois du temps adaptés. La formation est ouverte aux validations des acquis et de l'expérience, des acquis personnels et professionnels et d'études et d'expériences professionnelles.

La professionnalisation constitue un enjeu dont les établissements et la formation s'emparent au travers de différents accompagnements (ressources, veille, prospectives, UE de création d'entreprise, de stages, de montage de projet, initiation ou spécialisation à l'entrepreneuriat, validation de compétences linguistiques et informatiques...), y compris dans le domaine de la recherche.

La fiche du répertoire national des compétences professionnelles présente avec clarté les compétences professionnelles des détenteurs du master tout en précisant également les compétences de recherche. Une certification d'éducateur thérapeutique des patients et deux certificats universitaires sont proposés par l'Université de Lille avec une volonté de bascule en approche par compétences.

La formation « à et par la recherche » se traduit par l'intervention de 25 Professeurs des Universités (PU) et 85 Maîtres de conférences (MCF) dont 15 habilités à diriger des recherches pour le parcours recherche et 14 PU et 38 MCF pour le parcours professionnel.

Le numérique et l'innovation pédagogique trouvent leur place tout autant auprès des enseignants que des étudiants (intégration dans les cours de logiciel d'analyse de mouvement, utilisation de ressources de type moodle, wifi pour tous) et de façon plus remarquable par l'attribution aux enseignants de bonus qualité enseignement par l'Université de l'Artois.

L'ouverture à l'international par l'accueil d'étudiants entrants ou sortants reste très faible malgré la mise en place de dispositifs (ex pour 2016-2017 : 1 sortant, 0 entrant à Lille ; 0 entrant ou sortant à l'Université d'Artois ; 2 sortants, 0 entrants à l'Université du Littoral Côte d'Opale ; aucune donnée pour l'Université Jules Verne Picardie).

Pilotage

Le master STAPS Grand Nord APAS est doté d'un responsable et les équipes pédagogiques sont diversifiées et équilibrées entre les enseignants universitaires et les professionnels et ce dans les deux parcours. Les responsables sont clairement identifiés sur les maquettes et face aux étudiants. Il est toutefois fait mention d'un déficit de personnel en soutien (secrétariat).

Les réunions d'équipes sont régulièrement programmées (*a minima* trois fois par an) auxquelles s'ajoute une réunion du conseil de perfectionnement coordonnée par la FFSEP et son doyen mais elle n'est cependant pas spécifique au master APA-S ; ce qui peut paraître surprenant. L'organisation des modalités d'évaluation des étudiants, les règles de délivrances et les compositions des jurys sont tout à fait conformes et conventionnelles. L'établissement de Lille positionne sa volonté d'une bascule des enseignements par les compétences se concrétisant par une organisation en blocs de compétences et la délivrance d'un portefeuille d'expériences et compétences. Il est proposé des formations aux enseignants dont peu d'enseignants ont profité encore (2 pour Lille et 1 pour l'ULCO). Les suppléments au diplôme pour les parcours recherche et professionnel rendent compte clairement des modalités de délivrance du diplôme et des objectifs des formations.

Durant ce dernier plan, les recrutements pouvaient être réalisés par une inscription de droit en M1 et sur dossier en M2. Des passerelles entre le parcours recherche et professionnel sont autorisées. La réussite des étudiants est favorisée par des contrôles continus et un suivi de mémoire individualisé. Des dispositifs de mise à niveau ne sont pas proposés dans toutes les universités et particulièrement pour les étudiants étrangers, excepté pour le parcours APA-S à l'ULCO. Les informations d'orientation sont transmises aux étudiants mais l'accessibilité des informations par internet n'est pas toujours aisée.

Résultats constatés

La formation fait preuve d'une attractivité stable avec des inscriptions en formation initiale d'étudiants hors région ainsi que des inscriptions en formation continue. Le taux d'abandon ou de réorientation n'est pas mentionné clairement. De la même manière, les taux de réussite ne sont pas présents pour toutes les universités concernées. Pour le M2, à Lille, la réussite est supérieure à 95 %. Pour le parcours recherche le taux de réussite est de 60 % en moyenne en M et 70 % en M2. Pour l'Université d'Artois, l'insertion professionnelle est de 100 % entre 6 mois et un an après l'obtention du diplôme. Les autres chiffres présentés dans le dossier ne permettent pas une analyse plus approfondie de ces résultats.

Le suivi des diplômés à 30 mois est présenté de façon non harmonisée selon les établissements et peu informative dans la plupart des cas, le détail n'étant fourni que pour l'établissement de Lille (insertion supérieure à 90 % à 30 mois pour le parcours professionnel, égale à 60 % en poursuite d'étude doctorale et 25 % d'insertion professionnelle pour le parcours recherche). En annexe, l'ULCO présente des résultats d'enquête en interne avec un faible taux de réponse.

L'Université de Picardie Jules Vernes n'a pas renseigné les éléments de cette partie.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne organisation d'une mention générale APA-S Grand Nord.
- Adossement recherche du master autant au niveau du parcours professionnel que recherche.
- Pertinence de l'analyse réflexive lors de l'autoévaluation.

Principaux points faibles :

- Mutualisations inexistantes sur les parcours professionnels liées à la multiplicité des établissements impliqués dans la formation.
- Absence d'un conseil de perfectionnement propre au master.
- Taux de réussite peu lisibles et faiblesse du suivi des étudiants au niveau de l'insertion par certaines universités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La volonté de proposer un master APA-S Grand Nord permet une lisibilité intéressante. Le parcours professionnel semble fonctionner de manière étanche d'un site à un autre, ce qui doit être interrogé au regard du souhait de proposer une formation commune : des mutualisations, des partenariats, une coordination entre sites impliqués ne pourraient-ils pas être envisagés ? La difficulté à identifier, dans le dossier, les effectifs précis, les taux de réussite, révèle aussi peut-être un problème de pilotage de la formation. De même, la part de l'implication de chaque site n'apparaît pas clairement, au point que l'on peut s'interroger sur le périmètre de ce master. La présence d'un réel conseil de perfectionnement propre à cette formation permettrait sans doute d'avancer sur ces points.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Arras, le 20 mars 2019,

Monsieur le Président de l'Université d'Artois,

à

Direction des Etudes

Affaire suivie par: Anne-Laure HOJNATZKI

Tel. 03.21.60.38.56

Monsieur le Président du HCÉRES

2 Rue Albert Einstein

75013 PARIS

Réf. : PM/CR/ALH/2019-03-20/HCERESobsOSE

Objet: Observations sur le rapport d'évaluation du champ « Organisations, société, éducation »

Monsieur le Président,

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation du champ « Organisations, sociétés, éducation », les directeurs d'UFR et d'IUT concernés, le responsable de champ, les responsables de formation et moi-même tenons à remercier les experts pour leur étude attentive des dossiers d'auto-évaluation du champ et de ses formations, et à formuler plusieurs observations.

Nous prenons acte de la bonne qualité globale et du fort potentiel stratégique du champ soulignés dans le rapport, les points plus nuancés qui y sont indiqués – et auxquels je répons ci-dessous – étant en grande partie liés à un manque de précision des dossiers d'auto-évaluation des formations, notamment sur le suivi du devenir ou la mobilité des étudiants, ou encore sur l'évaluation de la qualité de nos formations.

En ce qui concerne le devenir des étudiants, il me semble important de signaler que notre université s'est engagée dans un suivi systématique pour aller au-delà de l'enquête à 30 mois de l'insertion professionnelle en licence professionnelle ou en master. La mise en place des « oui si » en licence, en application de la loi ORE, conduit aussi notre établissement à mesurer les effets de dispositifs de soutien en L1 ou de la licence en 4 ans. Au final, toute formation de l'université d'Artois fait désormais l'objet d'une enquête relative à l'insertion professionnelle, à la poursuite d'études ou à la réussite. Pour atteindre cet objectif, l'établissement a pleinement conscience de la nécessité de renforcer le service dédié au sein de la direction des études.

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

En lien avec le devenir des étudiants, il m'apparaît également nécessaire de souligner que l'établissement fait beaucoup d'efforts pour rendre attractive la poursuite d'études en doctorat, notamment par le financement de contrats doctoraux sur fonds propres (entre 2013 et 2017, le nombre de contrats doctoraux financés par l'établissement a doublé, passant de 5 à 10). Le caractère insuffisant de la poursuite en thèse, lorsqu'il est souligné dans le rapport d'évaluation de certains masters, doit être mis en relation avec la problématique plus vaste d'une politique régionale et/ou nationale de financement de la recherche.

S'agissant de la mobilité des étudiants, si celle-ci est bien évidemment encouragée, l'établissement se heurte à la difficulté, partagée avec de nombreuses autres universités, de trouver des partenaires dans les pays anglophones (sur-sollicités). Mais l'université d'Artois propose une grande diversité de langues, ce qui encourage aussi les étudiants à partir dans de nombreux pays en convention (à ce jour, près de 150 accords ERASMUS et 90 conventions de coopération). Surtout, il me semble important de préciser que la mobilité internationale est une préoccupation majeure de la Région, puisque les taux de mobilité dans les Hauts-de-France demeurent en-deçà de la moyenne nationale. Aussi, l'université d'Artois se réjouit-elle d'une prise en compte de la problématique dans le cadre de la politique régionale d'incitation à la mobilité, en lien avec les orientations du SRESRI 2017/2021 (« augmenter les mobilités internationales pour en faire un levier de développement du territoire, structurer les coopérations transfrontalières par une mise en synergie des acteurs et des pratiques »).

Quant à l'évaluation de la qualité de nos formations, il convient d'observer que notre établissement a été particulièrement attentif et réactif aux recommandations qui avaient été faites lors de la précédente évaluation. Ainsi, les conseils de perfectionnement sont constitués et fonctionnent selon un cadrage commun (adopté par les conseils centraux en 2017). De même, une procédure harmonisée d'évaluation des enseignements et des formations est mise en œuvre depuis la rentrée 2018. Tous ces dispositifs sont en cours d'appropriation par les directeurs de composante et les responsables de formation.

Outre ces observations générales, qui concernent l'ensemble des formations évaluées dans le champs, d'autres remarques plus précises peuvent être signalées concernant :

Le Master « Droit des collectivités territoriales »

Le rapport relatif à cette formation souligne les dispositifs d'accompagnement professionnel comme des points forts, tout en relevant la concurrence régionale pour cette formation, dont « l'avenir est incertain » en l'absence d'évolution, notamment vers l'apprentissage. L'équipe pédagogique est consciente que l'évolution du master en apprentissage est seule à même de renforcer l'attractivité de la formation au niveau régional.

Dans cette perspective de l'attractivité de la formation, il est également important de signaler les éléments récents suivants. En premier lieu, une association des étudiants du master Droit des collectivités territoriales a été mise en place par les M2 et ouverte aux M1

ainsi qu'aux anciens étudiants qui souhaitent y adhérer. Ensuite, nous avons programmé deux débats avec des spécialistes, sur les perspectives de réforme territoriale et l'avenir du département. Enfin, un forum des métiers de l'administration de l'Etat et des collectivités territoriales est organisé avec d'anciens étudiants ayant suivi des parcours différents (attaché d'administration centrale, attaché territorial, avocat, collaborateur de député) et qui présenteront leur métier et évolution de carrière pour partager leur expérience avec les étudiants de licence.

La formation peut aussi s'appuyer sur de forts partenariats locaux. A la rentrée 2018/2019, l'atelier collectif de préprofessionnalisation a été déployé avec le soutien de la communauté d'agglomération du Douaisis (CAD). Avec l'accord du président, des agents de la CAD et d'autres professionnels extérieurs à la CAD interviennent auprès des étudiants sur la conception d'un projet d'équipement structurant mis en place par la CAD (gestion de projet, management, audit, procédures administratives, choix des financements, choix du mode de gestion).

Le Master « Entrepreneuriat et management de projets »

Le rapport relatif à la formation souligne l'importance du travail déjà effectué pour assurer le développement de la professionnalisation dans la formation mais regrette le « pilotage instable du master ». La volonté des responsables pédagogiques du master ne fait pas défaut mais l'instabilité s'explique par des contraintes spécifiques au master.

Un élément fondamental est ici le rapport au monde professionnel si l'on s'en tient aux trois débouchés évoqués dans la fiche d'autoévaluation. Le débouché traditionnel qui est l'accompagnement des créateurs et la création par les étudiants d'une activité innovante sur le plan technique et organisationnel implique que les responsables pédagogiques soient présents dans le monde socioéconomique. Le responsable du master représente l'université dans la chaire régionale ESS, dans la plate-forme d'intelligence collective Euralens et au conseil de territoire de la BGE spécialisé dans l'aide à la création. Il fait partie des jurys visant à évaluer les projets de création et participe à la maison de l'entrepreneuriat ainsi qu'au programme Pepite de la région. Le co-responsable du master est chargé de mission « relations avec le monde économique » pour l'ensemble de l'Université et représentant de celle-ci au conseil de développement du territoire. Le pilotage implique la mise en œuvre du statut d'étudiant créateur dans le programme pépite et avec le « hubhouse » de l'université. Le pilotage de la formation pour les deux premiers débouchés ne pose donc aucun problème.

L'instabilité se trouve dans le domaine de l'intrapreneuriat. Les stages obtenus par les étudiants dans ce domaine rendent compte de l'intérêt qu'il y a pour la formation à l'investir (réalisation d'une gestion de la trésorerie du groupe Schlumberger, optimisation de la chaîne logistique à Framatome, implantation de l'entreprise BIC à Boulogne, optimisation des appels d'offre dans une start-up du BTP, ...) mais cela nous permet également de nous rendre compte du caractère très généraliste de celui-ci. Il s'agit des plus belles réussites de nos étudiants mais la concurrence est sévère dans ce domaine avec les écoles de commerce et

d'ingénieurs quand le projet comporte une dimension technologique. Les PME sont la cible à viser et en particulier les PME intermédiaires. Nous proposons donc différentes pistes d'action et notamment l'ouverture de la formation en apprentissage car il a beaucoup plus de succès auprès des PME que les contrats de professionnalisation, un conventionnement avec la CCPME ou la mise en place d'une coopérative d'activités pour permettre aux étudiants d'exercer des activités de conseil.

Le Master « Gestion des ressources humaines »

Le rapport souligne le caractère adapté de la spécialisation du parcours en gestion territoriale ainsi que la « bonne professionnalisation » mais observe un « volume d'enseignements dans le management des RH insuffisant en M1 », « un taux d'échec important en M1 pour les promotions antérieures à 2017 » ou « peu de partenariats avec les entreprises ».

- Concernant le premier point faible, la proportion d'enseignements en gestion des ressources humaines est de 50 % en M1 et de 52 % en M2. Tout en reconnaissant l'importance de la spécialisation dans le domaine propre à la mention, on peut préciser – d'une part – que les enseignements plus généraux dans le domaine du management sont également fondamentaux pour former de futurs cadres et – d'autre part – que la capacité à être polyvalent constitue une qualité importante à développer pour tout professionnel des ressources humaines.

- Concernant le deuxième point faible, la mise en place depuis deux ans des nouvelles modalités de recrutement des étudiants en M1 constitue un élément qui a permis de redonner à cette première année une fonction de formation plutôt que de sélection. Le taux d'échec dans les promotions postérieures à 2017 s'en trouve réduit.

- Concernant le troisième point faible et la recommandation relative aux partenariats avec le monde économique, la Faculté d'économie – consciente de l'importance de ce type de relation pour la professionnalisation de la formation – réfléchit aux possibilités de confier cette mission à un PAST/MAST.

Enfin, la responsable de formation souhaite remercier les évaluateurs au sujet de la piste proposée concernant l'étude des niveaux de rémunération et l'insertion des diplômés.

La licence professionnelle « Métiers de la gestion des ressources humaines: assistant »

Le rapport observe l'importance du réseau des partenaires socio-économiques, la bonne spécialisation en TIC et donc « la professionnalisation forte du programme ». Dans la perspective de mieux valoriser ces éléments, l'équipe pédagogique de la licence souhaite

apporter les précisions suivantes concernant quelques insuffisances relevées dans le rapport d'auto-évaluation.

- Concernant les objectifs « non clairement énoncés » de la formation, on peut observer que celle-ci offre un programme polyvalent afin de former les étudiants aux fonctions d'assistant sur tous les domaines de la GRH (il s'agit donc de les amener à l'autonomie soit sur le poste polyvalent, soit sur des postes plus pointus de la GRH) et afin de différencier la formation des autres licences de même mention dans les Hauts de France.

- Concernant l'environnement socio-économique « finalement peu décrit », on note que l'économie régionale reste marquée par un taux de chômage structurellement élevé mais que la formation répond à la fois au développement du secteur tertiaire, à une situation sociale qui conduit à privilégier les études courtes et au maintien des effectifs dans le domaine des RH malgré l'introduction des TIC.

- Concernant la « répartition non clairement détaillée entre les différentes catégories d'intervenants », il faut préciser que l'équipe pédagogique est composée à 62,3 % de professionnels (vacataires), à 15,5 % d'enseignants-chercheurs (dans le domaine de la psychologie et de l'informatique) et à 22,2 % d'enseignants du secondaire.

- Concernant l'absence « d'informations précises sur les modalités de recrutement », les étapes de celui-ci sont l'analyse des dossiers, un éventuel entretien de sélection puis l'accompagnement du candidat dans sa recherche de contrat d'alternance. Les critères d'évaluation sont principalement le projet professionnel, la connaissance du domaine et l'aptitude à communiquer.

- Concernant le manque d'information permettant de « saisir le rôle et les travaux réalisés par » le Conseil de Pilotage et de Perfectionnement (CPP), il faut notamment souligner le rôle qu'y jouent les partenaires socio-économiques. Ils sont représentés au travers des différents intervenants professionnels de la licence, issus de différents types d'entreprises ou acteurs institutionnels (PME-PMI, grands groupes, OPCA). Ils participent activement aux prises de décisions concernant le perfectionnement des outils de pilotage et d'évaluation, l'évolution du programme pédagogique en fonction des évolutions des problématiques RH et lois et les modalités de contrôle.

- Concernant le « taux de poursuite d'études à surveiller », l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante de l'Université ne fait pas apparaître un taux particulièrement élevé. Ainsi, pour la promotion 2012-2013, 6 étudiants sur 25 ont poursuivi leurs études soit un taux de poursuite de 24%.

La licence professionnelle « E-commerce et marketing numérique »

Le rapport souligne l'adéquation de la formation avec les attentes des professionnels du secteur mais identifie également quelques imprécisions du rapport d'évaluation ou points faibles sur lesquels l'équipe pédagogique de la formation souhaite apporter quelques éléments d'analyse.

- Concernant le caractère « peu disponible » des intervenants extérieurs, il faut prendre en compte le fait que, depuis sa création en 2004, la licence a réussi à fidéliser et à stabiliser une équipe pédagogique au sein de laquelle le rôle des professionnels est primordial. Le recrutement d'un PAST, salarié du cabinet Grant Thornton, a d'ailleurs fortement renforcé l'équipe. Outre leurs enseignements, les intervenants professionnels sont investis dans les jurys, soutenances, conseils de perfectionnement et de pilotage, VAE, forums ou insertion professionnelle. Par ailleurs, les cours sont concentrés « hors période fiscale » et répartis sur un nombre d'intervenants assez large. Enfin, le taux d'insertion professionnelle élevé est aussi réalisé grâce à l'implication de ces intervenants et les liens privilégiés tissés avec le réseau professionnel local.

- L'absence d'enseignant-chercheur en sciences de gestion dans l'équipe pédagogique de la licence - et, plus généralement, la composition des équipes pédagogiques à l'IUT - montrent un problème de « taux de couverture » dans ce domaine. Des arbitrages doivent alors être réalisés entre enseignants-chercheurs et professionnels selon les formations.

- Concernant le fait que les effectifs aient été « en croissance sur le début de la période 2013-2017 (passant de 20 en 2013-2014, 23 en 2014-2015, à 29 en 2015-2016) mais marquent le pas en 2016-2017 (16 étudiants) », on notera des éléments contextuels pour éclairer ce phénomène : le changement de nom de la formation en 2015, l'émergence d'une concurrence croissante d'institutions privées, le rythme contraignant de l'alternance qui limite les candidatures hors région. La formation reste malgré tout très attractive puisque le taux de sélection des dossiers de candidature est de l'ordre de 25 %. Les effectifs sont d'ailleurs de 29 étudiants en 2017/2018 et 30 étudiants en 2018/2019.

- Concernant l'absence d'indication sur un « enseignement relatif aux Enterprise Resource Planning (ERP), aux outils de dématérialisation ou de collaboration », l'équipe pédagogique souhaite préciser que le logiciel comptable utilisé dans le cadre de la formation (Cegid) est bien un ERP. De nouveaux modules sont de plus exploités depuis la rentrée 2018/2019 grâce à l'installation de la nouvelle version CEGID Expert (pour traiter les liasses fiscales) et YOUR CEGID (logiciel de facturation clients intégrée). Par ailleurs, les outils de dématérialisation et de travail collaboratif sont abordés via des éléments de formation à « accès cash manager » et CEGID Business Line (logiciel client).

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces observations, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Pasquale MAMMONE



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)